LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

3—No 50 ST-BONIFACE, MANITOBA, JEUDI 24 MARS 1966 PRIX 10C



Commission générale des Etats généraux

MONTREAL — La Commission générale des Etats Généraux du Canada français a été complétée lors de l'Assemblée générale tenue à Montréal, le samedi 12 mars dernier.

Parmi les nouveaux membres élus à cette importante Commission, mentionnons: M. Fernand Daoust, vice-président de la F.T.Q.; M. Robert Sauvé, secrétaire général de la C.S.N.; M. Michel Pelletier, président de l'AGEUM; M. Jean Lamy, secrétaire exécutif de la C.I.C.; M. Georges-Henri Fortin, président de la Fédération des SSJB du Québec et Me Yvon Groulx, président de la SSJB de Montréal.

Faisaient déjà partie de cette Commission générale, depuis la fondation des Etats Généraux, en avril 1964, quinze autres membres dont le R. P. Richard Arès, s.j., directeur de la revue Relation; M. Alban Coutu, ex-président de la Jeune Chambre; M. Trefflé Boulanger, directeur général du C.E.E.; Mme Juliette Rémillard. Le Chanoine Lionel Groulx, comme on le sait déjà, est président d'honneur des Etats Généraux.

Me Albert Leblanc, premier président des Etats Généraux, demeure membre du Comité exécutif.

La Commission générale sera désormais présidée par le professeur Jacques-Yvan Morin, de la Faculté de Droit, à l'Université de Montréal.

La Commission générale, telle que définie par l'Assemblée constituante du 4 avril 1964, est le cerveau des Etats Généraux, duquel relèvent toutes les commissions ou comités d'étude, d'enquête et de recherche.

Son rôle est d'autoriser, sur recommandation du bureau exécutif assisté de la commission administrative, la tenue des enquêtes sociologiques et des travaux de recherches suggérés par les commissions d'étude; de préparer le schéma général, le soumettre à l'étude des commissions et de le présenter à l'Assemblée générale. Par la suite, ce schéma sera présenté aux sociétés nationales, aux corps intermédiaires, aux associations ou institutions intéressés aux Etats Généraux; pour recueillir leurs suggestions et leurs recommandations afin de les étudier et, s'il y a lieu, de modifier le texte soumis. Elle doit également recevoir de toutes sociétés, institutions ou personnes, des mémoires et des recommandations concernant les sujets à discuter et à étudier au cours des Etats Généraux. Elle doit enfin, recueillir les résolutions à soumettre aux commissions d'étude et à l'Assemblée générale lorsque seront convoquées les assises préliminaires des Etats Généraux, en novembre prochain.

Première école de "formation diaconale" à Modène, Italie

MODENE (CCC) — La première école de "formation diaconale" sera ouverte en avril prochain à Modène avec l'approbation des autorités ecclésiastiques. Les candidats devront être âgés de 25 à 55 ans et devront être célibataires ou veufs. Les hommes mariés devront recevoir une dispense des autorités ecclésiastiques.

Les candidats devront être présentés par les curés de leur paroisse avec l'assentiment de l'évêque. A la fin des cours, ils seront admis à aider les prêtres dans leur ministère dans leurs paroisses d'origine.

Le Canada et l'Algérie signent un accord-cadre culturel et technique

ALGER — "Nous attachons une très grande importance à la collaboration avec votre pays", a déclaré M. Layachi Yaker, directeur des Affaires économiques et culturelles au ministère des Affaires étrangères, à M. Ross Campbell, ambassadeur du Canada à Alger, lors de la signature du premier accord algéro-canadien. Il s'agit d'un accord-cadre définissant le principe et les modalités de la future coopération algéro-canadienne, dans les domaines culturel et technique.

"Nous savons, a poursuivi M. Yaker, combien grand est votre désir de renforcer la coopération internationale. Votre pays par sa double culture a de grandes possibilités. Cet accord est le point de départ d'une coopération substantielle et fructueuse entre nos deux pays, et est de bon augure pour l'avenir de nos relations économiques et culturelles."

"Vous vous intéressez également à notre industrie, a ajouté M. Yaker. Nous sommes sûrs que le Canada et l'Algérie pourront également collaborer dans ce domaine. Cet accord, a conclu le signataire algérien, n'est qu'un début dans la coopération entre nos deux pays."

"Comme vous, devait notamment répondre M. Campbell, je crois que cet accord marque le début d'une collaboration très amicale et fructueuse pour l'Algérie et le Canada."

Echanges de spécialistes

L'accord prévoit l'envoi de coopérants canadiens en Algérie, notamment de professeurs de l'enseignement supérieur secondaire et technique, de techniciens de l'industrie, des postes et télé-communications et d'électroniciens. Le Canada enverra également des médecins spécialistes qui exerceront dans les principales villes algériennes et dans l'intérieur du pays. Ces coopérants seront entièrement rémunérés par le Canada, a précisé un porte-parole des Affaires étrangères à l'issue de la signature. D'autre part l'Algérie va envoyer au Canada plusieurs dizaines d'étudiants et de stagiaires dans différents domaines. Enfin le Canada va étudier différents projets de collaboration au développement de l'industrie algérienne.

Cet accord-cadre a été signé à l'issue des conversations que M. Ross Campbell vient d'avoir à Alger avec les responsables algériens des ministères de l'Industrie, de l'Intérieur, de l'Education nationale, de la Santé publique, des Postes et Télécommunications et des Transports. L'ambassadeur du Canada réside à Belgrade. Il doit revenir poursuivre ses conversations avec les responsables algériens dans les prochaines semaines, a précisé le porte-parole algérien.

Le Pape ordonne des prières pour la paix

ROME (CCC) — Par une notification de la Congrégation des rites, le Pape a ordonné qu'une prière pour la paix soit ajoutée pendant le Carême à celles que récitent les fidèles pendant la messe.

Cette prière dit: "Afin que les peuples qui souffrent de la guerre ou de dissensions intérieures, jouissent d'une paix juste et de la vraie concorde, nous te prions Seigneur". (Traduction non officielle)

Ce que l'Eglise attend du laïc

ROME (CCC) — "Ce que l'Eglise attend du laïc n'est pas une attitude négative, une mise en question arbitraire, une inquiétude stérile, mais, au contraire, un comportement tout positif, en collaboration constructive, un engagement responsable", a déclaré Paul VI en recevant les membres du C.O.P.E.C.I.A.L. (Conseil permanent des Congrès internationaux pour l'Apostolat des laïcs).

Le Souverain Pontife, après avoir salué les observateurs non catholiques présents, a ajouté:

"L'après-Concile doit, certes, susciter des interrogations sur certaines formes d'apostolat et stimuler en ce domaine, comme en tous les autres, l'aggiornamento nécessaire, les adaptations indispensables et les initiatives nouvelles que comportent les besoins du temps présent. Mais cette mise à jour n'est pas une remise en cause."

Paul VI a indiqué que créer des structures plus adaptées, coordonner efficacement l'action entreprise, c'est oeuvrer en vue de rendre plus organique et pénétrant l'apostolat dans le monde d'aujourd'hui.

En terminant, le Pape a engagé les membres du laïcat à se dévouer entièrement à leur tâche d'apostolat "dans une fidélité aimante à l'Eglise et une docilité filiale à ceux qui, en son sein, ont reçu la tâche de paître le peuple de Dieu".

Deux Canadiens ont participé à la réunion du COPECIAL et à l'audience du Souverain Pontife. Ce sont MM. Réal Charbonneau, de Montréal, secrétaire de l'Action Catholique Canadienne, et Tom Johnston, d'Ottawa, directeur du département pour l'Apostolat des laïcs (secteur anglais) à la Conférence Catholique Canadienne.

Le Père Général des Jésuites se rendra aux Etats-Unis

ROME (CCC) — Le R. P. Pedro Arrupe, préposé général de la Compagnie de Jésus, séjournera aux Etats-Unis du 2 au 18 avril. Il prendra part aux manifestations commémorant le 125e anniversaire de la fondation de l'Université Fordham à New York, à l'assemblée annuelle de la Société pédagogique des Jésuites américains et à la réunion du mouvement "Alpha-Sigma-Ny Jesuit National Honor Society" à Milwaukee.

Le Père Arrupe sera accompagné du R. P. Harold Small, de la province de l'Orégon de la Compagnie de Jésus, et du R. P. Vincent O'Keefe, ancien recteur de l'Université Fordham. Il visitera les maisons de sa société religieuse à New York, Boston, Washington, Baltimore, La Nouvelle-Orléans, St-Louis, Kansas City, Chicago, Los Angeles, San Francisco, Seattle, Spokane, Minneapolis et Milwaukee.

Congrès annuel de la M.A.E.E. à Winnipeg les 26 et 27 mars

L'Association Manitobaine pour l'Egalité en Education (Manitoba Association for Equality in Education) tiendra son prochain congrès dans la salle paroissiale de la cathédrale Ste-Marie, angle des rues St. Mary's et Hargrave, à Winnipeg, les samedi et dimanche 26 et 27 mars, sous la présidence de M. A. V. Mauro. Voici le programme détaillé de cet important congrès:

Samedi 26 mars: 9 h. a.m., Inscription des congressistes; 9 h. 30, Mot de bienvenue par Son Exc. Mgr George F. Flahiff, C.S.B., archevêque de Winnipeg, Discours du président A. V. Mauro, Rapports des comités permanents et Rapport du directeur; midi, Dîner dans la salle du congrès; 1 h. 30 p.m., Discours du docteur F. P. Doyle, de Ste-Anne-des-Chênes, sur "L'opinion du laïc sur le Décret du Concile Vatican II au sujet de l'Education", suivi d'une période de discussion générale; 3 h. 15, Discours de M. F. C. Muldoon, président de la C.P.S.T.A. (Association des Commissaires des Ecoles Paroissiales du Manitoba), qui expliquera ce que sont "Les Services Partagés" et qui répondra ensuite à toutes les questions que lui poseront les auditeurs; 6 h. 15, Réception, suivie à 7 h. du banquet du Congrès où l'orateur invité sera M. Edward J. Brisbois, président de la Commission métropolitaine des écoles séparées à Toronto, Ont.

M. E. J. Brisbois, qui demeure à Leaside, Ontario, est marié et père de sept enfants, Chevalier de Malte et Chevalier du Saint-Sépulcre. Président de la Commission métropolitaine des écoles séparées du Grand-Toronto, il consacre ses talents et efforts à la cause des écoles catholiques dans sa province: comme membre du comité provincial des "Buts et Objectifs de l'Education"; président actuel du comité de finance de la Commission métropolitaine; membre du comité exécutif de l'Association des Commissaires Ontariens des Ecoles Séparées, du comité exécutif de l'Association d'Education Anglo-catholique de l'Ontario, et directeur de l'Association Métropolitaine de la Télévision Scolaire. Paroissien de St-Anselme, paroisse catholique de Leaside, dans la banlieue de Toronto, il est aussi un des membres du bureau d'urbanisme de Leaside depuis 1956, membre de l'organisme international "Serra", ancien président de l'Association Canadienne des Commissaires Catholiques, ancien président du comité "résidentiel" de la Caisse de Bienfaisance du Grand-Toronto et il fut longtemps un membre très actif du bureau d'Education et de la Librairie publique de Leaside. Pendant la guerre, il servit le pays dans l'Aviation Royale. Dans la vie civile, il est le président de la Corporation Challenger Manifold (Toronto et Hamilton) et le vice-président du "Peerless Distributors Limited".

Il est certain que les congressistes seront nombreux, pour écouter un tel conférencier. A noter qu'on peut se procurer des billets pour le banquet, même par la poste, au bureau de la M.A.E.E., C.P. 1281, Winnipeg 1, Man. Les frais d'inscription sont les suivants: Délégués, $2.00, réception et banquet inclus; Visiteurs, $2.00, plus $2.00 pour réception et banquet; Réception et banquet seulement, $2.00 par personne.

Dimanche 27 mars: 10 h. 30 a.m., Discussion en groupes (3 groupes) du sujet: "Vaut-il mieux avoir n'importe quelle école catholique que pas d'école catholique du tout?". Discussion genre panel. Les chefs des groupes seront MM. Rémi Lafrenière, Dan P. Kennedy et Benoit Hacault. M. Joseph Wawrykow agira comme modérateur.

Son Exc. Mgr Maurice Baudoux, archevêque de St-Boniface, sera l'orateur invité lors du dîner à 12 h. 30 p.m. Le rapport du Comité des Résolutions sera présenté et discuté, puis voté à 1 h. 30. Le rapport du Comité des Nominations sera présenté à 2 h. 30, suivi des élections. Puis, Son Exc. Mgr Maxime Hermaniuk, C.Ss.R., prononcera le discours de clôture du congrès

Vous êtes tous les bienvenus, car les séances de cet important congrès sont ouvertes à tous.

Six satéllites rejoindront l'Oiseau matinal

WASHINGTON — La société de communications par satellites "Comsat" a demandé à la commission fédérale des communications l'autorisation de construire six nouveaux satellites à un coût estimé à environ 30,000,000 de dollars. Comsat se propose de lancer quatre des nouveaux satellites en 1968 et d'en garder deux en réserve. Chacun pèserait 250 livres alors que le satellite actuel "Oiseau matinal", mis sur orbite l'an dernier, n'en pèse que 85.

Chacun des nouveaux satellites pourrait transmettre tous les types de communications. Il pourrait assurer 1,200 appels téléphoniques contre 240 pour le "Early Bird". Les nouveaux satellites seraient lancés sur la même orbite de 22,300 milles que l'"Oiseau matinal" et seraient maintenus en orbite synchronisée au-dessus d'un point fixe de la surface de la terre. Comsat réclame que les quatre nouveaux satellites serviraient à développer un système global de communications commerciales.



M. Robert Cliche, leader du Nouveau Parti Démocratique du Québec, sera l'orateur invité à une assemblée publique du NPD au Cercle Ouvrier St-Joseph à St-Boniface ce jeudi soir 24 mars, à 8 h. Il parla au même titre lors d'un grand dîner que ce parti politique tint le 23 mars, à 6 h. 30, à l'hôtel Fort Garry en l'honneur de M. Lloyd Stinson, chef provincial de 1952 à 1960. Né à St-Joseph de Beauce, Qué., en 1921, M. Cliche a fait ses études à Québec, puis à l'Université St. Dunstan, I.-P.-E., et au collège de Lévis, Qué. Il obtint son doctorat en droit à l'Université Laval en 1944. De 1944 à 1946, il servit outre-mer dans la marine canadienne. Depuis 20 ans, il exerce le droit à St-Joseph de Beauce, et il enseigne à la faculté de droit de l'Université Laval. C'est en mars 1965 qu'il fut élu leader du NPD du Québec, et il dirigea la dernière campagne électorale à l'automne de la même année. A noter qu'il est aussi co-président fédéral du NPD depuis l'automne de 1964.



Grâce aux effets magiques de la stéréophonie et à l'usage dramatique des jeux de lumière, l'histoire fascinante de l'évolution de notre pays se déroulera dans un spectacle "Son et Lumière" de 40 minutes monté à l'occasion du Centenaire. Un tableau spectaculaire rappellera l'incendie qui, en 1916, a détruit les édifices du Parlement, n'y laissant que la bibliothèque.
(Clichés Legendrama Productions)

Un spectacle "Son et Lumière", événement du Centenaire à Ottawa

OTTAWA — "La Commission du Centenaire mettra le feu au Parlement tous les soirs durant l'été de 1967, au son des tambours et au rythme des canotiers ramant sur l'Outaouais". C'est ainsi que M. John Fisher, commissaire de la commission du centenaire, a décrit le spectacle Son et Lumière qui sera monté l'an prochain sur la colline parlementaire, et qui évoquera parmi d'autres épisodes de l'histoire canadienne, l'incendie qui a détruit le Parlement en 1916. Au cours d'une conférence de presse tenue au Château Laurier, M. Fisher a souligné que le spectacle de 40 minutes sera réalisé à partir de la pointe Nepean, à 1,500 pieds des édifices du Parlement. Ce programme en plein air sera monté en anglais et en français, deux fois tous les soirs, et on pourra le contempler d'un amphithéâtre spécial de 1,000 sièges situé à la pointe Nepean.

"La simulation de l'histoire canadienne, grâce à l'usage du son, de la musique, de la lumière et de la couleur, sera une stimulation auprès des spectateurs à s'intéresser davantage au passé de notre pays", ajoutait-il. "Il s'agit là du théâtre et de la télévision jouée en plein air. Nous allons tenter de faire revivre l'évolution du Canada depuis les exploits des premiers explorateurs au moyen des appareils électroniques les plus récents, y compris la stéréophonie et l'éclairage en couleur".

M. Georges E. Gauthier, commissaire associé de la commission du centenaire, s'est joint à M. Fisher pour souligner que le spectacle Son et Lumière devrait être une expérience enrichissante et inoubliable pour ceux qui l'auront vu. "Nous souhaitons", a-t-il déclaré, "que ce spectacle devienne une manifestation annuelle de ce que la trinité du verbe, de la lumière et de la musique peut accomplir pour évoquer le passé de notre pays".

Projet grandiose

Le projet "Son et lumière" d'Ottawa a été confié à la société Legendrama Productions Ltd., de Toronto, qui a réalisé les deux seuls autres programmes de son et lumière au Canada, à savoir le programme de Dundurn Castle à Hamilton et celui du Village du Haut-Canada sur le Saint-Laurent.

Le projet de la Colline dépassera de beaucoup tout ce qui a été fait jusqu'à ce jour au pays. C'est la première fois qu'une capitale nationale sera mise en valeur d'une telle façon.

Sans recourir à l'intervention d'interprètes visibles, le spectacle dramatisera l'évolution du peuple canadien, les difficultés et les conquêtes de ses pionniers et la vigueur et la force d'âme des hommes et des femmes qui ont fondé le Canada.

M. Eric Handbury, directeur général de la Legendrama précise que le spectacle sera entièrement automatisé, avec programmation des techniques du son et de la lumière à partir d'un poste central aménagé à proximité de l'endroit choisi. "Il n'y aura pas d'interprètes visibles mais, grâce aux effets stéréophoniques des haut-parleurs multiples, le son de leurs voix et de leurs pas se transportera dans les sentiers ombragés, à travers les édifices et parfois au coeur même de l'auditoire."

On a déjà commencé la rédaction du texte du programme "Son et lumière". Même si l'on ne connait pas encore tous les détails et les points saillants du spectacle, celui-ci se terminera probablement par l'incendie de 1916 qui a détruit les édifices du Parlement.

(Suite à la dixième page)

Du français "phonétique" pour aider les touristes

QUEBEC — Le ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche vient de publier, à l'intention des voyageurs de langue anglaise qui viennent visiter le Québec, une brochure intitulée "Travelling in Québec-la belle Province".

La brochure contient plus de 400 phrases-clefs ou expression réparties selon leurs affinités. Elle permettra aux touristes qui visitent le Québec, venant soit du reste du pays, soit des Etats-Unis, de s'adresser en français aux personnes qu'ils rencontrent dans la rue ou dans les établissements commerciaux.

Qu'il voyage en voiture, en autobus ou en avion, qu'il s'adresse à un comptoir de renseignements touristiques, à un poste d'essence, qu'il soit à l'hôtel ou au restaurant, le touriste trouvera dans ce recueil des phrases utiles en anglais avec leur traduction française accompagnée d'une transcription phonétique aussi fidèle que possible.

Voici quelques-unes des phrases-clefs que contient la brochure: il nee aa pas duh paapee-ay duh twaa-let (il n'y a pas de papier de toilette): There is no toilet paper . . . o suhcoor (Au secours!): Help! leh baar sonh-till oo-vair luh deemaansh? (Les bars sont-ils ouverts le dimanche?): Are the bars open on Sunday?

Le ministre du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, M. Alphonse Couturier, a souligné que la publication de cette brochure avait nécessité un véritable travail de patience. "C'est la direction générale du Tourisme, a dit M. Couturier, qui a confié son élaboration à deux anciens journalistes, l'un de langue française, l'autre de langue anglaise, qui poursuivent aujourd'hui une nouvelle carrière dans le tourisme."

Les minorités nuiraient à toute la nation c.-f.

OTTAWA — M. Marcel Chaput, leader indépendantiste et candidat du RIN dans le comté de Papineau, a reproché aux minorités françaises de nuire aux intérêts de la nation canadienne-française, parce qu'elles refusent d'envisager la question de l'indépendance en face. Dans une conférence prononcée devant l'Association des diplômés d'université, M. Chaput a noté que jamais depuis six ans qu'on parle de l'indépendance du Québec les minorités n'ont invité un chef indépendantiste à les entretenir du sujet. Voici les principaux reproches qu'il a faits aux minorités:

"De s'enfouir la tête dans le sable et de refuser de discuter de l'indépendance du Québec; de vouloir se sauver au détriment de la nation canadienne-française; de se complaire dans leur rôle de minorités martyrisées; d'accuser les indépendantistes de vouloir les sacrifier alors que c'est la confédération qui les assassine à une allure effarante, à preuve de non-sens et d'impérialisme en voulant imposer le bilinguisme aux Anglo-Canadiens, là où la population française n'est que de 1 ou 2 pour cent; de faire preuve de naïveté en croyant que leur situation s'améliorera et que les Anglo-Canadiens un jour les accepteront alors qu'elles se font constamment tromper depuis un siècle; de cultiver une attitude d'hostilité, d'arrogance et de dédain, non seulement envers les indépendantistes, mais aussi à l'endroit du Québec et des Québécois de langue française; de se placer elles-mêmes en marge de la nation canadienne-française à laquelle elles prétendent appartenir".

M. Chaput a ensuite suggéré aux minorités de décider une fois pour toutes si elles appartiennent à la nation canadienne-française, et dans l'affirmative, d'accepter que les intérêts généraux de la nation passent avant les intérêts particuliers des minorités.

Précisant que ses reproches s'adressent aux chefs de file des minorités, il les a invités à se rendre compte que la jeunesse ne les suit plus, à preuve "le grand nombre d'authentiques jeunes Franco-Ontariens d'Ottawa qui militent, à Hull, dans le mouvement d'indépendance".

Pour appuyer sa thèse, M. Chaput a cité les pourcentages d'anglicisation totale, basés sur les recensements fédéraux. Ces chiffres représentent le pourcentage de Canadiens d'origine française qui ne reconnaissent plus le français pour langue maternelle.

Pourcentages d'anglicisation totale

Provinces	1941	1951	1961
T.-N.	—	—	85
I. P.-E.	29	45	56
N.-E.	38	47	57
N.-B.	4	6	12
Ontario	22	28	39
Manitoba	3	18	33
Saskatchewan	13	29	46
Alberta	27	39	53
C.-B.	49	54	66

Les coopératives d'assurance de Regina aident les minorités françaises du pays

REGINA — A l'occasion de son assemblée annuelle tenue à Regina le 2 mars, les Services d'Assurance Coopératifs de cette ville, propriétaires de deux grandes coopératives d'assurance, la Co-operative Fire & Casualty et la Co-operative Life ont posé un geste extrêmement intéressant dans le but de manifester leur intérêt envers les groupes minoritaires du Canada français en octroyant $1,000 au Conseil Canadien de la Coopération, organisme qui groupe les coopérateurs de langue française du Canada, en plus de verser des octrois de $500 chacun aux Unions Coopératives françaises des provinces du Nouveau-Brunswick, Manitoba, Saskatchewan et Alberta, ainsi que $250 à l'Ontario où seule opère la Compagnie d'assurance-vie.

Il est intéressant de noter que ces deux institutions d'assurance ont 44.11 pour cent de leurs placements dans des organisations coopératives situées par tout le Canada.

L'année 1965 a été particulièrement intéressante pour Co-operative Fire & Casualty qui en dépit de l'expérience généralement mauvaise au sein des institutions d'assurance générale a vu ses bénéfices doubler pour atteindre $870,462, tandis que ses ventes atteignaient $12,482,000, soit une augmentation de 17 pour cent en comparaison avec l'an dernier.

Quant à Co-operative Life, son actif a augmenté de $1,644,000 pour atteindre $20,203,000, et ses assurances en vigueur atteignaient $640,197,000, soit une hausse de 12.9 pour cent.

Incidemment, M. Martin-J. Légère, de Caraquet, N.-B., président du Conseil Canadien de la Coopération, fait partie du Conseil d'administration de ces deux institutions d'assurance, ainsi que M. Laurent Lalonde, directeur-général de la Coopérative de Brockville, Ontario.

Une société culturelle italienne vient de naître à Winnipeg, filiale de la Société Dante Alighieri (Siège social: Rome, Piazza Firenze 27) connue à travers le monde entier, de par son but unique et particulier: promouvoir et étendre la culture et l'art italiens, pour les résidents ou les étrangers éloignés de l'Italie, mais qui désirent se familiariser avec cette culture, cet art et cette incomparable langue poétique qu'est l'italien. La Société est ouverte aux citoyens italiens et . . . étrangers. Le but particulier de la Société Dante Alighieri est donc de faire connaître des auteurs italiens fameux tels que Galileo Galilei, Leonardo Da Vinci (Science), Brunelleschi, Corrado Mezzana, Raffaelo, Michel-Ange (Sculpture et Peinture), Giuseppe Verdi, Giacomo Puccini, Arturo Toscanini (Musique), Enrico Caruso, Renata Tebaldi, Maria Callas, Beniamino Gigli, Mario Lanza (Chant), etc. Cette Société cherchera donc à présenter à ses membres du Manitoba plusieurs personnalités de diverses professions ou du monde universitaire qui, soit comme conférenciers ou comme invités d'honneur, leur parleront de tout ce qui concerne la promotion de la langue et de la culture d'Italie. Les premiers membres italo-manitobains (ci-dessus dans la photo) espèrent que leur Société, première du genre à Winnipeg (832, rue Sherbrook) recevra bon accueil et, même, suscitera l'enthousiasme des autres groupes ethniques, qui sont tous invités à s'inscrire dans la Société s'ils le désirent. Le premier exécutif se compose comme suit: le R. P. H. M. de Palma, O.S.M., président honoraire et promoteur de la Société; Bernardo Tucci, président; Franco Grande, 1er vice-président; Frederico Papetti, 2e vice-président; Felice Volante, secrétaire; Mme Maria Curatolo, trésorière; Francesco Cianflone, Antonio Costantino, Eugenio Costantino et Vincenzo Scherbo, conseillers.

La minorité franco-albertaine a vraiment raison de se plaindre

Parmi les dix nouveaux sénateurs nommés récemment par le premier ministre Lester B. Pearson, trois viennent de l'Alberta, tous de langue anglaise. Les Franco-Albertains voient dans ce fait la mort d'une tradition cinquantenaire voulant qu'ils aient un représentant au Sénat. Beaucoup au Canada se passeraient aisément de Sénat et de Sénateurs, sous prétexte que c'est là une institution désuète où l'on case trop de personnages politiques en quête de récompense partisane. Mais il n'en est pas ainsi pour la minorité franco-albertaine (ni pour celles du Manitoba et d'autres provinces) qui regardait "son" siège au Sénat comme l'incarnation d'un principe, le signe d'une espérance, la preuve que le Canada français n'est pas fédéralement limité au seul territoire du Québec.

Les deux minorités-soeurs du Manitoba et de la Saskatchewan ne peuvent donc demeurer indifférentes devant la dangereuse décision du premier ministre et donc, par "La Liberté et le Patriote" qui est leur porte-parole attitré, elles entendent démontrer clairement leur esprit de solidarité. Voilà pourquoi nous publions aujourd'hui trois documents appropriés, à cet endroit réservé habituellement à l'éditorial: une lettre du président général de l'A.C.F.A., une résolution du conseil général de l'A.C.F.A., et l'éditorial de "La Survivance" d'Edmonton en date du 2 mars dernier.

★ ★ ★

Lettre du président de l'A.C.F.A.

Le 18 mars 1966.

Monsieur le Rédacteur,

Vous comprendrez facilement la déception qu'ont éprouvée les Franco-Albertains en apprenant que le successeur de l'honorable Aristide Blais, sénateur, n'était pas un Canadien français. Nous nous expliquons difficilement cette décision prise par le premier ministre du Canada et nous espérons qu'il profitera de la prochaine occasion pour réparer cette omission.

Nous présumons que vous partagez nos vues à ce sujet et que vous saurez, à l'occasion, faire des représentations opportunes.

Nous nous permettons de joindre à cette lettre le texte d'une résolution qui a été adoptée par les membres au Conseil général de l'Association Canadienne française de l'Alberta et qui a été adressée au très honorable Lester B. Pearson, en date du 7 mars 1966.

Nous prévoyons que, dans un avenir assez rapproché, il se fasse au sein de la représentation albertaine au Sénat canadien quelques ouvertures et nous croyons très opportun de poursuivre nos réclamations entreprises dès le décès du sénateur Blais, soit depuis novembre 1964. Nous comptons sur votre appui et à l'avance nous vous en remercions.

Veuillez accepter, mon cher Monsieur, l'assurance de nos sentiments dévoués.

Lucien MAYNARD, C.R.,
président général.

par: Jean PATOINE, O.M.I.,
secrétaire.

★ ★ ★

RÉSOLUTIONS DE L'A.C.F.A.

Texte d'une résolution adoptée par les membres du Conseil général de l'Association Canadienne française au cours de l'assemblée régulière du 5 mars 1966:

"Les membres du Conseil général de l'Association Canadienne française de l'Alberta réunis en assemblée plénière le 5 mars 1966, ont pris connaissance de la nomination récente au Sénat canadien d'un successeur à l'honorable Aristide Blais, décédé.

"Le Conseil général déplore le fait que le nouveau sénateur ne soit pas de langue française pour les raisons suivantes:

1) L'Association canadienne française de l'Alberta avait communiqué, en plus d'une circonstance, avec le très honorable premier ministre et lui avait demandé de respecter la tradition qui exige un représentant de langue française à la Chambre Haute pour chacune des provinces de l'Ouest;

2) Dans l'esprit de la constitution canadienne, les deux races fondatrices sont partenaires égaux dans la Constitution, non seulement dans le Québec, mais dans toutes les provinces du Canada;

3) L'une des importantes fonctions du Sénat canadien est la protection des groupes minoritaires contre l'imposition des désirs d'une majorité et cela ne peut s'accomplir sans représentation;

4) L'unité du Canada exige que les Canadiens de langue française maintiennent leur influence partout au pays et surtout à la Chambre Haute;

5) Un bon nombre de citoyens albertains de langue française sont éminemment qualifiés pour siéger au Sénat.

"En conséquence, le Conseil général décide de faire connaître au premier ministre son amer désappointement, et le prie de remédier à la situation le plus tôt possible.

"Il est également décidé de donner à cette requête la plus grande publicité dans toutes les provinces dans le but d'obtenir l'appui de tous les groupes et individus influents qui partagent cette opinion."

Editorial de "La Survivance"

Est-il besoin de le dire, les nominations au sénat que M. Pearson a annoncées la semaine dernière nous ont laissé bouche-bée! Qu'il ait nommé MM. Prowse et Hays, nous n'avons rien à redire à cela, compte tenu des services qu'ils ont rendus au parti libéral, le premier au plan provincial et le second au fédéral. M. Pearson nous a cependant bien déçu dans le choix de son troisième élu.

Nos pas que nous voulions discréditer M. Hastings; nous ne le connaissons pas personnellement, tout ce que nous connaissons de lui c'est qu'il fut président de l'Association libérale et candidat défait aux élections de 1963 et 1965. Là où nous voulons en venir, c'est que M. Pearson ne peut certainement pas plaider ici le choix d'une "personnalité" très connue du parti comme c'est le cas des deux autres nouveaux sénateurs.

Ceci dit, qu'on nous permette d'adresser nos félicitations aux nouveaux membres de la Chambre haute. Nous savons que tous trois connaissent nos problèmes et nous sont favorables et que — ce pourrait être une consolation — M. Hastings parle notre langue.

Mais il n'en reste pas moins que le choix de ce dernier nous dépasse... et de plusieurs coudées! Faut-il rappeler que le siège à l'enjeu était celui de St-Albert, détenu traditionnellement par un Canadien français?

Nous sommes irrité, et considérablement déçu, de voir avec quelle désinvolture (si ce n'est de la maladresse) le premier ministre vient de mettre fin à la tradition en nous privant d'un sénateur canadien-français comme remplaçant du docteur Aristide Blais.

Car, si ce n'était un droit que de voir un des nôtres au sénat, c'était, nous l'avons dit, une tradition respectable, respectée et justifiable. Sauf en une occasion, lorsque M. Bennett y nomma M. Pat Burns, ce siège revint toujours à des Canadiens français. Qu'on se souvienne des noms: le Dr Roy, MM. Forget, Côté, Lessard et le dernier, le Dr Blais.

Nous ne pouvons vraiment comprendre ni comment ni pourquoi M. Pearson a pu déroger à cette ligne de conduite. Rien ne semblait s'opposer au maintien de la tradition, bien au contraire.

Qu'on s'y arrête un peu.

Ce siège constituait une reconnaissance du fait français, hors du Québec; une reconnaissance pour tous ces minoritaires de l'Ouest canadien qui n'ont jamais cessé de lutter laborieusement, fébrilement, pour le maintien de leur langue, de leur foi et de leurs droits. Pour nous, Franco-Albertains, il était la reconnaissance de notre contribution au progrès de l'Alberta et de la nation canadienne tout entière. St-Albert est et demeurera toujours un jalon marquant de l'essor qu'a connu l'Alberta et, qu'on le veuille ou non, c'est à des Canadiens français qu'en revient le crédit.

M. Pearson s'est fait l'avocat de l'unité canadienne, de l'épanouissement du biculturalisme et du bilinguisme au pays. Il a maintes fois rappelé l'apport des Canadiens d'expression française au Canada tout entier, il a maintes fois aussi rappelé l'estime et l'admiration qu'il nous portait. Mais... comme "il y a loin de la coupe aux lèvres", il y a aussi bien loin de la parole et des discours aux actes. Nous venons, une fois de plus, d'en avoir la preuve.

Avant de faire son choix, M. Pearson aura eu pour lui les facteurs de **temps**, de **choix** et d'**opportunité**.

De temps: Avant qu'il ne fasse ses nominations la semaine dernière, le premier ministre aura eu tout le loisir de songer au remplaçant possible du Dr Blais, d'étudier chaque dossier bien attentivement En fait, il s'est écoulé exactement 470 jours entre le 17 juin 1964, date de la mort du sénateur Blais, et le 24 février dernier.

De choix: C'est un secret de Polichinelle que plusieurs Franco-Albertains aient avancé leurs noms comme candidats à la succession. Il se peut fort bien que tous n'aient pas été de valeur égale, mais tous avaient des compétences diverses que M. Pearson aurait peut-être dû analyser plus et mieux. Il est inconcevable que parmi tous ces noms qui lui furent soumis, le premier ministre n'ait pu en trouver un qui lui parût avoir les qualifications, la compétence ou la dignité requises.

D'opportunité: Nous l'avons précédemment écrit, la situation en Alberta était idéale au choix d'un Canadien français. Trois sièges étant vacants, il était d'autant plus facile de maintenir une tradition bien établie. A cela s'ajoute encore le climat actuel de meilleure compréhension, entre les groupes ethniques, que nous connaissons présentement, tant en Alberta que dans le reste du pays.

D'autre part, personne ne peut prétexter un manque d'intérêt ou de soutien de la part de notre groupe, spécialement de l'ACFA. Dès après la mort du sénateur Blais, l'Association faisait en effet des recommandations au premier ministre pour qu'il voie à ce que la tradition soit perpétuée. Des motions semblables furent adoptées — et le texte envoyé à M. Pearson — à l'Assemblée générale et au Congrès de Bonnyville. Plusieurs lettres furent adressées au premier ministre par le président général de l'ACFA. Enfin, et ce n'est pas de moindre importance, plusieurs individus firent personnellement pression pour qu'on nomme un Canadien français.

L'Association s'est abstenue de supporter un candidat plutôt qu'un autre. C'était normal. Sachant que plusieurs de ses membres avaient les qualifications voulues, elle laissait à M. Pearson le soin de juger lui-même de ces qualifications. L'important, c'était qu'on reconnaisse le bien-fondé de la tradition et qu'on la maintienne.

Comment, après toutes les chances qui lui étaient offertes, M. Pearson n'a-t-il pu trouver un sénateur parmi les nôtres? Lui seul le sait!

On a dit (mais on dit tant de choses!) qu'il aurait peut-être fléchi sous la forte pression qu'exerce sur lui l'Opposition en lui reprochant de faire trop de concessions au Canada français. Si tel est le cas, nous comprenons bien mal que M. Pearson ait agi de la sorte. C'est le propre de l'Opposition de harceler le gouvernement et de faire la lumière sur tout ce qui lui semble être concession ou passe-droit, mais c'est aussi le devoir du gouvernement, s'il croit sincèrement que son action est juste, de prendre les décisions qui s'imposent sans crainte de devoir ensuite faire face à la critique.

On trouvera encore bien d'autres raisons qui puissent avoir motivé la décision et le choix de M. Pearson. Mias il reste que ce choix a été fait et ces décisions ont été prises et que nous n'y pouvons rien.

Nous avons encore, frais à la mémoire, le remplacement d'un juge de langue française à la Cour de District par un nouveau juge de langue anglaise; les nominations au Sénat viennent s'ajouter à ce premier souvenir. Il est certain que dans ces deux cas il ne peut vraisemblablement pas s'agir d'oublis. On l'a voulu ainsi.

Qui? Pourquoi? Et où veut-on en venir?

Chose certaine, c'est que nous ne nous arrêterons pas là. Ces décisions ne nous empêcheront pas de continuer à revendiquer, avec plus de vigueur, ce que nous croyons être juste, honnête et raisonnable.

Il y aura éventuellement d'autres nominations à faire, tant à la magistrature qu'au Sénat, et nous travaillerons d'arrache-pied pour obtenir ce que l'on vient de nous refuser. Le premier ministre et le parti au pouvoir auront peut-être alors changé... cela nous importe peu. L'important est que nous nous remettions à la tâche dès maintenant pour que tous et chacun sachent que nous existons, que nous désirons ardemment qu'on nous restitue les traditions auxquelles nous tenons et auxquelles nous croyons avoir légitimement droit.

J.-M. O.

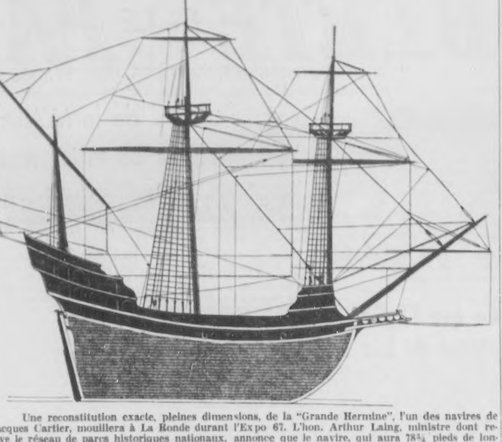
Ottawa veut intensifier l'immigration française

LONDRES — Le Canada recherchera la coopération du gouvernement français afin d'encourager une plus grande émigration de Français vers le Canada, a déclaré M. R. Byrnes Curry, sous-ministre adjoint de l'Immigration à Ottawa.

Alors que le nombre d'immigrants venant du Royaume-Uni augmentait d'environ 10,000 l'an dernier, passant de 30,000 à 40,000, l'immigration française au Canada n'augmentait que de 700, soit de 4,500 à 5,200.

M. Curry et M. Tom Kent, sous-ministre de l'Immigration, ont expliqué à une conférence de presse que le Canada lance une grande campagne en vue d'obtenir plus d'immigrants cette année. M. Curry estime que le total pourrait passer de 146,000 qu'il était en 1965 à 175,000. De ce nombre, le Canada espère accueillir environ 50,000 immigrants britanniques.

Le gouvernement français s'est opposé jusqu'à maintenant à ce que le Canada fasse de la réclame en France pour inciter les Français à émigrer. Toutefois, le Canada a tenté de contourner cette difficulté en faisant publier plus de nouvelles et d'articles favorables au Canada dans les journaux français.



Une reconstitution exacte, pleines dimensions, de la "Grande Hermine", l'un des navires de Jacques Cartier, mouillera à La Ronde durant l'Expo 67. L'hon. Arthur Laing, ministre dont relève le réseau de parcs historiques nationaux, annonce que le navire, qui aura 78¾ pieds de longueur et qui jaugera quelque 120 tonneaux, sera construit aux chantiers de la société Davie Brothers Ltd., à Lévis, Qué., au coût estimatif de $279,500.

"La reconstitution de la 'Grande Hermine' sera l'une des grandes attractions historiques de l'Expo 67, a déclaré M. Laing. Elle sera aussi importante que la reconstruction d'une partie de la forteresse de Louisbourg, dans l'île du Cap-Breton, et viendra s'ajouter aux divers lieux et monuments dont s'occupe la Division des lieux historiques du Canada par tout le pays."

A la fermeture de l'Expo 67, la "Grande Hermine" sera remorquée au parc historique national Cartier-Brébeuf, à Québec, où elle restera exposée en permanence et constituera l'attraction principale du parc. Ce dernier, inauguré en 1958, a été aménagé aux frais du gouvernement fédéral près du confluent des rivières Lairet et St-Charles, à l'endroit où Jacques Cartier hiverna en 1535-1536, à l'occasion de son deuxième voyage d'exploration au Canada.

Le travail de recherche pour la reconstruction du voilier a été confié par le gouvernement fédéral à l'Ecole Polytechnique de Montréal, qui surveillera aussi les travaux de construction et de lancement, ainsi que le mouillage à l'Expo.

La note française sur l'OTAN

PARIS — "C'est un fait que l'Europe n'est plus le centre des crises internationales. Celui-ci s'est transporté ailleurs, notamment en Asie où l'ensemble des pays de l'Alliance atlantique ne sont évidemment pas en cause," déclare en particulier l'aide-mémoire français adressé à ses quatorze partenaires de l'OTAN les 9 et 10 mars par le gouvernement français et rendu public le samedi suivant.

Cette constatation d'une évolution des problèmes internationaux a amené le gouvernement du général de Gaulle à adresser ce texte à ses alliés au sein du pacte atlantique, texte dont voici les principaux points:

1 — Le gouvernement français ne remet pas en cause le traité signé à Washington le 4 avril 1949, ce qui signifie que l'Alliance sera maintenue en ce qui concerne la France après son échéance, le 4 avril 1969.

2 — La France, si elle n'avait pas cru à l'échec d'une telle tentative, aurait proposé une négociation pour "modifier, d'un commun accord, les dispositions en vigueur".

3 — La France mettra un terme à l'affectation de ses forces terrestres et aériennes en Allemagne à la disposition de l'OTAN, elle se retirera en même temps des deux commandements intégrés SHAPE et Centre-Europe dont dépendent ces forces. Une conclusion pratique de cette dernière disposition entrainera le départ du commandement SHAPE installé dans la banlieue parisienne et du commandement Centre-Europe installé à Fontainebleau, à 40 milles de Paris.

4 — La France propose des négociations pour examiner les liaisons à établir entre le commandement français et les commandements OTAN en cas de conflit dans lequel la France serait partie prenante.

La France demande aussi que s'ouvrent des négociations sur les liaisons à établir, le cas échéant, entre d'une part, le comité militaire de l'OTAN et le groupe permanent et, d'autre part, le commandement français.

Dans le texte adressé au gouvernement des Etats-Unis (comme à celui du Canada) est joint un additif concernant les installations militaires américaines en France qui ont fait, antérieurement, l'objet d'accords bilatéraux entre Paris et Washington.

Ces accords touchaient: les entrepôts américains de Deols-La Martinerie aux environs de Châteauroux, la mise à la disposition des forces américaines de certains aérodromes et installations en France, une ligne de dépôts servant au transit des hommes et des matériels à travers la France, le quartier général américain de St-Germain-en-Laye près de Paris et le pipeline qui traverse la France d'ouest en est. Pour le gouvernement français, toutes ces installations doivent, soit passer sous contrôle français, soit quitter le sol français. En conclusion de cet additif, le gouvernement français affirme être disposé à engager une discussion sur les facilités militaires qui pourraient être mises à la disposition des Etats-Unis sur le territoire français, dans l'hypothèse d'un conflit.

Un additif rédigé en termes presque identiques est joint à l'aide-mémoire adressé au Canada, à propos des deux aérodromes mis à la disposition, dans l'est de la France, de l'ARC.

Enfin, dans l'aide-mémoire adressé au gouvernement de Bonn est insérée une phrase invitant le gouvernement fédéral à discuter des facilités accordées aux forces allemandes en France depuis 1960.

Il s'agit des camps mis à la disposition, à Sissonne et à Mourmelon, de l'armée allemande pour ses manoeuvres.

Additif pour le Canada

Additif à l'aide-mémoire français adressé au gouvernement du Canada:

Les problèmes multilatéraux ne sont toutefois pas seuls à se poser pour le Canada et la France. Les deux pays ont en effet conclu dans le passé des accords relatifs à la construction et à l'utilisation d'aérodromes sur le territoire français, destinés au corps d'aviation royal canadien.

Le gouvernement français estime que ces accords ne répondent plus aux conditions présentes, lesquelles le conduisent à reprendre sur le territoire français l'exercice complet de sa souveraineté, autrement dit à ne plus accepter que des unités, installations ou bases étrangères en France relèvent à aucun égard d'autres autorités que les autorités françaises. Il est prêt à étudier, et éventuellement à régler avec le gouvernement du Canada les conséquences pratiques qui en découlent.

Le gouvernement français est disposé, en outre, à engager une discussion sur les facilités militaires qui pourraient être mises à la disposition du gouvernement du Canada sur le territoire français dans l'hypothèse d'un conflit auquel l'un et l'autre pays participeraient en vertu de l'Alliance atlantique. Ces facilités pourraient faire l'objet d'un accord à conclure entre les deux gouvernements.

☆ ☆ ☆

Les 14 alliés de la France demeurent fidèles à l'OTAN

Quatorze pays membres de l'Organisation du traité de l'Atlantique nord (OTAN) — les 14 partenaires de la France, dont le Canada — ont publié le 18 mars une déclaration commune proclamant leur fidélité à l'OTAN.

Ce texte bref, à peine 200 mots, présenté comme une déclaration des 14 chefs de gouvernements, a été rendu public simultanément dans les 14 capitales, après avoir été définitivement mis au point à l'occasion d'une réunion des 14 représentants permanents de l'OTAN tenue la veille dans l'après-midi.

Des sources proches du gouvernement français ont déclaré que la détermination de la France de se retirer d'une Alliance atlantique intégrée ne serait aucunement ébranlée par la déclaration de ses partenaires. Les mêmes sources ont décrit le texte comme une déclaration de principe et ne voient pas pourquoi les pays alliés ne pourraient pas avoir un point de vue que la France ne partage pas.

Ce texte constitue évidemment une réplique à l'initiative du gouvernement français, mais ne se présente pas comme une réponse au mémorandum français. C'est une déclaration de principe, qui ne comporte aucun caractère polémique. Elle proclame que le traité de l'Atlantique nord et l'"organisation établie sur la base de ce traité" sont tous deux également essentiels à la sécurité des pays-signataires. C'est une manière de repousser la thèse française qui repose sur une distinction entre le traité et l'organisation qui en découle: "Tous deux sont également essentiels."

"Nous sommes convaincus, disent les 14, que cette organisation (qui repose sur l'intégration et la dépendance réciproque) est indispensable et doit subsister."

Maintenir l'OTAN même sans la France

Comme le gouvernement français le prévoyait, puisque celui-ci avait renoncé à entreprendre des négociations à quinze pour modifier le système, —les quatorze se déclarent résolus à maintenir l'OTAN dans sa forme actuelle, même si un partenaire doit cesser d'y tenir son rôle. On retrouve ici la formule de M. Gunther von Hase: "Mieux vaut une OTAN sans la France que pas d'OTAN du tout." Et la déclaration commune précise bien (autre réplique à la thèse française) "qu'aucun système d'accords bilatéraux ne peut constituer une solution de remplacement" à ce système sans précédent dans l'histoire.

Le dernier paragraphe de la déclaration exprime la philosophie du traité et de l'organisation qui en découle: "Ce ne sont pas de simples instruments militaires... ils correspondent à "un besoin politique commun" ... pour une action en commun, pour le maintien de la liberté, de la sécurité, de la paix internationale, du progrès et de la prospérité.

La déclaration commune est, en définitive, une réaffirmation du caractère purement défensif et pacifique du pacte atlantique. Il semble donc que sur ce point, les 14 ont fait l'unanimité.

Une lettre pastorale collective de l'épiscopat vietnamien

SAIGON (CCC) — A l'issue d'une réunion extraordinaire tenue récemment, la Conférence épiscopale vietnamienne a publié une lettre pastorale collective.

Après avoir évoqué la situation post-conciliaire et abordé notamment l'esprit du Concile: un triple dialogue de l'Eglise avec elle-même, avec les chrétiens et avec le monde, la lettre parle de la paix au Vietnam:

"A l'assemblée de l'O.N.U., le Saint-Père, et avec lui tout le concile a lancé un appel pressant à tous les gouvernants en vue de faire cesser la guerre et ses causes, car si l'homme ne tue pas la guerre, c'est la guerre qui tuera l'homme.

"La guerre terminée, on s'efforcera alors d'établir la paix, puisque l'homme ne peut vivre heureusement qu'en paix.

"Mais, ce n'est pas la paix à tout prix qu'il faut réclamer, parce qu'il n'y a pas de paix véritable dans l'esclavage, dans l'injustice, dans l'oppression, ni dans la haine et la vengeance. Il n'y a pas de paix véritable entre les vainqueurs et les vaincus. Il n'y a de paix véritable que dans la justice et la vérité, dans la liberté et la charité, l'entente et le pardon mutuel".

La lettre exhorte ensuite les fidèles à appliquer dans la vie les enseignements conciliaires parce que c'est un véritable engagement dans la vie temporelle au service des hommes: "Pour servir efficacement le pays, chacun doit vivre selon l'esprit évangélique qui est de réaliser la justice et la charité dans la famille aussi bien que dans la société, surtout étant donné la situation douloureuse de notre pays. Combien de nos compatriotes sont sans abri, sans nourriture! Combien d'orphelins sont privés de tout, y compris l'amour. C'est pourquoi tous les jeux d'argent, de luxe et les distractions érotiques sont autant de crimes envers nos compatriotes, qui ont faim et soif".

"Devant la perspective de plus en plus tragiques de la guerre, nous les Evêques du Vietnam demandons aux fidèles de prier pour les dirigeants du peuple, les partis et les religions, afin qu'ils s'efforcent de surmonter les obstacles et de trouver une solution de paix, de justice afin que soit conclue, enfin, une paix véritable et stable pour notre Patrie très chère".

En feuilletant le journal

Je me souviens...

par J.-R. Doiron

Il y a 10 ans (1956)

Un Livre Blanc sur le budget était déposé aux Communes par l'hon. M. Harris, ministre des Finances. On prévoyait un déficit de $51,700,000 pour l'exercice fiscal courant, comparativement à un déficit de $151,900,000 en 1954-55. Les recettes de l'impôt sur le revenu étaient estimées à $1,180,000,000, soit une augmentation de $3,400,000. Les dépenses pour la défense augmentaient de $72,000,000 pour atteindre la somme de $1,760,400,000.

Nous avons certes de bons amis ici et là au Canada. Ainsi, en Colombie-Britannique, les autorités scolaires de Maillardville mettaient en vente les immeubles des écoles catholiques pour arrérages de taxes. Ce qui était pis, c'était que la Commission scolaire publique avait le droit, de par la loi, d'exempter de taxes les édifices des écoles privées, mais elles refusèrent de le faire.

Le R. P. Majorique Lavigne, O.M.I., ancien provincial de sa communauté à St-Boniface, était nommé provincial dans le vicariat de Grouard. (Le Père Lavigne, estimé de tous alors qu'il était au Manitoba, exerce toujours son ministère dans le Grand Nord. Votre chroniqueur aimerait, par l'entremise de cette colonne, présenter ses meilleurs voeux au Père Lavigne.)

Un thé avait lieu en l'honneur des nouvelles bachelières de l'Institut Collégial St-Joseph à St-Boniface. Elles étaient cinq diplômées: la Rév. Sr Paul-de-la-Croix, S.N.J.M., Mlles Lucienne Beaulieu, de St-Boniface, Fleur-Ange Cormier, de St-Norbert, Philomène Courcelles, de Ste-Agathe, et Paulette Sicotte, de Falher, Alta.

Marie-Ange Courchesne, une fillette de neuf ans, de Duck Lake, Sask., avait eu l'insigne honneur de présenter au pape Pie XII les hommages du Canada à l'occasion du 80e anniversaire de naissance du Souverain Pontife. La fillette, à genoux aux pieds du Saint-Père, lui présenta ses voeux en français. Marie-Ange est la fille de M. J.-W. Courchesne, assistant-consul à l'ambassade canadienne à Rome, et de Mme Courchesne.

Il y a 20 ans (1946)

Le capitaine Fernand Viau, député libéral de St-Boniface, avait été choisi pour proposer l'adoption de l'adresse en réponse au discours du trône lors de l'ouverture du Parlement canadien.

En 1942, le Canada consentait un prêt de $700,000,000 à la Grande-Bretagne sans intérêt. En 1946, c'était un autre prêt de $1,200,000,000 avec intérêt à 2 pour cent cette fois. L'intérêt ne serait payé qu'à compter de 1951 et le remboursement devait se faire dans 50 ans à compter de 1951. (Un milliard sans intérêt de 1946 à 1951! Comme nous l'aimons notre belle-mère!)

Le lieutenant Allyre Sirois, de Vonda, Sask., était décoré de l'Ordre de l'Empire Britannique en reconnaissance des services rendus dans l'organisation du maquis français derrière les lignes allemandes. (M. Sirois est maintenant juge en Saskatchewan.)

Il y a 30 ans (1936)

L'hon. Pierre Casgrain, président des Communes, rappelait un règlement qui interdisait aux femmes de tricoter dans les tribunes de la Chambre. Certains étaient d'avis qu'en laissant tricoter les femmes, on les obligeait à se taire pendant les débats.

Le Conseil de la Société des Nations déclarait que l'Allemagne était coupable d'infractions aux traités de Versailles et de Locarno en remilitarisant ses frontières. Von Ribbentrop, ministre allemand, déclarait que l'Allemagne était justifiée dans sa décision par suite de l'entente franco-soviétique.

Ailleurs, à Rome, Benito Mussolini déclarait qu'une guerre en Europe était inévitable. En guise de préparation, Il Duce abolissait la chambre des députés et toute grande industrie privée en Italie. Le parlement italien était remplacé par un Conseil des Fascistes et des Corporations.

M. W. J. Burgess, de Hamiota, premier syndic au Manitoba en vertu de la loi d'arrangements entre cultivateurs et synides, donnait rapport de ses activités à la législature manitobaine. Dans tout le Canada, 17,913 cas avaient été soumis; au Manitoba on en comptait 1,065 et 66 de ceux-ci avaient été refusés.

Il y a 40 ans (1926)

Au Collège de St-Boniface, on célébrait par un triduum solennel la béatification des saints Martyrs-Canadiens. Des offices religieux grandioses, suivis d'une soirée dramatique des plus intéressantes, avaient marqué ces fêtes. On remarquait parmi les assistants, LL. EE. NN. SS. Ovide Charlebois, O.M.I., vicaire apostolique du Keewatin, et J.-H. Prud'homme, évêque de Prince-Albert, ainsi qu'un nombreux clergé appartenant à toutes les congrégations et à tous les ordres du Manitoba.

Une jeune fille de Fannystelle, Man., Suzanne Balez, faisait profession chez les Soeurs de Notre-Dame des Missions à St-Eustache, Man. En religion elle portait le nom de Soeur Marie-Noëlle-de-Jésus.

Une partie de cartes de la mi-carême avait lieu à Dunrea, Man. Les gagnants des prix de cette soirée étaient MM. P.-H. Boulet, Louis Paradis, Antoine Boulet et H. Lévêque. Jusqu'au curé qui y gagna son prix: un coq de race.

Les Dames Patronnesses du Collège Mathieu de Gravelbourg élisaient leur comité exécutif. Il était composé de deux présidentes honoraires, Mmes J.-Alphonse Gravel et E. Brazziel; présidente, Mme J.-E. Cadieux; vice-présidente pour la campagne, Mme Amédée Piché; vice-présidente pour la ville, Mme Maurice Gravel; assistante, Mme J.-A. Forcier; secrétaire, Mme Emile Dorais; trésorière, Mme W. St-Germain.

Il y a 50 ans (1916)

En voici une bonne . . . L'hon. R. S. Thornton, ministre de l'Education au Manitoba, parrain de la loi inique qui abolissait le français dans nos écoles, avait accepté de devenir membre honoraire de l'Alliance Française. Laissons parler le rédacteur de La Liberté: "Si l'honorable Thornton avait un tantinet du sentiment des convenances, il comprendrait l'illogisme de sa situation et aurait, dès la présentation à la chambre du projet de loi anti-français, cessé d'être membre honoraire de l'Alliance Française. Il a été trop rustre et trop muffle pour se rendre compte de cela. Et tout démontre qu'il est incurable".

Les gagnants de la fameuse course de chiens allant de Le Pas à Beaver Landing, une distance de 150 milles, étaient Albert Campbell, Jack Hayes et W. Hayes. M. Campbell, un Métis d'expression française, avait terminé la course en 24 heures 47 minutes et gagnait le prix de $300. M. J. Hayes avait terminé dans 24 h. 52 et M. W. Hayes, en 25 h. 47.

Voici le résultat d'un recensement fait dans la paroisse de St-Jean-Baptiste, Man.: 186 familles donnant une population de 1,145 âmes. De ce nombre 1,092 étaient de langue française, 21 de langue anglaise, 10 de langue allemande, 20 d'origine polonaise. Dans ce village il y avait 82 familles donnant une population de 426 âmes. Dans la paroisse il y avait 119 fermiers, 4 marchands, 1 marchand-tailleur, 2 forgerons, 4 menuisiers, 30 journaliers, 1 peintre, 1 barbier, 2 salles de billard, 1 agent d'instruments aratoires, 1 meunier, 2 médecins, 1 boulanger, 1 boucher, 1 sellier, 17 rentiers. A Morris, il y avait 23 familles donnant 128 de population. 91 étaient de langue française, 16 de langue anglaise, 15 d'origine allemande et 6 d'origine polonaise.

Un stylo à ultra-sons

Le stylo de l'avenir ne sera plus alimenté à l'encre mais il sera toujours muni d'une bille et fonctionnera aux ultra-sons. C'est des Etats-Unis où l'on vient de présenter le premier modèle de ce stylo révolutionnaire que nous parvient cette nouvelle.

La bille du stylo en question vibre à très grande vitesse sous l'effet des ultra-sons. Ces vibrations ont pour conséquence de modifier la position des fibres du papier. Le texte est en quelque sorte gravé de façon visible dans le corps même du support et il devient parfaitement indélébile.

La Liberté et le Patriote

Membre de l'A.B.C. et de la C.W.N.A.



Journal hebdomadaire imprimé le mercredi, à Winnipeg, Manitoba, au numéro 619 de l'avenue McDermot, par la Canadian Publishers Limited

Tirage



Certifié

Administration, Brunelle Léveillé; rédaction, Roméo Bédard; publicité, Joseph-E. De Gagné.

Toute correspondance relative aux chroniques, articles et nouvelles doit être adressée à **La Rédaction**, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man. (Tél.: 775-8443)

Toute correspondance relative aux abonnements et à la publicité doit être adressée à **L'Administration**, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man. (Tél.: 774-3415)

Canada: 1 an, $3.50; 2 ans, $6.00
Autres pays: un an, $4.50; deux ans, $8.00

Autorisé comme envoi postal de 2e classe, Ministère des Postes, Ottawa, et pour affranchissement payé en numéraire

La Veillée — A l'Hôtel de Ville

par M. Henry LANE,
courriériste municipal
de La Liberté et le Patriote

Lundi dernier 21 mars, à midi, l'échevin McLean, président du comité de publicité de l'organisation chargée de combattre l'inondation, recevait avec S. H. le Maire les représentants des journaux de St-Boniface et leur donnait en primeur les grandes lignes de l'organisation. Un plan d'action a en effet été arrêté, et l'accent est mis sur l'effort collectif, et non sur la direction d'un seul homme.

Tous seront donc appelés à jouer un rôle, à partir des chefs de départements qui verront à ce que le presonnel de la ville soit utilisé au maximum. Le sous-comité de planification étudiera toutes les suggestions qui lui seront envoyées, et il espère que les citoyens feront part à ce comité de leurs expériences dans ce domaine. Tous les clubs communautaires ont été embauchés et serviront de lien entre le comité et la population. Les quartiers généraux de l'organisation se trouvent au 2e étage de l'hôtel de ville, dans la salle des comités où M. Beaulieu et ses assistants s'occuperont de tous les détails. Quatre lignes de téléphone ont été installées dans son bureau.

Diverses réunions

Le maire et les échevins se rendent aux réunions qui ont été convoquées pour tenir les citoyens au courant de ce qui se fait et ce qui sera fait. Les réunions ont déjà eu lieu aux écoles Nordale et Archwood et, dimanche dernier, 350 personnes assistaient à la réunion à l'école King George et 3,500 personnes se réunissaient au Parc Windsor où l'hon. Hutton et M.Tom Weber, ingénieur en chef de la province, ont dit que St-Boniface semble être la ville la mieux organisée dans tout le Grand-Winnipeg.

M. le Maire dit qu'il espère que nous travaillons inutilement et qu'il n'y aura pas d'inondation, mais nous serons préparés s'il y en a une. La ville sera encerclée par trois ceintures de digues, et les quelques maisons qui malheureusement seront en dehors des digues seront protégés par des murs de sacs de sable. Si ces maisons, à l'extérieur des digues, sont endommagées, il y aura certainement compensation pour aider les propriétaires à réparer les dommages.

Si les citoyens s'inquiètent des soupapes de sûreté dans leurs caves, ils devront consulter leur plombier.

M. le Maire dit qu'il n'y a pas lieu de s'énerver, ni de songer à déménager tout de suite, mais d'agir seulement lorsque la ville décidera qu'il y a réel danger. On peut obtenir toutes les informations nécessaires en appelant les numéros suivants: 247-8966 ou 967 ou 968 de h. 30 a.m. à 10 h. p.m. Le centre d'information sera ouvert 24 heures par jour, si la nécessité l'y oblige.

Si vous avez besoin de sacs de sable ou d'aide de toutes sortes, n'hésitez pas à appeler aux numéros précités. Si la téléphoniste ne peut vous donner l'information requise, elle notera votre numéro de téléphone et le Centre d'information vous appellera.

On peut s'adresser aussi aux échevins de son quartier pour obtenir des sacs ou du sable, et la ville demandera sous peu l'aide de volontaires.

Stationnement

Les automobilistes qui, à cause des digues ne peuvent se rendre chez eux, peuvent stationner leurs voitures dans la rue, tout en observant les règlement de la circulation. Les rampes d'accès ont été construites pour faciliter l'accès aux pompiers et aux services d'urgence. Si des gens, dans les secteurs qui pourraient être inondés, veulent déménager leurs meubles, on leur conseille de le faire aussitôt que possible. Lorsque la ville leur ordonnera de quitter leurs demeures, il sera trop tard pour déménager les meubles.

Les digues seront élevées à une hauteur de 30 pieds, basée sur le niveau de la station de la rue.

Mardi soir, il y eut réunion à 7 h. à l'école Taché pour les résidents du quartier 2 et pour ceux qui résident à l'est de la Seine.

M. le Maire dit qu'il apprécie beaucoup la confiance et la coopération des citoyens . . . qui saisissent bien que la ville prend les mesures nécessaires et qu'elle est très bien organisée.

Comités permanents

Lundi soir eut lieu la réunion régulière des comités permanents.

Au comité de finance on étudia les moyens d'utiliser une somme de $20,000 qui avait été mise en réserve comme un fonds spécial pour le Centenaire. Lorsque la formule de contribution aux projets de Centenaire a été changée, permettant à la ville de prélever un millième pendant huit ans, ce fonds est resté sans usages. Le comité recommande que ce fonds retourne aux fonds généraux, et que le comité des fêtes du Centenaire soit formé en association, afin de pouvoir bénéficier de ce fonds.

On recommanda aussi le paiement de $60,000 par mois à la commission scolaire de Norwood, à compter du mois d'avril, selon leur budget.

Les comités réunis offrirent leurs félicitations à l'échevin McGurran et au trésorier J. Chale, car c'était lundi leur anniversaire de naissance.

Le comité du personnel reçut avec regret la démission de M. C. Baner, le sympathique greffier de la cour du magistrat. Il quitte pour une position dans la capitale nationale.

Au comité de circulation, on demande au Métro de faire une étude sur la séquence des feux lumineux à l'angle des rues Archibald et Marion.

Un citoyen du Parc Windsor se demande combien longtemps les citoyens devront endurer les dommages causés aux pelouses et jardins par les chiens errants, et aussi le danger que présentent ces maraudeurs pour les enfants.

Les comités se réunirent ensuite en grand conseil pour considérer les mesures à prendre en vue de l'inondation.

A lundi prochain.

PETITE NOTE

Mme Léon Cancade, de retour du Mexique, se dit enchantée de son voyage malgré tous les ajustements: altitude, chaleur, eau et nourriture mexicaine (dont elle a pu goûter). Son voyage fut couronné par quelques heures heureuses à la grotte de la Guadelupe.

M. Robert Cliche

M. Robert Cliche, leader québécois du Nouveau Parti Démocratique, arrivait à Winnipeg le mercredi après-midi 23 mars. Le soir même il fut l'orateur invité au banquet organisé par le Parti en l'honneur de son ancien chef manitobain, M. L. Stinson.

Le lendemain matin, à 9 h., M. Cliche donne une conférence de presse à l'hôtel Charterhouse. A 11 h. 15, il rend visite à Son Exc. Mgr Maurice Baudoux à l'archevêché de St-Boniface, puis il sera reçu vers 11 h. 30 à l'hôtel de ville par S. H. le maire Joseph-P. Guay. Après un dîner à l'hôtel Marion, il se rendra à 1 h. 30 p.m. aux studios de Radio-Canada pour l'enregistrement d'un programme télévisé "View From Here", puis il parlera à 3 h. 30 aux étudiants universitaires du Collège St-Paul. A 6 h., il soupera avec les membres du caucus N.P.D. et les membres de l'exécutif au restaurant Moore's, se rendant ensuite vers 8 h. au Cercle Ouvrier St-Joseph à St-Boniface comme orateur principal d'une réunion publique.

Le vendredi 25 mars, il passera l'avant-midi à visiter le village de St-Pierre-Jolys. A midi et demi, il parlera à Winnipeg aux étudiants du United College. Ensuite, après le dîner au Union Centre, il visitera les édifices du parlement, puis il reprendra l'avion en route vers Montréal.

Il n'y a rien de plus dangereux ni de plus formidable que la paix dans le péché.
BOURDALOUE.



Ci-haut, M. Joseph Dupas, président du Comité Protecteur, recevant de l'aumônier, le R. P. R. Tessier, O.M.I., félicitations et un diplôme de reconnaissance.

"De notre mieux"

Groupe Précieux-Sang

"Voici une forme de politesse trop souvent oubliée, nous dit B. P., mais qu'un véritable éclaireur ne négligera jamais, c'est de dire merci pour toute amabilité qu'on vous témoigne". Il y a chez-nous aussi des personnes: chefs ou amis des scouts qui méritent toute notre reconnaissance. Pourquoi alors ne pas organiser un déjeuner-communion, se dirent les scouts et les chefs? Ce qui fut dit, fut fait.

Le dimanche 13 mars, les membres du Comité Protecteur, chefs, cheftaines, scouts et louveteaux se réunissaient d'abord à l'église pour dire merci à Dieu des bénédictions reçues en participant ensemble à la messe. Une fois les liens de charité bien resserrés par la communion au Gorps du Christ, notre grand Chef, tous se rendirent ensuite au Club St-Vincent pour manifester d'une autre manière leurs liens d'amitié en prenant ensemble le déjeuner. Le repas, sous la direction de M. E. Lachance, fut préparé et servi par les C.P. C. Demarcke, L. Neirinck et G. Boisjoli et les S.P. R. Cormier, B. Neirinck, A. Vincent et P. Hébert. Le 1er C.P. L. Gagnon agissait comme maître de cérémonies.

Le déjeuner avait comme but de resserrer les liens de bonne entente entre nous tous, mais nous voulions aussi remercier ceux qui prennent un intérêt actif au mouvement. Le R. P. R. Tessier, O.M.I., aumônier, a présenté à M. Joseph Dupas, président du comité, un diplôme de reconnaissance signé du Commissaire national. M. Dupas fait partie du comité depuis plusieurs années. En recevant ce diplôme, il a remercié tous les autres membres du comité de leur précieuse coopération. "C'est grâce à la bonne entente entre tous, a-t-il dit, que le comité a pu accomplir tant de travail et surtout qu'il a réalisé ce grand projet d'un terrain de campement avec chalet et nombreuses autres facilités pour camper".

Ensuite, le président a présenté un insigne civil scout à deux anciens chefs, D. Renault (6 ans de service) et G. Boulanger (3 ans), et à la cheftaine, Mme Denise Daudet (2 ans). Puis, le chef R. Cormier a présenté notre conférencier, René Provost, commissaire à la branche éclaireur. Ce dernier a souligné l'importance d'un comité protecteur et il a insisté sur l'esprit du scoutisme qui est un esprit de service. Pour bien se faire comprendre des jeunes, il a illustré ses conseils de nombreux exemples. Le conférencier fut remercié par Paul Fournier, A.S.M.

Pour terminer cette rencontre Bagheera, Marthe Robin a entonné "Il a gagné ses épaulettes" pour notre chef-cuisinier et ses aides qui avaient préparé un déjeuner si bien à point.

Autre nouvelle

Le 17 mars, les aspirants, Guy Jubinville, Paul Morin et Ernest Rousseau, ont fait leur promesse scoute. Le scout Brian Demarcke a fait sa promesse de deuxième classe.

Bonne chasse.

Scouts et Louveteaux
du diocèse de St-Boniface.

Sainte-Marie

Déjeuner-communion

Trente-trois personnes se sont rendues au restaurant Marigold pour déjeuner et entendre M. l'abbé L. Beaulieu, invité d'honneur. Le tout commença par un mot de bienvenue de M. Léo Grouette, président. Ensuite, la prière avant le repas fut récitée par M. Raymond Bacon et fut suivie de la prière au pape dirigée par M. Gilbert Mignot.

Pendant le repas, afin de rendre l'atmosphère plus familiale, tous les hommes se sont levés pour se présenter eux-mêmes, ainsi que leurs dames. M. Denis Lafrenière, confrère de classe de M. l'abbé Beaulieu, présenta le conférencier avec aise et avec des paroles bien choisies. M. l'abbé Beaulieu parla du rôle des laïcs dans la famille, la paroisse et le monde qui nous entoure. Il mentionna que le monde change et que nous devons changer pour le bien de nos enfants et pour soi-même; nous devons aussi nous entraider dans la paroisse et la société afin de sanctifier le monde par notre présence et nos actions.

M. Hubert Philippot remercia le conférencier de ses paroles instructives. Pour terminer, M. l'abbé R. Bélanger récita la prière de remerciement.

Baptême communautaire

Une centaine de personnes et une douzaine de religieuses ont assisté à ce premier événement dans la paroisse, le dimanche 20 mars. M. l'abbé R. Bélanger, curé, demande que le baptême soit administré à plusieurs le même jour afin de donner un aspect commun de ce sacrement. A l'école, ils ont eu aussi des préparations communautaires au sacrement de pénitence.

Malade

Mme H. Mignot est patiente à l'hôpital général St-Boniface.

Naissances

A M. et Mme Maurice Sénécal est née une fille, Thérèse, le 13 mars.

A M. et Mme Edmond Bonneteau est née une fille, Valérie.

Partie de cartes

La quatrième et dernière soirée de la série aura lieu le dimanche 3 avril, à 8 h. Les personnes en charge sont: MM. et Mmes L. Vincent, N. Tétrault, B. Perrin et M. St-Hilaire et M. Gérard Roussin. On promet une agréable soirée avec beaux prix. Un goûter sera servi.

Réunion de l'A.P.M.

L'Association de Parents et Maîtres a tenu sa réunion mensuelle le mercredi 16 mars. Le président, M. Gérard St-Onge, souhaita la bienvenue à tous. Ensuite, M. l'abbé R. Bélanger, curé, présenta le conférencier, M. l'abbé L. Cloutier, qui avait choisi comme thème "L'adolescence, chemin nouveau", afin de faire mieux comprendre aux parents que leurs enfants ont des idées, des loisirs et des attitudes différentes et qu'ils devraient faire un effort pour avoir de meilleures relations avec eux. Il insista sur le fait que les parents doivent accepter leurs enfants avec leurs défauts et les aimer tels qu'ils sont.

Un goûter fut servi pour terminer la soirée.

Lutte organisée contre l'inondation dans la ville de St-Boniface

La ville de St-Boniface vient d'organiser son grand comité responsable de la direction efficace des efforts entrepris pour enrayer, autant que possible, la menace d'une inondation qui s'annonce déjà, au dire des experts, au moins aussi cruelle que celle de 1950, d'illustre et désastreuse mémoire. Voici les principaux rouages de cet important comité, dont le grand responsable est S. H. le maire Joseph-P. Guay, immédiatement assisté par M. Fernand Marion, secrétaire (tél.: 947-0161 ou GR 5-8859).

Immédiatement sous eux se trouve le Comité central du Conseil de Ville qui comprend, en plus des échevins, le chef de police, le chef des pompiers, l'ingénieur de la ville, le directeur des services de santé, l'avocat de la ville, le trésorier, le greffier et le surintendant du bien-être.

Puis, le comité de contrôle de l'inondation proprement dit: S. H. le maire, les échevins Hart, Softley, Lonergan et McLean, M. F. Marion, secrétaire (947-0161), M. D. Beaulieu, Centre d'information (**numéro d'urgence: 247-8966**), et M. J. Bockstael, ingénieur en charge du Contrôle de l'inondation (947-0161).

Les sous-comités sont: Travaux publics, échevin Softley (rés.: GL 3-2695; bureau: GL 3-2946)) Ingénieur (Rés.: AL 3-4832; Bur.: 947-0161); Publicité et information, échevin McLean (rés.: 256-8367; bur.: 786-3386), plus Presse, radio et télévision; Loi, échevin W. Appleby (rés.: 489-6662; bur.: 947-0488); Finance, échevin Hart (rés.: CH 7-2612; bur.: WH 6-7359); Feu, échevin Warman (rés.: GL 2-5225; bur.: WH 3-0567); Police et circulation, échevin Turner (rés.: CE 3-2273; bur.: WH 2-0011);

Défense civile: échevin Lonergan (CH 7-3084); Enregistrement et circulation, échevin Couture (rés.: CH 7-8705; bur.: CE 3-1401, poste 272); Sous-comité du logement, échevin Ludwick (CE 3-3080); Nourriture et abri, R. Nitelet (256-2643 ou 947-0161); Santé et Bien-être, docteur French (GL 3-5556 ou 233-2464) et L. Forest (CA 2-2183 ou 947-0161);

Les travailleurs bénévoles: échevin McGurran (rés.: AL 3-0722; bur.: WH 2-8211); Centre communautaire Norwood, J. McGorum (GR 4-4483 ou WH 3-9361, poste 243); Centre communautaire Champlain, R. Johnson (233-1133 ou WH 2-0066); Centre communautaire Falcon, M. Guyot (CE 3-1275); Centre communautaire Archwood, C. Murray (247-3314); Centre communautaire Winakwa, A. McKenzie (253-0173 ou 247-4853); Centre communautaire St-Boniface Est, A. Ouellette (233-1512); Centre récréatif Notre-Dame, A. Dunlop (247-8534).



Collaboration oecuménique

VIENNE (CCC) — Une commission mixte des Eglises évangélique et catholique romaine en Autriche s'est réunie à Vienne pour la première fois, afin de coordonner les discussions interconfessionnelles dans ce pays. La formation de cette commission représente le premier résultat positif d'un échange de correspondance, l'année passée, entre l'évêque G. May, de l'Eglise évangélique en Autriche, et la Conférence épiscopale catholique de ce pays.

Parmi les membres de cette Commission, il y a le cardinal Konig, archevêque de Vienne, tandis que l'Eglise évangélique est représentée notamment par le surintendant Georg Traar, le conseiller ecclésiastique Erich Wilhelm et le professeur Wilhelm Dantine.

Lors de la première réunion, on a souligné que les cultes interconfessionnels ne devaient pas être limités à des essais réservés à des cultes spéciaux pour jeunes gens, mais qu'ils devaient devenir l'affaire de la communauté chrétienne tout entière. Lors des prochaines réunions, la Commission examinera les résultats de la semaine de prière pour l'unité chrétienne en 1966; elle étudiera la question de la participation des Eglises à des cérémonies officielles et celle du baptême sous condition, ainsi que le problème de la révision des livres utilisés pour l'instruction religieuse dans les écoles, afin de s'assurer qu'ils sont rédigés dans un esprit oecuménique.

La Commission a l'intention de se réunir six fois par an et d'inviter des experts à accorder leur assistance lors de l'examen de certains problèmes.

Conférence de M. l'abbé R. Lane à l'A.P.M. de St-Boniface

Cette conférence intitulée "Le Péché et le Pardon de Dieu" était la dernière d'une série de trois rencontres de l'A.P.M. sur la Catéchèse, le 8 mars à l'Institut Collégial St-Joseph.

Le Péché, un refus d'aimer Dieu

M. l'abbé Lane voulut d'abord dissiper une idée fausse du péché. On le voit trop comme quelque chose qui vient salir notre âme, un peu comme cette comparaison d'une robe blanche tachée par de l'encre. Le péché n'est pas quelque chose qui pourrait salir ou qui pourrait avoir une pesanteur dans une balance; c'est plutôt un manque ou une absence d'amour de Dieu dans notre coeur. Le péché c'est cette occasion que j'avais d'aimer Dieu et que j'ai manquée; c'est ce vide d'amour dans mon coeur. Les enfants saisissent facilement que le péché c'est tourner le dos à Dieu pour ne penser qu'à soi-même, pour faire à sa tête, pour se faire plaisir à soi. Et nous sommes là à la racine du péché, l'égoïsme. Nous sommes pleins de nous-mêmes et nous nous vidons de Dieu et du prochain: nous nous aimons plus que nous aimons Dieu. Le péché n'est pas ailleurs que dans notre coeur.

Le Péché, une amitié blessée ou brisée

Le conférencier expliqua ensuite que pour vraiment comprendre le péché il faut se mettre en face de notre amitié avec Dieu et pas seulement devant tel ou tel commandement. Car ce que Dieu veut c'est notre amitié, notre amour, et pas seulement l'obéissance à une loi. Il faut comprendre la vocation chrétienne comme un appel à l'amour et non comme un appel à l'obéissance pure et simple aux lois et disciplines.

Dieu n'est pas d'abord celui qui fait des commandements. Il n'est pas un Législateur qui fait des lois pour maintenir de l'ordre ou pour montrer son autorité. Il est d'abord celui qui nous aime et qui nous montre son amour. Dieu ne s'impose pas par des lois mais par son amour. Par son amour pour nous, il nous attire à l'aimer en retour.

C'est d'abord cet amour de Dieu pour nous que nous essayons de montrer au Catéchisme afin que les élèves soient attirés dans l'amitié avec le Père, le Fils et l'Esprit-Saint. L'amour du Père qui nous donne son Fils pour nous attirer à Lui et nous sauver: "Dieu a tellement aimé le monde qu'il a envoyé son Fils..." En Noël, nous voyons cet amour du Père révélé concrètement dans la venue du Christ: "Voici manifestée la bonté de Dieu qui sauve tous les hommes!" (épitre de la messe de minuit). Et le Père n'a pas hésité à sacrifier son Fils sur la croix pour ensuite le ressusciter et nous sauver. C'est sûrement dans le Christ que nous voyons l'amour de Dieu pour nous: "Il n'y a pas de plus grand amour que de donner sa vie pour ceux qu'on aime." Et nous présentons au Catéchisme ce grand plan d'Amour dans lequel le Père veut faire de tous les hommes ses fils. Déjà avec les petits nous inculquons cette idée que Dieu veut faire de nous des fils à l'image de son Fils, et nous aidons les enfants à reproduire en eux l'image du Christ.

La loi d'amour et l'imitation du Christ

Au lieu d'insister sur ce qui est péché et ce qui n'est pas péché, il faut plutôt apprendre comment aimer Dieu. Il faut être positif. Les commandements de Dieu, et surtout les enseignements et la vie du Christ, sont pour nous une lumière pour savoir comment aimer, en retour de l'amour du Seigneur pour nous. On sait comment les Commandements sont résumés dans l'amour, l'amour de Dieu et l'amour fraternel du prochain. Les commandements doivent nous apprendre à aimer, car sans l'amour ils ne valent rien. Ce que le Seigneur veut c'est notre coeur, et non la simple observance des commandements. Souvenons-nous des remontrances du Christ aux Pharisiens: "Ce peuple m'honore des lèvres, mais son coeur est loin de moi." Et "que m'importe vos fêtes, vos sabbats..." "Ce que je veux c'est la miséricorde et non le sacrifice." Qu'importe en effet au Seigneur l'obéissance aux commandements s'ils ne sont que pure obéissance sans amour!

C'est ainsi qu'au Catéchisme on essaie d'apprendre à aimer à travers les commandements, les paroles et la vie du Christ. Il convient de faire appel au coeur, à la liberté en adressant une invitation à aimer et non en demandant de se conformer à des lois. C'est ainsi que le Seigneur a fait: "Si vous m'aimez, vous garderez mes commandements" et "Si vous êtes mes amis, vous garderez mes commandements."

Mais combien plus facile est-il de comprendre la vie chrétienne et les commandements si nous cherchons à imiter l'amour du Christ pour son Père et son amour si profond pour les hommes, ses frères. Si nous voulons savoir comment vivre les commandements, comment aimer, nous n'avons qu'à regarder le Christ. Il s'agit de "reproduire en nous l'image du Christ", comme dit saint Paul. Reproduire dans notre vie son amour, avoir le même coeur que Lui: son dévouement, sa piété pour son Père et son service, son amitié pour les hommes.

C'est ainsi qu'au Catéchisme les enfants sont conduits à regarder le Christ pour l'imiter dans le détail de leur vie. C'est ainsi qu'ils apprennent à vivre leur amitié avec Dieu.

L'examen de conscience

Pour nous adultes comme pour les enfants, il s'agit de se mettre en présence du Seigneur et de se demander: "Où en suis-je rendu dans mon amitié avec Dieu?" Ais-je bien aimé? Ais-je dit "non" à l'invitation d'aimer le Seigneur et le prochain? Ainsi en se rappelant sa journée en face du Seigneur, en regard de ses commandements d'amour, ainsi que des paroles et de l'exemple du Christ, il apparait qu'on n'a pas aimé, qu'on est indifférent, mesquin, qu'on a fermé son coeur aux autres. On découvre ses péchés à la lumière de l'amour: les "non" qu'on a dit au Seigneur par égoïsme, indifférence, faiblesse.

Le Pardon de Dieu

Si nous pouvions croire profondément dans la miséricorde de Dieu, nous saurions davantage comment Il est devant nous qui péchons si souvent. Le péché ne surprend pas le Seigneur: il sait de quoi nous sommes faits. Et c'est parce qu'il nous sait pécheurs qu'il nous a donné son Fils et qu'il nous offre les sacrements. On voit trop souvent Dieu comme celui qui attend le pécheur, qui "espère" son retour. Mais il est celui qui court après, qui va au devant: il veut toujours nous pardonner.

Si Dieu donne son pardon, il ne le réserve pas simplement au sacrement de Pénitence. Le Seigneur veut nous pardonner tous les jours, quand nous lui demandons. Nous pouvons le lui demander dans le "Notre Père": pardonne-nous nos offenses comme...", ou dans le "Je confesse à Dieu" où nous demandons l'intercession de tous nos frères, surtout de nos frères les saints "de prier pour moi le Seigneur notre Dieu". Et à la messe, combien de fois avons-nous recours à la miséricorde de Dieu: "Seigneur prend pitié" — "Agneau de Dieu... prends pitié de nous" — "Seigneur... dis seulement une parole et mon âme sera guérie".

Mais c'est le sacrement de Pénitence qui nous permet de nous approcher du Seigneur sous le signe de sa miséricorde. C'est là qu'il nous signifie son pardon et qu'il confirme en nous ce pardon en prodiguant d'abondantes grâces de conversion. Le sacrement de Pénitence pourrait s'appeler avantageusement le sacrement de la Miséricorde ou encore le sacrement de la Réconciliation avec Dieu et avec nos frères que nous avons blessé par notre manque d'amour.

Il ne faut pas compliquer ce sacrement avec les enfants, surtout éviter tout ce qui pourrait leur faire peur ou leur donner du dégoût. Plus nous avons le sens de la vie chrétienne comme d'une amitié avec le Seigneur, plus nous sommes confortables devant le sacrement de Pénitence. A l'école il y a un effort pour diriger vers ce sacrement avec joie, car nous allons vers un Ami qui a hâte de nous pardonner et qui veut nous donner sa joie et sa paix.

Questions de la salle

Plusieurs questions furent posées, entre autres celle-ci: n'est-il plus question d'enseigner aux enfants les trois conditions essentielles pour qu'il y ait péché mortel (matière grave, réflexion suffisante et plein consentement)?

M. l'abbé Lane répondit d'abord en disant qu'il en est question comme tel seulement à partir de la 5e année, mais qu'on en tient compte déjà en première année, surtout pour ce qui regarde la réflexion suffisante et le consentement expliqués en d'autres mots. Les enfants sont amenés à faire la différence entre ce qu'ils font "par exprès" et ce qu'ils ont fait sans y avoir pensé.

Mais si nous en tenons compte, nous ne mettons pas l'accent là-dessus. Il ne faut pas habituer les enfants et les jeunes à se demander: "est-ce que ceci est mortel ou seulement véniel?" Très souvent ils veulent savoir jusqu'où ils peuvent aller avant que ce ne soit un péché mortel. Ils ne se placent pas devant le Seigneur qui les aime et qui leur demande de l'aimer, mais ils se placent devant eux-mêmes pour savoir jusqu'à quel point ils peuvent être égoïstes et aller communier quand même! Nous sommes ainsi devant une attitude pharisaïque qui veut compter, calculer avec Dieu et lui offrir le moins possible. Nous nos frères que nous avons blessés par notre manque d'amour.

Les questions se succédèrent mais enfin il fallut se quitter. La Présidente remercia sincèrement M. l'abbé Robert Lane et tous ceux et celles qui ont travaillé avec enthousiasme à faire un succès de cette série de rencontres sur la catéchèse.

Le Métro prend des précautions

Le comité des mesures d'urgence de la Corporation métropolitaine du Grand-Winnipeg a tenu une assemblée, à la direction de son président, le conseiller B. R. Wolfe, afin d'organiser la défense de la ville et de la région contre l'inondation menaçante.

Les conseillers apprirent que le gouvernement provincial avait confié au Métro la responsabilité pour le bien-être, le transport et les communications et que les diverses municipalités seront responsables des digues et des autres méthodes de combat contre les eaux dans leurs propres limites.

Un bureau des mesures urgentes est ouvert à 1767, avenue Portage. Ce bureau sera ouvert 24 heures par jour tant que durera le danger. Le Métro avait déjà des plans détaillés, en vue de circonstances critiques et les a remis à jour pour faire face au danger imminent.

Pour ceux dont les foyers sont situés dans des districts inondés ou qui sont menacés de l'être, le Métro aura des centres de réception où on pourra s'inscrire et obtenir des informations, le gite, des logements, des vêtements et de la nourriture. Le comité sera assisté par la Croix-Rouge, l'Armée du Salut et le Community Welfare Planning Council.

Le Métro établira aussi un réseau radiophonique spécial pour assurer les communications prioritaires entre les municipalités membres.

De plus, la Corporation devra prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer le service d'eau et du système d'égouts. Trente stations-pompes seront actionnées dès les premiers signes d'inondation des égouts.

M. R. H. G. Bonnycastle, président de la Corporation, sera en contact constant avec toutes les autorités provinciales, civiques et municipales afin d'en assurer la plus grande sécurité possible. La plus entière coopération existera entre les autorités, le public et les divers média de communication.

Ce communiqué a été publié par les soins de M. Arthur Fletcher, officier d'information.



M. Louis-Z. Perrin, dont la photo parait ci-haut, ouvrira officiellement son studio de photographie "Perrin du Manitoba", le samedi 16 avril prochain, à 159, avenue Provencher, St-Boniface. Né à Gravelbourg, Sask., M. Perrin fit ses études à Ste-Anne-des-Chênes, Man. Il est diplômé de l'école professionnelle de portraiture de Winona, Indiana, E.-U., spécialiste en photographie en couleur directe et a récemment suivi des cours en administration de studios à Vancouver, C.-B. Il est membre des P.P. de l'A. et P.P. de M. M. Perrin exerça sa profession pour Lyceum Photo Studios avant de le faire à son compte à Churchill, Man. Il est marié, père de deux enfants et demeure à St-Boniface.

Prochains cours d'été au Collège de St-Boniface

Les succès remportés ces dernières années par les cours d'été du Collège de St-Boniface en garantissent la vie et le progrès. A l'été de 1965, il y eut 261 élèves inscrits dont 149 poursuivaient des études en vue du B.A. de l'Université de Manitoba; les autres étaient soit des étudiants de pédagogie religieuse, soit des élèves du cours de conversation française (CREDIF). Cet été on offrira encore le même genre de cours. Voici la liste des sujets universitaires disponibles: Français (Théâtre) 120; Mathématiques (Calcul) 120; Anglais 122; Introduction à la Philosophie 123; Histoire de la Philosophie (ancienne) 221; Littérature biblique (Ancien Testament) 222; Littérature canadienne-française 227.

Pour tout renseignement on peut s'adresser au Secrétariat général du Collège de St-Boniface, 200, avenue de la Cathédrale, St-Boniface, Manitoba.



Chevaliers de Colomb

Conseil St-Boniface no 3158

Le 14 mars dernier, le Conseil St-Boniface s'enrichissait de six nouveaux membres. Ils passaient avec honneur le premier degré de l'Ordre. Nous leur souhaitons la bienvenue et espérons que nous parcourrons fraternellement ensemble le chemin de la vraie chevalerie.

Le frère Guy Bazin nous surprend à chaque fois qu'il entreprend quelque chose de nouveau. Cette fois, nous avons découvert qu'il possède des talents extraordinaires pour le théâtre. Continue la bonne besogne, Guy.

Nous espérons rencontrer nos frères de loin et de près de la province du Manitoba, le vendredi 25 mars, au Juniorat de la Ste-Famille à St-Boniface. Cette soirée promet d'être des plus intéressantes. Donc soyons présents.

Nous faisons présentement face à une autre inondation. Soyons prudents, prêts et patients. Rejetons la panique. Soyons disposés à coopérer avec nos voisins, avec les autorités, avec ceux qui dirigent les travaux de prévention. Exerçons la prudence surtout avec les enfants et les vieillards. Soyons patients avec tous ceux qui travaillent dans les services d'égouts, d'électricité, de transport, etc. Mettons notre chevalerie à l'oeuvre.

APRES-TOUT.

Thé annuel

La Ligue des Femmes Catholiques de la paroisse St. Francis tiendra son thé annuel, le dimanche 27 mars, dans la salle paroissiale, 1037, chemin Dugald, St-Boniface, de 2 h. à 5 h. p.m. Bienvenue à tous.

Un thé printanier

Les Dames Auxiliaires et les Vétérans Français organisent un "Luncheon" qui aura lieu à la Baie d'Hudson (Fashion Theatre, 5e étage) le jeudi 31 mars prochain, de 11 h. a.m. à 2 h. p.m., et sera suivi d'un thé printanier jusqu'à 4 h. p.m., sous le haut patronage de M. Damien Giordani, consul de France, et de Mme Giordani.

Les invités seront reçus par Mmes D. Giordani, E. T. Etsell, présidente des Dames Auxiliaires, et C. B. Nourse, et par M. Maurice Gyde, vice-président des Vétérans Français. Le thé sera ouvert par Mme Alfred-M. Monnin.

Mme H.-J. de la Fontaine, secrétaire des Dames Auxiliaires, est l'organisatrice générale. Mme A.-M. Bocquin s'occupera de la caisse.

Tous sont cordialement invités.

INSTITUT COLLÉGIAL ST-JOSEPH

Réunion des anciennes élèves

La réunion des anciennes élèves de l'Institut Collégial St-Joseph prend un élan nouveau cette année. Elle aura lieu le dimanche 27 mars, à 2 h. 30 de l'après-midi. Une messe sera célébrée par Son Exc. Mgr Maurice Baudoux à 4 heures et un banquet genre "Smorgasbord" suivra.

L'Amicale s'adaptera pour répondre aux besoins actuels de ses membres. Des plans nouveaux et des projets intéressants seront soumis à toutes les présentes.

Les organisatrices de cette réunion annuelle ont consacré beaucoup de temps pour en assurer le succès. Des recherches innombrables ont été faites pour retracer le plus grand nombre possible d'anciennes étudiantes de l'Académie. Si des oublis ont été faits dans les invitations, n'hésitez pas à y assister quand même. Toutes sont invitées à venir revoir leurs compagnes de classe et à renouer des amitiés délaissées.

Michelle LEDOUX.

Société du Cancer

La Ligue des Femmes Catholiques de St. Thomas More a présenté deux films dans leur salle paroissiale, le 9 mars, à 9 h. p.m. L'un traitant du cancer affectant les organes féminins et l'autre du cancer de la peau. Le Dr R.-A. Jacques, directeur médical pour la Société du Cancer de St-Boniface, était présent pour répondre aux questions posées.

La Ligue des Femmes Catholiques de Ste-Bernadette présenta trois films, le 14 mars. Deux de ces films se rapportaient aux cancers affectant les femmes et le troisième au cancer dû à la cigarette. Ce dernier film fut présenté aux étudiants et intéressa spécialement les parents. Le Dr C. Murphy répondit aux questions posées par les dames.

A venir

Les dames de l'église "Evangelical Free Church" de Windsor Park présenteront deux films sur le cancer le mardi soir 29 mars, à 8 h. dans l'auditorium de l'église. Toutes les dames sont invitées à s'y rendre. Un médecin sera présent pour répondre aux questions. Il y aura des rafraîchissements.

La Société du Cancer de St-Boniface se réunira le mercredi soir 23 mars, à 8 h., chez M. J.-E. St-Hilaire, président, 456, rue Aulneau, St-Boniface, Man.

L'homme est justifié par les oeuvres et non par la foi seulement (Jac 2, 24)

Club français au Collège United

Ce fut tout naturellement dans une ambiance française qu'est née l'idée d'organiser un Club français au Collège United. Au cours d'une soirée au Collège de St-Boniface, quelques étudiantes de United, entrainées par cette vivacité si typique des Français, eurent l'idée de se réunir chaque lundi pour causer en français. Cette idée s'est enracinée vite et leur enthousiasme a séduit un bon petit nombre de leurs amis des classes françaises.

Ils étaient une vingtaine, tous avides de conversation et de camaraderie. Les idées fourmillaient, la timidité disparaissait, on se hasardait avec une audace croissante à pratiquer le français. Parfois s'imposait la nécessité de se rabattre sur l'anglais et, grâce à ce mélange ridicule, le groupe s'animait.

Pleins de confiance, aux approches de Noël ils se sont aventurés à agrémenter la veillée des vieux de St-Boniface en leur présentant quelques chants de Noël. C'est là qu'ils ont noué une amitié opportune avec les étudiants de St-Boniface. Car cette amitié, cimentée par une deuxième rencontre pendant les fêtes de Noël, devait se montrer fructueuse.

Depuis le commencement de la nouvelle année, les membres se réunissent le lundi et le jeudi à l'heure du diner. On passe le temps à écouter des disques, à lire et à discuter des morceaux de littérature, ou tout simplement à faire de la conversation. Parfois, quand ils sont aux prises avec les idées, ils se heurtent aux difficultés d'expression qui néanmoins s'aplanissent sensiblement.

Pour combler leurs efforts, ils ont eu, le 26 février, une soirée française où ont assisté un assez grand nombre d'étudiants des deux collèges et de quelques écoles secondaires. Tout le monde s'est amusé à chanter du folklore canadien-français, à regarder deux courts métrages, à parler en français et à danser. L'allégresse et la cordialité qui y régnaient portent à croire qu'on a commencé à réaliser l'espoir de créer des liens plus étroits entre tous les étudiants qui s'intéressent à approfondir et à étendre leur connaissance de la langue française.

Wilfred ABERDEEN.

Décès

A.-B. BEAUCHEMIN

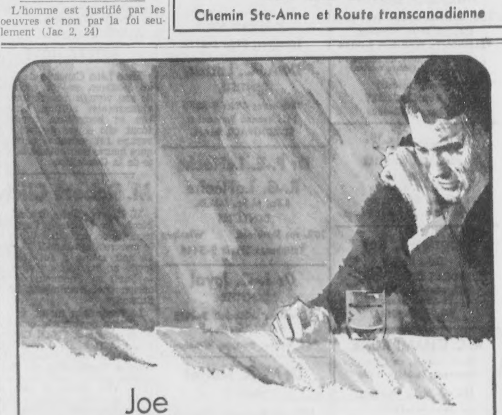
Le petit Alain-Blaine Beauchemin, fils de M. et Mme Horace Beauchemin, de l'avenue Morrow, à St-Vital, est décédé à l'hôpital général St-Boniface, le mercredi 16 mars. Le service eut lieu le lendemain et l'inhumation se fit au cimetière du St-Sépulcre.

MME M.-A. GOSSELIN

Le mercredi 9 mars décédait à l'hôpital général St-Boniface Mme Marie-Anna Gosselin, âgée de 86 ans. La messe de Requiem fut chantée en la cathédrale de St-Boniface, le samedi 12 mars, et l'enterrement eut lieu dans le lot de famille au cimetière de l'endroit.

Mme Gosselin, née Poitras, naquit à St-Eugène, Qué., le 26 novembre 1879. Son époux, M. Alexandre Gosselin, la précéda dans la tombe en 1962. Ils demeuraient autrefois à Woodridge, Man.







Chronique de CBWFT

Pour obtenir des renseignements supplémentaires ou pour exprimer des opinions sur les émissions de CBWFT, signalez 774-2541, poste 249, ou écrivez aux Services de publicité, Société Radio-Canada, 541, avenue Portage, Winnipeg. Adressez-vous en français.

Une "Heure du concert" consacrée à Wilfrid Pelletier

C'est à Wilfrid Pelletier, l'ami des jeunes, le découvreur des talents musicaux au Québec, l'animateur des concerts pour la jeunesse que rendra hommage "L'heure du concert" du jeudi 24 mars.

Cette "Heure du concert" permettra aux téléspectateurs d'entendre Wilfrid Pelletier raconter lui-même les principaux moments de sa carrière. Des oeuvres musicales illustreront à leur manière un fait ou une date importante dans cette longue vie consacrée à la musique.

Mary Curtis-Verna, soprano dramatique du Metropolitan, chantera un extrait du 2e acte de la "Forza del destino". Michele Molese, ténor du City Center Opera de New York, interprétera des extraits de "Cavalleria Rusticana" de Mascagni et de "Luisa Miller" de Verdi. La basse Otto Edelmann, du Metropolitan et de l'Opéra de Vienne, chantera un passage de la "Forza del destino de Verdi".

Cette "Heure du concert", qui sera télévisée à 10 h. du soir, est une réalisation de Jean-Yves Landry.

Pétula Clark à Music-hall

"Music-hall", c'est brillant; c'est pétillant; c'est rutilant; c'est scintillant; c'est hilarant. C'est du moins de cette façon que nous imaginons l'émission du dimanche 27 mars qui sera réalisée par un maître des variétés, Roger Fournier, et animée par la gracieuse Elaine Bédard.

A ce "Music-hall", pétillante d'entrain sera la célèbre idole de tous les jeunes, Pétula Clark; brillant, comme toujours, sera le chanteur-auteur-compositeur, Marc Gélinas; charmante sera la jeune chanteuse de Rimouski, Lise Poirier; hilarants seront les deux as de la comédie, Paul Berval et Denis Drouin; scintillants seront les décors de Charles Playfair; rutilants, enfin, seront les costumes crées par Gérard Hébert.

La chorégraphie, à ce "Music-hall", sera réglée par Jack Ketchum; les éclairages, par Yves Dallaire. A la direction technique, Michel Duhamel.

Un pari de milliardaire

On peut parier sur une foule de choses, les chevaux, les courses-automobiles, etc. Il est rare cependant qu'on parie sur l'honnêteté des gens, surtout si on a affaire à un parfait inconnu et qu'il faille, pour s'adonner à cet exercice, mettre en jeu un million de dollars. C'est là une distraction de milliardaires qui a ses imprévus, comme on le verra dans l'oeuvre d'Albert Husson, "Un pari de milliardaire", qui sera à l'affiche du prochain "Téléthéâtre" de Radio-Canada, le dimanche 27 mars, à 9 h. du soir.

Inspiré d'une nouvelle du célèbre humoriste américain Mark Twain, "Un pari de milliardaire" nous fait rencontrer d'abord les deux "parieurs", Douglas Bartock et Christopher Billing, qui, au cours d'un petit concours de tir au pistolet, discourent tous deux de l'influence de l'argent sur la probité d'un homme. Un événement imprévu va donner aux deux hommes l'occasion de mettre à l'épreuve leurs opinions respectives à ce sujet.

C'est alors que Peter Stavely entre en scène. C'est un jeune homme pauvrement vêtu, sans logis, sans le sou, mais qui n'est pas cependant un clochard. Un hasard provoque la rencontre de Peter avec les deux milliardaires qui lui remettront, question de s'amuser, un chèque de un million de dollars. Comment ce chèque va-t-il transformer la vie de Peter? Voilà ce à quoi les téléspectateurs assisteront.

Pierre Thériault personnifiera Peter; François Rozet, le sénateur Billing; Roland Chenail, Douglas Bartock et Margot Campbell, Margaret Billing.

Division Scolaire de St-Boniface No 4

RAPPORT FINANCIER

pour l'année se terminant le 31 décembre 1965

BILAN DU FONDS DE CAPITAL
au 31 décembre 1965

ACTIF

Encaisse		$ 14,954.44
Actif immobilisé —		
Terrain, au prix coûtant	$ 483,869.35	
Edifices, à valeur d'évaluation	4,359,645.08	
Equipement, à valeur d'évaluation	513,123.00	5,356,637.43
Compte de réserve (trésorier provincial)		157,488.60
Comptes à recevoir		11,648.57
		$5,540,729.04

PASSIF

Obligations (principal seulement)		$2,679,812.39
Comptes à payer		3,800.00
Dû au fonds de revenus		35,908.27
Autre passif —		
Améliorations locales — Ladco Co. Ltd.		156,891.49
Solde de fonds —		
Surplus d'évaluation	$1,201,921.49	
Placement en actif immobilisé	1,462,395.40	2,664,316.89
		$5,540,729.04

BILAN DU FONDS RE REVENU
au 31 décembre 1965

ACTIF

Encaisse — Compte général		$ 82,104.20
— Compte d'obligations		2,589.40
Comptes à recevoir —		
Octrois — Province du Manitoba	$ 286,830.71	
Autre — Loyer et frais de non-résidents	2,140.71	288,971.42
Dû du fonds de capital		35,908.27
Primes d'assurance non expirées		2,155.00
Compte des cahiers d'écolier		513.22
		$ 412,241.51

PASSIF

Comptes à payer		$ 70,220.09
Obligations et intérêt non payés		2,589.40
Frais de cautionnement		17,564.19
Solde de fonds —		
Réserve pour l'année Centenaire	$ 2,000.00	
Surplus (excédent de l'actif sur le passé)	319,867.83	321,867.83
		$ 412,241.51

Rapport des Vérificateurs

Nous avons examiné les bilans — fonds de capital et fonds de revenu de la Division Scolaire de St-Boniface No 4 au 31 décembre 1965, et l'état de revenus et dépenses pour l'année terminée à cette date. Notre examen a comporté une revue générale des procédés comptables et tels sondages des livres et pièces comptables et autres preuves à l'appui que nous avons considérées nécessaires dans les circonstances.

A notre avis, les bilans — fonds de capital et fonds de revenu — et l'état de revenus et dépenses présentent équitablement la situation financière de votre Division Scolaire au 31 décembre 1965, ainsi que les résultats de ses opérations pour l'année terminée à cette date, conformément aux principes comptables généralement reconnus, appliqués de la même manière qu'au cours de l'année précédente.

Signé à St-Boniface, Manitoba, le 28e jour de février 1966.

Rapports approuvés:

G.-M. DeCruyenaere, président
A.-A. Fréchette, secrétaire-trésorier

Forest, Guénette et Cie
Comptables agréés
et vérificateurs.

Etat de Revenus et de Dépenses
pour l'année se terminant le 31 décembre 1965

Revenus

	Evaluation budgétaire	Revenus actuels	Excédent budgétaire ou déficit*
Octrois d'opérations	$1,088,459.50	$1,091,791.00	$ 3,331.50
Octrois à capital	161,147.19	168,284.55	7,137.36
Autres octrois	43,978.50	66,171.84	22,193.34
Taxes spéciales (municipales)	782,367.81	782,367.81	
Autres revenus — frais de non-résidents	9,800.00	11,128.36	1,328.36
Revenu total	$2,085,753.00	$2,119,743.56	$33,990.56
Déficit budgétaire	30,197.00		30,197.00*
	$2,115,950.00	$2,119,743.56	$ 3,793.56*

Dépenses

	Evaluation budgétaire	Dépenses actuelles	Excédent budgétaire ou déficit*
Services d'enseignement	$1,320,295.00	$1,303,779.91	$16,515.09
Fournitures de classe —			
Académique	40,026.00	40,600.33	574.33*
Technique et professionnelle	4,957.00	4,913.48	43.52
Bibliothèques	11,365.00	10,933.03	431.97
Manuels scolaires	34,500.00	57,781.45	23,281.45*
Entretien et opération des écoles	221,238.00	231,280.48	10,042.48*
Administration	75,268.00	67,758.28	7,509.72
Transport	14,970.00	13,587.95	1,382.05
Autres dépenses	2,630.00	1,837.55	792.45
Dépenses à capital —			
Obligations — principal	152,381.00	151,381.43	999.57
— intérêt	159,942.00	141,758.75	18,183.25
Compte de réserve — dépôt	16,541.00	16,541.06	.06*
Edifices et équipement	18,817.00	23,082.96	4,265.96*
Fonds d'amortissement	5,021.00	5,021.60	.60*
Escompte sur obligations	5,000.00	8,648.96	3,648.96*
Améliorations locales — sites	32,999.00	32,998.85	.15
Dépenses totales	$2,115,950.00	$2,111,906.07	$ 4,043.93
Surplus de l'année		7,837.49	7,837.49
	$2,115,950.00	$2,119,743.56	$ 3,793.56



M. Lorne Leech, président de la compagnie "Lance Publishing", a annoncé la semaine dernière qu'il serait candidat à la prochaine assemblée de nomination de l'Association Conservatrice-Progressiste pour la circonscription de St-Vital. Agé de 38 ans, M. Leech, qui est natif de St-Vital, a été membre de l'exécutif du "Windsor Community Club" et président du Club de Curling de St-Vital.

"Notre petite Ville" au Cercle Molière

Les 4, 5 et 6 mai prochains, le Cercle Molière présentera, à l'Institut Collégial St-Joseph, une pièce en trois actes, "Notre petite Ville", excellente adaptation française de "Our Town" du dramaturge américain Thornton Wilder.

Cette pièce qui suscita énormément d'intérêt dès sa création aux Etats-Unis est toujours restée au répertoire des troupes de théâtre. Tous ceux qui ont suivi les festivals d'art dramatique ont eu l'occasion de la voir jouer, soit dans l'original, soit en français. On la reprend à l'occasion en Europe également et tout récemment encore elle était à l'affiche d'un théâtre de Paris.

En écrivant "Our Town", l'auteur a voulu en quelque sorte relever un défi: prendre des personnages qu'on rencontre tous les jours, dans toutes les petites villes, les montrer absorbés dans les occupations banales qui remplissent leurs journées, les suivre tout au long de leur existence sans imprévu et tirer de tous ces éléments une oeuvre pleine de pittoresque, de gaieté et d'émotion. C'est précisément parce que son auteur a réussi ce tour de force que cette pièce a connu un succès enviable et durable.

Comme l'action se passe dans les premières années du siècle, dans une petite ville de la Nouvelle-Angleterre, le pittoresque des coutumes, des personnages, des costumes, ajoutent un élément de plus à l'intérêt du spectacle.

La pièce demande de nombreux interprètes, très bien typés, et pour établir sa distribution le metteur en scène, Gilles Guyot, a fait appel aussi bien à des membres du Cercle qu'on n'a pas vu en scène depuis plusieurs années qu'à de toutes nouvelles recrues et à ceux qui ont été très actifs ces derniers temps.

Les répétitions vont bon train, et les 4, 5 et 6 mai, la troupe du Cercle Molière sera prête à faire à son public les honneurs de "Notre petite Ville".

Au poste CBWFT

JEUDI 24 MARS

3.45—Femme d'aujourd'hui
4.45—La Boîte à Surprise
5.15—Les Croquignoles
5.45—Jeunesse oblige
6.15—Téléjournal
6.30—Roquet, belles oreilles
7.00—Aujourd'hui
8.00—Tous pour un
8.30—Rocambole
9.00—Sextant
9.30—Défis nouveaux
10.00—L'Heure du concert
11.00—Cinéma: "Sang et or"

VENDREDI 25 MARS

3.45—Femmes d'aujourd'hui
4.45—La Boîte à Surprise
5.15—Nos Frères, les hommes
5.45—Jeunesse oblige
6.15—Téléjournal
6.30—Les Cadets de la forêt
7.00—Aujourd'hui
8.00—Du côté de Québec
8.30—Cinéma international: "La Fille à la valise"
10.15—Les Couche-tard
10.45—Micheline
11.00—Cinéma: "Les Bonnes Femmes"

SAMEDI 26 MARS

2.15—Cours universitaires
4.30—Langue vivante
4.45—Don Quichotte
5.15—100 millions de jeunes
5.45—Tour de terre
6.15—Téléjournal
6.30—Trois étoiles
7.00—Aujourd'hui
8.00—La Poule aux oeufs d'or
8.30—Long métrage: "Les Raisins de la colère"
10.00—Votre choix
10.30—C'est écrit dans le ciel
10.45—Cinéma: "Corps sans âme"

DIMANCHE 27 MARS

2.15—Cours universitaires
4.30—Les Travaux et les jours
5.00—Signes du temps
5.30—L'Heure des quilles
6.30—Expo '67
7.00—Walt Disney présente
8.00—Music Hall
9.00—Téléthéâtre: "Un pari de milliardaire"
10.30—La Grande Guerre
11.00—D'hier à demain

LUNDI 28 MARS

3.45—Femme d'aujourd'hui
4.45—La Boîte à Surprise
5.15—Atome et galaxies
5.45—Jeunesse oblige
6.15—Téléjournal
6.30—Les Enquêtes Jobidon
7.00—Jeunesse oblige
8.00—Les Belles Histoires des pays d'en haut
8.30—Face à la musique
9.00—Bras dessus, bras dessous
9.30—Entre ciel et terre
10.30—Cartes sur table
11.00—Cinéma: "L'Affranchi"

MARDI 29 MARS

3.45—Femme d'aujourd'hui
4.45—La Boîte à Surprise
5.15—Bobino
5.45—Jeunesse oblige
6.15—Téléjournal
6.30—Robinson Crusoé
7.00—Aujourd'hui
8.00—Septième-Nord
8.30—Route 66
9.30—De 9 à 5
10.00—Caméra 66
10.30—Festival du cinéma polonais: "Adieu jeunesse"

MERCREDI 30 MARS

3.45—Femme d'aujourd'hui
4.45—La Boîte à Surprise
5.15—La Vie qui bat
5.45—Jeunesse oblige
6.15—Téléjournal
6.30—Thierry la Fronde
7.00—Aujourd'hui
8.00—Le Bonheur des autres
8.30—Cinéma de Paris: "Maigret et l'affaire St-Fiacre"
10.15—Le Sel de la Semaine
11.15—Les Affaires de l'Etat
11.30—Les Incorruptibles



FILMS au poste CBWFT

SERVICE DE PRESSE
Office Catholique national des Techniques de diffusion

Jeudi 24 mars

11 h. — **Sang et or:** E.-U. 1948. Drame sportif de R. Rossen avec Lili Palmer et John Garfield. — Un jeune boxeur tombe entre les mains de gérants malhonnêtes. — Très mouvementé. Photographie originale. — Situation libre. Violences. Adultes.

Vendredi 25 mars

8 h. 30 — **La fille à la valise:** It. 1961. Drame psychologique de V. Zurlini avec Claudia Cardinale et Jacques Perrin. — Un adolescent s'éprend tendrement d'une jeune fille séduite, puis abandonnée par son frère. — Délicat et nuancé. Climat poétique. Interprètes très bien dirigés. — Positif. Moeurs faciles. Adultes.

11 h. — **Les bonnes femmes:** Fr. 1960. Etude de moeurs de C. Chabrol avec Bernadette Lafont et Lucille Saint-Simon. — Les aventures de quatre jeunes vendeuses parisiennes. — Mise en scène habile. Sujet sordide. — Film négatif et déprimant. Vulgarités. Déconseillé.

Samedi 26 mars

10 h. 45 — **Corps sans âmes:** It. 1953. Drame psychologique de M. Antonioni avec Lucia Bose et Gino Cervi. — Une vedette de cinéma aspire en vain à jouer de grands rôles. — Style dépouillé et vigoureux. Remarquable photographie. Lucia Bose excellente. — Ambiance pessimiste. Liaison. Scène sensuelle. Adultes, des réserves.

Lundi 28 mars

11 h. — **L'affranchi:** It. 1954. Mélodrame de V. Cottafavi avec Elisa Cegani et Fausto Tozzi. — Après une vie dévoyée, un jeune homme revient chez lui et tente en vain de retrouver la voie de l'honnêteté. — Toutes les ficelles du genre. Réalisation convenable. Interprétation sans conviction. — Liaison. Adultes, des réserves.

Mercredi 30 mars

8 h. 30 — **Maigret et l'affaire Saint-Fiacre:** Fr. 1959. Drame policier de J. Delannoy avec Jean Gabin et Valentine Tessier. — Maigret éclaircit l'énigme qui entoure la mort de la comtesse de Saint-Fiacre. — Bon film policier. Beaucoup d'atmosphère. Excellente interprétation. — Conduite répréhensible. Adultes.

Le trio Foerster aux JMC

La saison allait s'achever en gloire par un concert donné par Guy Fallot qui semble bien être l'artiste préféré du public. Un malheureux accident de la route nous privait de cette fête. Heureusement il y avait le Trio Foerster. Trio de première force. Il n'en fallait pas moins pour remplacer Fallot.

Beau jeu classique dans Haydn. Au temps de Haydn, la musique était toute de précision, de netteté, de clarté, au point que cela pouvait devenir sécheresse chez les moins doués. Mais chez Haydn, presque autant que chez Mozart, il n'en était pas ainsi. Tant le génie s'accommode toujours du matériau à sa portée. S'il lui arrive d'innover, ce n'est pas qu'il se soucie d'innover, car il peut faire un chef-d'oeuvre sans innover le moins du monde.

Une telle précision d'écriture exige une non moindre précision d'exécution. Musique impitoyable, la moindre imperfection est aussitôt perçue par l'oreille la moins exercée. alors qu'en certaines musiques plus touffues le courant charrie parfois bien des scories.

Très belle exécution du trio de Haydn par le Trio Foerster.

Ensuite un trio de Shostakovitch. Est-ce prévention? Pourtant Wagner, qui est autant de Bismark sinon d'Hitler, que Shostakovitch est de Staline ou de Lénine, Wagner nous enchante encore. Et alors que nous mettrions volontiers Bismark, Hitler, Lénine, Staline dans le même sac, nous n'en ferions pas de même de Wagner et de Shostakovitch. Alors?

Thèmes contournés, allure compassée, quelques effets controuvés. Et c'est plutôt contenu malgré quelques brusqueries, quelques rudesses même ici et là. L'auteur semble avoir voulu donner le change, gonfler la voix; et de peur qu'on ne lui trouve un air bon garçon, il fait le terrible. Cependant, son trio nous semble moins morne que ses symphonies. J'aurais quand même volontiers entendu un Schubert ou un Beethoven au lieu de ça.

Pour finir, Dvorak.

Tout à l'heure, Haydn, c'était perfection plutôt qu'abondance. Ici c'est abondance surtout, mais abondance mélodique. Nombreux motifs d'une frappe assez rare, avec une mise en oeuvre possédant moins de variation que d'amoncellement. On dit surtout que Dvorak a trop de facilité mélodique, mais il faut avouer que le plus souvent ce sont de véritables trouvailles que ces airs aux saveurs de terroir. On a aussi souvent signalé des imperfections techniques chez Dvorak. Mais cette musique vaut quand même beaucoup par ce qui s'y trouve si abondamment malgré ce qui peut y manquer.

Le Trio Foerster fut admirable dans cette musique d'un des leurs. Ce que l'art peut gagner à ce que certains sentiments s'y adjoignent.

Belle fin de saison. Que sera la saison qui vient? Année du Centenaire, de l'Expo. Ce sera bien sûr l'une des plus brillantes.

Chevaliers de Colomb

Conseil Goulet no 3681

Soirée

Tous ceux qui ont assisté à la soirée du 18 mars sont unanimes à dire qu'elle fut un succès. Les organisateurs avaient bien préparé leur affaire et le tout s'est passé on ne peut mieux. Une forte délégation de nos frères de La Salle a été vivement appréciée de tous.

Déjeuner-communion

Le dernier déjeuner-communion "père-fils" du dimanche 20 mars en l'église du Précieux-Sang a surpris plus d'un frère! Une quarantaine d'entre eux ont répondu à l'invitation du frère Philippe Jeanson et de son comité et y ont amené, soit un fils, soit un neveu. Deux jeunes, Gilbert Verrier et Jean-Louis Sala, placés à la table d'honneur pour le déjeuner en compagnie du Grand Chevalier, Noël Girard, et de S. H. le maire de St-Boniface, Joseph Guay, garderont un excellent souvenir de cette journée.

Après un copieux repas de jambon et d'oeufs, de lait, de café et de brioches à satisfaire les estomacs les plus exigeants, S. H. le maire expliqua à un auditoire attentif les nombreux préparatifs entrepris par la ville pour protéger les citoyens contre une inondation possible. Tout sera prêt dès cette semaine! La ville se prépare pour le pire, mais avec tous les citoyens, espère pour le mieux!

L'orateur-invité fut présenté par le frère Hervé Sala et remercié par le Grand Chevalier lui-même. Un merci spécial donc à notre invité d'honneur, sans oublier nos félicitations aux organisateurs dévoués!

Espérons que les frères sauront se rendre en aussi grand nombre à notre prochain déjeuner-communion à La Salle!

RIGOLETTO.

Exposition d'artisanat à l'hôpital Taché

L'atmosphère, dans l'auditorium de l'hôpital Taché, jeudi dernier, vibrait de joie et d'excitation. Ces deux émotions étaient partagées parmi les patients, âgés ou jeunes, les personnes préposées à leur soin et à leur éducation et les invités venus se rendre compte du travail merveilleux d'artisanat qui s'y accomplit.

En effet, environ 70 patients endimanchés étaient groupés autour de longues tables et travaillaient. Certains maniaient de petites tuiles en céramique, d'autres des aiguilles à coudre ou à tricoter; d'autres s'occupaient au tissage ou au crochetage; certains messieurs s'occupaient à faire des objets en cuivre ou en aluminium repoussé. Tous, malgré leur curiosité envers les visiteurs, s'appliquaient et se disaient parfois quelques mots. Leur expression était intéressée et heureuse. Chacun portait une carte d'identité en forme de trèfle, car c'était "la St-Patrice". C'était aussi, et surtout, la première fois que le public était invité à venir dans la salle de thérapie occupationnelle.

Mme A.-M. Monnin, membre de l'Auxiliaire de l'hôpital, fit un bref historique de cette nouvelle activité. C'est en 1962 que la nouvelle supérieure, la Rév. Sr Tougas, S.G.M., se rendit compte, en visitant les patients âgés et les handicapés, combien tous semblaient tristes et moroses, à ne rien faire dans leurs chambres. Elle décida qu'il fallait à tout prix trouver moyen d'occuper les mains et l'esprit de ces pauvres malades afin de prévenir ou d'enrayer une détérioration mentale. Grâce à un modeste don d'un bienfaiteur, une pièce fut aménagée pour la thérapie occupationnelle.

L'année suivante, on fonda l'Auxiliaire et, avec l'aide de ses membres et de volontaires, le projet fut lancé pour de bon et n'a cessé de progresser depuis. La présente directrice professionnelle, Mme C. D. Smith, fut engagée. Un petit relevé s'impose: juillet 1963, 6 patients, 2 volontaires; décembre 1963, 19 patients, 4 volontaires; décembre 1964, 34 patients, 9 volontaires; décembre 1965, 42 patients, 10 volontaires. Depuis le mois d'octobre dernier, on a même commencé la thérapie auprès des personnes qui ne peuvent pas quitter leur chambre et qui sont retardés ou arriérés. Mme G.-H. Bérubé compte maintenant 12 élèves à la salle Youville et 12 dans celles de Ste-Marguerite et Ste-Marie.

Après de longues démarches, le ministère du Bien-être a enfin apporté une aide limitée à ce magnifique travail, après s'être rendu compte du contentement qu'éprouvaient les patients en faisant ces travaux. Les classes ont lieu deux fois par semaine et jusqu'à date 108 patients en ont bénéficié.

Pour compléter ce programme, on organise chaque mois des séances de cinéma, de bingo, de chant, d'anniversaire, etc. Une soixantaine de patients peuvent y assister et en jouissent beaucoup.

Les patients semblent avoir recouvré de l'intérêt à la vie, de dire Mme Monnin, et M. le Dr J.-M. Huot, médecin attaché à l'hôpital, ajouta que le travail est une nécessité pour l'homme et que le fait de pouvoir faire quelque chose d'utile est la meilleure thérapie qui soit pour ces patients.

Mme Armand Debanne, présidente de l'Auxiliaire, souhaita la bienvenue aux nombreux invités parmi lesquels on remarquait Son Exc. Mgr M. Baudoux, archevêque de St-Boniface, qui porte un grand intérêt à cette oeuvre, et d'autres membres du clergé.

M. John Kroeker, surintendant de CARE, exprima les félicitations du ministère de la Santé et son espoir que des centaines de personnes, telles que celles qu'il voyait à l'hôpital Taché, puissent recevoir les mêmes soins.

La Rév. Sr Tougas, supérieure, remercia tous ceux et celles qui ont prêté leur appui à ce magnifique projet, et répéta les remarques de Mme Monnin en ce qui concerne l'attitude rassérénée des patients depuis qu'ils peuvent occuper leur temps à un travail utile.

L'Union Nationale Française a tenu sa réunion annuelle

Les membres de l'Union Nationale Française ont tenu leur réunion annuelle le dimanche 13 mars à 2 h. p.m. dans la salle du Credit Union League à St-Boniface sous la présidence d'honneur de M. Damien Giordani, consul de France, et la présidence active de M. Joseph Chabalier.

Après la lecture de l'ordre de convocation et du procès-verbal de l'assemblée générale du 28 février 1965, M. Joseph Chabalier soumit aux membres présents le rapport des activités de la Société du 1er février 1965 au 31 janvier 1966, conformément aux articles 20 et 24 des Statuts qui avaient été adoptés l'année dernière.

Dans ce rapport on note tout particulièrement que le Comité des Fêtes s'enorgueillit avec raison du succès du "14 Juillet à Paname", de l'Arbre de Noël, du réveillon du Jour de l'An, de la visite de Son Exc. M. François Leduc, ambassadeur de France au Canada, d'étudiants-touristes français et de sénateurs de France, des bals du samedi soir, etc.

Dans le domaine de la publicité, on mentionna la coopération de CKSB et de la Liberté et le Patriote, la possibilité d'organiser un voyage en France avec arrêt à Montréal pour y visiter l'Expo '67, le lancement éventuel d'une "saison du cinéma français".

Le comité d'Entraide et de Bienfaisance espère obtenir des secours du gouvernement français pour "faire beaucoup plus pour les nôtres qui sont dans le besoin, et pour la diffusion de la langue et de la culture françaises", mais déjà l'UNF est fière de son prix annuel octroyé à l'élève de la 11e année qui obtient la plus haute note lors de l'examen de français de l'Association des Canadiens français du Manitoba, de son prix à l'élève qui se classe premier lors du concours déclamatoire de La Relève, de son adhésion au Club des 200 de l'ACFM et de son droit de participation au sein du conseil exécutif de cette Association, de sa participation le 15 janvier dernier au Colloque de l'ACFM qui groupait une centaine de personnes représentant les principales associatons et institutions franco-manitobaines.

M. Christian Schmitt, trésorier, donna le rapport financier: 221 personnes ont payé leur cotisation en 1965; les recettes totales s'élèvent à $16,613.75, dont $506.13 en bénéfices nets; le conseil d'administration fut autorisé le 30 mai dernier à faire un placement de $2,500 à 6 pour cent pour un an; on étudie le projet de "construire notre propre salle", étude qui se poursuivra en 1966 avec l'espoir que ce "rêve" se concrétisera sous peu.

Avant d'inviter M. Giordani à dire quelques mots, M. Chabalier tint à souligner le dévouement inlassable du comité 1965 et le travail de très nombreuses aides bénévoles, ainsi qu'à remercier MM. Pierre Fontaine, président des Anciens Combattants Français, et M. E. Couture, président du Cercle Ouvrier.

Dès le début de son discours, M. Giordani exprima son regret du départ de M. Chabalier, président, qui "sut agir plutôt que parler", mais il se réjouit en même temps de savoir que le président démissionnaire continuera quand même d'apporter au comité l'appui de son expérience et de ses conseils, suivant ainsi l'exemple passé de son illustre père qu'aucun membre de l'UNF ne peut oublier. Il félicita chaleureusement les dévoués membres du comité qui ne se laissèrent jamais abattre par les critiques négatives et profitèrent toujours des critiques constructives, pour le plus grand bien de la Société qui a ainsi grandi et cessé d'être au stade de "bal de sous-préfecture". Après tout, dit-il, nous sommes ici dans une capitale et il faut plus que jamais participer à toutes les activités que ne cesse de promouvoir l'ACFM. Ce qui ne doit aucunement empêcher "nos activités propres". Par exemple, pourquoi ne pas entreprendre de diffuser ici au Manitoba, par l'UNF, les films de France, non seulement le film documentaire, mais les longs métrages que d'excellents services de Montréal peuvent nous procurer. Ainsi on pourrait grouper tout un public manitobain avide de loisirs culturels français d'allure moderne. Et, du coup, attirer au sein de la Société tant d'autres "éléments français" que les bals du samedi soir n'intéressent peut-être pas.

Dans un domaine plus pratique, continue l'orateur, il me fait plaisir de démontrer que la France fait déjà beaucoup au Manitoba. Par exemple, la visite de M. l'Ambassadeur, homme d'action et de vision, a produit rapidement d'heureux résultats: on a pu procurer des revues françaises à plus de 100 institutions et organisations; des crédits supplémentaires ont permis un accroissement des dons en livres aux bibliothèques des Collèges de St-Boniface et d'Otterburne et à la bibliothèque publique de St-Boniface, et des dons de disques français à CKSB et à la bibliothèque publique; dans le domaine des bourses "universitaires", dans le cadre de l'entente France-Canada et France-Québec, il suffit désormais de présenter de sérieux candidats, avec l'assurance qu'on s'intéressera pratiquement à chacune des demandes; et puis, il y a les bourses "pour les enfants français" dans les institutions de langue française (comme les collèges de St-Boniface et de Gravelbourg), mais il faudrait voir à ce que la diminution actuelle des candidats reçoive les correctifs qui s'imposent.

M. Giordani termina son discours en faisant un tour d'horizon de la politique extérieure de la France, particulièrement en ce qui concerne l'OTAN: "Des conditions nouvelles en 1966 exigent une réadaptation nécessaire. Peut-être pas en 1949, mais certainement en 1966 il faut bien accepter que la France cherche son indépendance sans pour autant renier ses amis et alliés. Etre soi-même, être maître de sa politique et de son économie, ça peut se faire dans un esprit de coopération . . . sans intégration".

Après ces paroles enthousiastes, on procéda aux élections 1966 afin de pourvoir certains "postes" au sein du comité, par suite de démissions et aussi parce que certains membres du comité ont terminé leur temps d'office. Ces élections ont donné les résultats suivants: M. Gérard Desmarais sera le nouveau président pour 3 ans; MM. Jacques Molicard et Léon Cancade, 1er et 2e vice-présidents pour 3 ans; M. Joseph Chabalier, trésorier pour 1 an; M. Guy Delinet, directeur; Mme Joseph Chabalier et M. Jean Sas, conseillers pour 3 ans, Mme Hyacinthe Morassutti et M. Eloi Bauche, conseillers pour 2 ans; MM. Christian Schmitt et Maurice Pothier, censeurs.

La présentation d'un magnifique film sur le triomphal voyage du général de Gaulle, président de la République, dans plusieurs pays d'Amérique du Sud où l'influence de la France n'est pas un vain mot, mit fin à cette importante assemblée annuelle. Mais les membres ne quittèrent la salle qu'après avoir prolongé les conversations . . . tout en dégustant café, sandwiches, pâtisseries.



La Bibliothèque Publique de St-Boniface a reçu tout dernièrement du Consulat de France un don de $300.00 de livres d'enfants et $200.00 de livres d'adultes. Les livres furent présentés en l'honneur de la Semaine des Bibliothèques qui débutera le 26 mars dans tout le Canada. Ci-dessus à droite M. Damien Giordani, consul de France, offre le premier tome de l'"Histoire de l'Art" d'Elie Faure à M. Joseph Guay, maire de St-Boniface. Mlle Claire-M. Audet, bibliothécaire, assiste à cette présentation.

Les dons de livres du Consulat de France à la Bibliothèque Publique de St-Boniface furent nombreux depuis quelques années et maintenant le Gouvernement français intensifie son aide. Cette dernière présentation toutefois avait quelque chose d'unique: c'est que le Gouvernement français permit à Mlle Audet de choisir elle-même les livres qui répondraient mieux aux désirs des jeunes et aux besoins de la bibliothèque. Ce genre de don a le double avantage d'augmenter le nombre des livres et d'éviter la duplication des titres. Un grand nombre des plus beaux livres de référence que possède la bibliothèque ont été offerts par le Gouvernement français.

La section française de la Bibliothèque Publique de St-Boniface fut la première à être inaugurée à St-Boniface. Elle existait déjà sous forme de bibliothèque paroissiale lors de son inauguration officielle comme bibliothèque publique en 1952. Depuis, elle ne cessa de grandir et offre maintenant à ses clients quelque 21,000 livres, dont 20,000 en français et 1,000 en anglais. Les services sont tout à fait gratuits pour les gens domiciliés à St-Boniface. Les gens de l'extérieur doivent verser une somme minime de $2.00 par année pour l'emprunt des livres.

La Bibliothèque Publique de St-Boniface, section française, est présentement fermée pour réparations. Elle rouvrira probablement ses portes au cours du mois de mai.

M. le docteur Jean Vanier, orateur invité du Newman Club

Le samedi soir 12 mars, le Newman Club de l'Université de Manitoba offrait à ses membres et à leurs amis une autre conférence de la série 1965-66. C'est certainement avec raison que le président, M. F. Bott, se déclarait honoré par la présence du "Berger de Trosly-Breuil" comme on appelle M. le docteur Jean Vanier, dans son village d'adoption.

M. D. P. Kennedy, président du comité des conférences, présenta le docteur Vanier en termes très élogieux, énumérant toutes ses qualifications et aptitudes et ajoutant que c'était un philosophe qui vivait sa philosophie. Celui-ci répliqua ironiquement en citant la bible: "Malheur à vous quand on dit du bien de vous, car c'est ce qu'on fit aux faux prophètes". Il avait choisi comme thème: "La crise dans le monde moderne". Plus que jamais, dit-il, l'homme cherche à savoir qui il est et quelle est sa place dans le monde. Doit-il se laisser glisser avec le courant et oublier ses principes innés, ou doit-il s'affirmer, réagir et chercher à vivre selon eux?

En regardant autour de soi, on constate aujourd'hui que l'homme en général cherche plutôt à tout accaparer plutôt qu'à donner. Depuis les trente dernières années surtout où les événements sensationnels se sont bousculés, il est difficile de maintenir l'équilibre. "Par exemple, de dire le conférencier, on éprouve une espèce de choc en voyant passer un réacté énorme dans le ciel, au-dessus de la cathédrale superbe de Chartres qui date du Moyen-Age".

Le docteur Vanier fit brièvement l'historique du développement de la raison chez l'homme en passant par les peuples les plus primitifs aux plus avancés, depuis les débuts de l'humanité à nos jours. Il fit remarquer que les hommes, de quelque région qu'ils soient, ont toujours été conscients qu'ils recevaient leurs bienfaits du divin sous quelque forme qu'ils le concevaient. C'est pourquoi, chaque groupe d'humains avaient sa religion qui, selon lui, était la meilleure, d'où les guerres de religion. Graduellement la philosophie se développa avec Socrate, Platon, Aristote, etc. Elle purifia la religion, laquelle était réduite à des traditions et des superstitions désuètes.

La philosophie enseigna à l'homme d'adorer le divin et d'aimer la moralité. Chez les Juifs, la religion était basée presque exclusivement sur la foi aux vérités révélées et des rites rigides. La révolution des idées que provoqua le message de Jésus: aime ton frère, aime tes ennemis, recherche l'unité et la paix, ainsi que son incroyable sermon sur la montagne où il énonça les béatitudes, fut extraordinaire. Cet Homme, ce Dieu mourut pour ses principes. Le christianisme fleurit avec sa conquête de l'Empire romain. Ce fut une ère glorieuse, mais la décadence survint — on avait oublié de se pencher sur le peuple.

A partir du 14e siècle, la raison cherche à détruire l'idée de Dieu: de Descartes, à Kant, puis à Marx. Puis, ce furent la science et la révolution industrielle. L'homme se croit son propre dieu et devient l'esclave de son progrès et de son économie.

Et pourtant, l'homme dont la vie se prolonge sans cesse, grâce à la science, laisse mourir les vieillards dans l'isolement et la tristesse; les arriérés mentaux sont éveillés dans des écoles et des ateliers modernes pour les laisser croupir ensuite dans des hôpitaux ou des asiles; le crime et la délinquance juvénile se répandent de plus en plus; la justice, la fraternité, la paix et la moralité sont foulées aux pieds partout comme le révèlent des scandales effarants. Et l'homme veut aller à la lune!

A quoi se cramponner pour éviter la catastrophe? On doit revenir à Dieu, vivre selon sa conscience, aimer son prochain en se donnant réellement. Le Chrétien dans notre société doit aimer humblement, vraiment apprécier la personne devant lui: riche ou pauvre et de quelques race ou couleur qu'elle soit. Lorsqu'un malheureux sollicite notre aide, pensons: "C'est Jésus", et avec le bienfait que nous lui donnons, offrons-lui notre affection fraternelle.

On sait que le docteur Vanier se consacre, depuis 1964, au soin d'arriérés mentaux: un article sur cette phase de son travail a paru récemment dans La Liberté et le Patriote. Après sa conférence, il a parlé brièvement de son travail. Il a réitéré le fait qu'au Canada actuellement, ces malheureux sont au nombre de 600,000. Les enfants parmi eux fréquentent des écoles spécialisées, mais les plus de seize ans, surtout ceux qui sont orphelins ou dont les familles ne peuvent pas ou ne veulent pas s'en occuper, ont un grand besoin de soins et d'affection.

Ceux qui ont rempli la salle de l'Académie Ste-Marie samedi soir ont entendu un grand chrétien moderne, qui vit réellement sa vie de chrétien, un orateur éloquent, digne et gai, un tel professeur de philosophie qu'on retrouverait le goût des études, si on avait la chance d'assister à ses cours.

Remerciements aux commissaires de St-Eugène

Les institutrices et les religieuses de l'école St-Eugène désirent remercier M. l'abbé U. Lafond, curé, et les commissaires pour le souper-rencontre chez M. L. Desjardins, M.A.L.

L'atmosphère amicale de cette réunion avait un cachet tout spécial, quelque chose de nouveau, d'inattendu.

Nous sommes invités à un rendez-vous à 1700, chemin Ste-Marie. Qui? . . . Toutes les institutrices laïques et religieuses de St-Eugène, les syndics, les concierges de l'école. Pourquoi? . . . M. le curé et les commissaires veulent témoigner leur reconnaissance et leur appréciation pour les services rendus à l'école. C'est un geste digne de louanges et nous, les institutrices, les remercions cordialement pour cette marque de délicatesse et de reconnaissance.

La veillée fut des plus agréables. Le souper, servi par la pâtisserie Pelland avec la gentillesse et le savoir-faire habituels, était succulent et apprêté avec une saveur enviée des gourmets.

Après cette première partie de la soirée, tous se réunirent près de l'âtre qui pétille et qui caractérise plus fortement la chaleur et l'intimité de cette réunion. Là surgissent des discussions locales, des questions conciliaires.

Les heures filent, mais l'entrain se continue. Les fusions de rires éclatent, se multiplient au récit "d'histoires" typiquement comiques et piquées d'esprit. Qui est le meilleur raconteur? . . . Il serait difficile d'évaluer justement. Tous se sont amusés au maximum, et la joie, le souvenir de cette veillée seront de réconfortantes mémoires.

Ce temps passé ensemble resserre les liens d'amitié déjà existants, mais nous ajoutons: "C'est un stimulant à un service plus enthousiaste pour le bien des enfants et le progrès de la paroisse".

Nous vous remercions encore M. le curé, Messieurs les commissaires. Ce fut un régal et une détente que cette rencontre.

A M. et Mme L. Desjardins, nos hôtes, merci pour cet accueil et soyez assurés de notre appréciation profonde.

Vos institutrices reconnaissantes: les Rév. Srs St-Maurice, Colette-des-Anges, Madeleine-de-Jésus, Léon-Marie et Laurent-Marie, S.J.S.H., Mmes L. Craigie, P. Danylchuk et G. Lavergne et Mlle G. Verhaeghe.

Sr Hélène-de-Jésus,
principale.

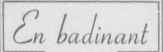
La jeunesse étudiante de St-Boniface a su égayer quelque 3,000 adultes

Les étudiants des instituts collégiaux St-Joseph et Provencher ont présenté leur 5e Soirée annuelle de Variétés au gymnase-auditorium de St-Boniface, les 17, 18 et 19 mars, en hommage à leurs instituteurs, parents et amis. La preuve la plus tangible du succès remporté: ils ont attiré chaque soir plus de 1,000 personnes qui n'ont ménagé ni leurs applaudissements ni leurs vivantes réactions devant l'éclosion de tant de talents artistiques.

Le programme comportait vingt-deux numéros différents, qui touchaient à tous les domaines de la vie artistique: chant, piano, guitare, ballet, théâtre, narration, gymnastique rythmée, jeux d'acrobatie, etc. Sans mentionner ici tous les noms des participants ni le contenu de chaque pièce au programme (bien que tous et tout mériteraient plus qu'une mention honorable), soulignons de façon toute particulière l'aisance remarquable du maître de cérémonies, M. O. Brophy, "un vrai Ed Sullivan en herbe", disait l'un des auditeurs; le talent de "chansonnier" de Gisèle Vermette; le petit "Jamaïcain" Barry Emond; le pianiste Len De Baets qui pourrait bien jouer avec Liberace; les danseurs Simone et Roger Raimbault qui se manifestèrent de vrais professionnels du ballet; les gymnastes de Provencher qui suivirent avec tant d'entrain et réussirent avec tant de perfection les prouesses de leur chef de file G. Carrière, etc., etc.

Une mention toute particulière doit être donnée aux comédiens de "La Terreur de l'Oklahoma" et de "Mac The Beth". La première pièce est due à M. Antoine Gaborieau, directeur, et donc il n'est pas surprenant qu'elle ait compensé avantageusement au manque de français qui caractérisa la majeure partie de cette Soirée. De plus, "La Terreur de l'Oklahoma" fut le triomphe de l'imagination et de la débrouillardise. Vraiment, c'était là une pièce de théâtre par des jeunes et pour des jeunes. Que de vie, de mouvement, de bruit, dans un décor constamment en changement, mais de façon à toujours satisfaire l'oeil critique des spectateurs! Quant à "Mac The Beth", Shakespeare lui-même aurait aimé prendre place dans l'auditoire et découvrir que des jeunes du 20e siècle peuvent interpréter dans la joie et l'humour noir ses scènes les plus dramatiques. Félicitations à tous ceux et celles qui ont offert ces deux agréables pièces.

A la fin de la soirée, qui avait duré quelque trois heures et demie, le jeune et brillant maître de cérémonies rendit hommage à maints responsables "adultes" de cette soirée, dont le R. P. Robert Ouellette et la Rév. Soeur Léontine, Mme Mireille Kantor-Grandpierre, M. Antoine Gaborieau, les techniciens du Cercle Molière, etc., etc. Au moment de ces remerciements et félicitations, tous les jeunes qui avaient participé activement à cette Soirée se trouvaient réunis sur la scène. La foule, chaque soir, les récompensa de leurs efforts si bien réussis par de chauds et bruyants applaudissements.



La Boite à Bidou a repris ses activités. Sans doute, vous vous rappelez que c'est la première Boite à parlotte au pays. C'était vraiment du neuf à cette deuxième réunion, car la conférencière était une jeune fille de 18 ans. Entre parenthèses, il faut bien comprendre que chez nous les femmes ont la parole facile surtout à la maison et beaucoup moins dans les assemblées publiques.

Cette jeune fille portait le joli nom de Jacqueline Laforce. Ses cheveux châtains couronnaient un visage fin où pétillaient deux petits yeux bruns. Un léger sourire laissait percer une candeur saisissante. Sa physionomie exhalait un air vivifiant semblable à celui d'un matin de juillet. Sa taille élancée n'annonçait pas particulièrement cette fermeté que son discours allait révéler.

Mais, jugez par vous-mêmes de la valeur des propos qu'elle adressait à plus d'une centaine de jeunes auditeurs avides de l'entendre.

"Mes amis, j'ai écouté attentivement ce que nous a dit Jean Ladent, à la dernière rencontre. Malgré tout le respect que je porte aux idées personnelles de Jean, je dois avouer que je ne les partage pas entièrement. Vous direz, peut-être, qu'étant femme, je veux faire du sentiment. Pas du tout. J'avoue candidement que je ne suis pas aussi instruite que lui. Par contre, je me souviens toujours de ce que mon père nous rappelait à la maison: 'Mes enfants, vous savez, c'est pas tant l'intelligence qui compte, il en faut, c'est vrai, ce qui importe surtout c'est l'usage que l'on en fait'. Les Anglais disaient autrefois de certains universitaires mal équilibrés, qu'ils étaient des 'educated fools'. Je sais qu'aujourd'hui, avec le progrès de l'éducation, cette sorte de gens ne se trouve plus heureusement.

"Quoiqu'il en soit, nous autres femmes, nous nous laissons guider, en grande partie, par notre intuition. Et nous n'avons pas toujours tort, loin de là. Eh bien! Mon intuition à moi me dit qu'il ne faut pas chercher à tout détruire, sous prétexte d'être plus en mesure de mieux faire. Je pense que l'on veut, parfois, aller trop vite en affaire, que l'on veut bâtir un monde nouveau en 24 heures. Comprenez-moi bien, je suis entièrement en faveur du progrès, je veux le progrès partout. Mais, je désire précisément que ce soit un progrès véritable. Quoi gagner à prendre un pas en avant pour en faire, ensuite, deux en arrière? De cette façon, on recule au lieu d'avancer. Vraiment, c'est loin d'être pratique.

"C'est là ma pensée. En causant avec des jeunes gens de mon entourage, j'ai été assez surprise de constater que quelques-uns croient ni à Dieu ni à diable. Ils veulent tout changer, tout chambarder, enfin virer le monde à l'envers. Ils prétendent être seuls, les intelligents, à pouvoir tout penser, tout dire, tout faire, tout détruire et critiquer tout à tort et à travers. Pour eux, cette manière d'agir est le comble de la liberté. Moi, je vous dis bien simplement que cette attitude-là me renverse. Les idées nouvelles ne m'effarouchent pas, bien au contraire. Cependant, je ne vois pas comment avec un esprit bouleversé comme celui-là, l'on puisse se marier, élever des enfants, avoir une famille heureuse et vivre dans un monde qui a du bon sens. C'est, en toute franchise, bâtir sur le sable.

"Etant chrétienne, je crois, que les saines valeurs traditionnelles, inspirées par un esprit ouvert et progressif, sont plus que jamais à l'ordre du jour. Il n'y a rien de nouveau sous le soleil, sinon un plus grand nombre de névrosés."

Il y a encore du bon monde chez nous, pas vrai?

BRISE DES PLAINES.

Imposantes funérailles d'un vaillant pionnier M. Joseph Sabourin, de St-Jean-Baptiste

ST-JEAN-BAPTISTE — Le 11 mars mourait à l'hôpital général St-Boniface, M. Joseph Sabourin âgé de 92 ans, à la suite d'une douloureuse maladie.

Les arrangements funéraires furent confiés au salon Desjardins où la dépouille mortelle fut d'abord exposée puis transportée le lendemain à l'église de St-Jean-Baptiste jusqu'au mercredi 16 mars, jour des funérailles.

La messe fut célébrée par Mgr H. Lapointe, curé. Le R. P. Joseph Sabourin, S.J., fils du défunt fit la lecture de l'Epître et de l'Evangile; il bénit aussi la fosse et récita les dernières oraisons.

Portait la croix, Louis Sabourin, neveu du défunt. Les porteurs furent Camille Courcelles, Euclyde Vermette, Camille Argène et Luicen Sabourin, tandis que la collecte fut faite par Léo et Emile Sabourin, tous petits-enfants du défunt.

Assistaient au choeur, MM. les abbés Louis Morin, curé de St-Joseph, et J.-L. Caron, curé d'Aubigny, A. Ducharme, S.J., Recteur du Collège de St-Boniface, les RR. PP. Ludger Guy, S.J., et Adéodat Gagnon, C.S.V., et le frère Larue, C.S.V. La chorale fut dirigée par M. l'abbé Marcel Toupin, vicaire de cette paroisse; l'accompagnatrice était la Rév. Sr Hélène-Louisa.

M. Joseph Sabourin naquit à St-Placide, P.Q., le 6 septembre 1873. L'aîné de la famille Hyacinthe Sabourin et d'Eloise Charbonneau, il vint s'établir à St-Jean-Baptiste à l'âge de 17 ans. Il épousa, le 22 avril 1895, Marie-Louise Fillion, nièce du curé fondateur de cette paroisse. Deux ans après son arrivée, il invita sa famille à venir s'établir sur les terres de la Rivière Rouge. Vaillant pionnier, il cultiva sa terre près de quarante-cinq années durant. Il célébra ses noces d'or en l'an 1945 et l'année suivante il perdit son épouse. Un an plus tard, il se remaria à Mme Marie Nadeau qui lui survit.

Homme d'humeur joviale et sociable, il était doué d'un grand esprit de foi. Il manifesta jusqu'à ses derniers moments une solide piété. Grâce à sa belle lucidité que le bon Dieu lui conserva jusqu'à la fin, il fit généreusement le sacrifice de sa vie.

Le défunt laisse dans le deuil: le R. P. Joseph Sabourin, S.J., de Montréal; trois fils mariés, Alphonse, Omer et Edouard, de St-Jean-Baptiste; quatre filles, les Rév. Srs Thérèse-Véronique (Emma) petite missionnaire de St-Joseph, et Louisa Sabourin, S.G.M., Mme Louis Joubert, (Marguerite), de St-Pierre-Jolys, Mme Avila Vermette (Agnès), de Morris; 38 petits-enfants et 50 arrière-petits-enfants. Un grand nombre de parents et amis se joignirent à la famille pour un repas préparé par les dames de la Ligue des Femmes Catholiques de St-Jean-Baptiste.

Remerciements

Le R. P. Joseph Sabourin, au nom des membres de la famille du regretté défunt, remercie profondément toutes les personnes qui ont exprimé leurs condoléances de quelque manière que ce soit, offrandes de messes, autres prières, ou par l'assistance aux prières et aux funérailles.

St-Norbert

L.F.C.

Le 16 mars, après la messe mensuelle célébrée aux intentions des membres, eut lieu, à la sacristie, la réunion générale de la Ligue des Femmes Catholiques.

Après la lecture des rapports des différents comités, la présidente, Mme A. Bisson, rappela aux dames l'importance de la prochaine assemblée du 20 avril, à cause des élections.

Mme Zastre parla sur la visite éducative faite au Cancer Research Institute, le 3 mars dernier.

Mme G. Rémillard, au nom de Mme A. Cloutier, donna un compte rendu très intéressant sur l'ouverture de la Législature.

Après le programme spirituel, l'aumônier fit quelques remarques. Entre autres, il expliqua le but des "Equipes de Foyer".

Puis ce fut la deuxième partie du programme. Mme A. Roy présenta l'invitée, Mme Colette Goerwelle, assistante sociale. La causerie, qui fut aussi intéressante qu'émouvante, traita du bien-être de l'enfant. Le demande de mères nourricières est grande, dit-elle. Elle fit aussi remarquer le besoin d'amour, de sympathie et de compréhension que requièrent ces enfants infortunés. Plusieurs dames démontrèrent leur intérêt en posant des questions concernant le bien-être de ces enfants.

St-Adolphe

Boite à chansons

Le 9 mars dernier avait lieu, à Lorette, une Boite à chansons qui avait été remise à cause de la récente tempête. Toutes les écoles de la Division de la Rivière-Seine y participèrent et des invités d'Otterburne, de St-Pierre et de St-Boniface étaient aussi présents. La participation de St-Adolphe fut comme suit: d'abord, six élèves, Anne-Marie Tétreault, Marguerite Mousseau, Denise Brunel, Lina LeGal et les pianistes Louise Théoret et Gisèle Boutin, présentèrent trois numéros bien applaudis devant les six cents parents et élèves qui assistèrent à cette soirée. Ensuite, une quarantaine d'élèves de l'école secondaire et quelques adultes vinrent représenter St-Adolphe parmi les spectateurs.

La soirée évidemment fut un grand succès si l'on en juge par le nombre de personnes présentes. Quelques élèves furent interrogés et presque tous gardèrent une bonne impression de la Boite à chansons. Au dire de quelques-uns, ce fut l'endroit idéal pour une rencontre entre les membres de la Relève.

D'autres avouèrent que ce fut une chance pour quelques artistes inconnus de la Division de se dévoiler aux yeux critiques d'un auditoire étudiant. Mais plusieurs se demandent si cette soirée a atteint le but de la Relève qui est d'encourager les élèves à parler davantage et mieux le français. A cet argument je réponds que la Boite à chansons a pu aider la cause française par le fait que les présentations et les chansons étaient en français. Sans doute, plusieurs aiment mieux le chant populaire français depuis qu'ils ont entendu les élèves et les musiciens.

Des félicitations et des remerciements vont au président divisionnaire, M. Louis Dubé, aux adultes responsables et aux cinq écoles qui, tous ensemble, offrirent une si magnifique soirée.

Gérald LEGAL.

St-Laurent

Mariage

Sansregret—Boudreau

Le samedi 19 février, à 4 h. p.m., en l'église de St-Laurent, le R. P. P. Lebel, O.M.I., vicaire, bénissait le mariage de Mlle Rachelle Boudreau, fille de M. et Mme Albert Boudreau, à M. Harry Sansregret, fils de Mme M. Quigley. Les demoiselles d'honneur étaient Mlles Jessie Bruce et Linda Chartrand, nièce et cousine de la mariée, accompagnées de MM. Christophe Chartrand et Albert McKay, cousins des mariés.

Après la cérémonie religieuse, plusieurs invités se rendaient à la salle paroissiale où un repas fut servi. Pour terminer la journée, une soirée dansante eut lieu à la salle de banquet à Oak Point.

Malades

Prompt rétablissement à Mmes Ovila Chartrand et Bénédict Coutu, ainsi qu'à Mlle Carol Bruce, qui ont été hospitalisées dernièrement.

Çà et là

Le samedi 26 février, M. et Mme Henri Boucher et leur fille, Simone, MM. et Mmes Cliff Léost, Jean Buors et Armand Combot, Mlles Irma et Armande Carrière, ainsi que MM. André Combot et Lionel Léost, assistaient à une soirée sociale en l'honneur de M. Donald Boucher et de Mlle Brenda Turpin à l'occasion de leur prochain mariage.

Le dimanche 12 mars, MM. Norman Chartrand et Ernest Lambert sont partis pour un voyage d'un mois. Ils se rendirent en Californie où ils visitérent des parents. Ils rencontreront M. Claude Lambert en Floride. Bon voyage à ces deux jeunes hommes.

M. Claude Lambert, qui a signé dernièrement un contrat avec les "Houston Astros" de la Ligue Nationale du baseball, s'est rendu au camp d'entraînement à Cocoa, en Floride, le 20 mars. Tous lui souhaitent un bon succès.

Le dimanche 20 février, les paroissiens de St-Laurent eurent le plaisir d'assister à une messe chantée par le R. P. J.-B. Méthé, O.M.I., ancien curé de la paroisse, qui remplaçait le R. P. L. Brossard, O.M.I., curé, en visite à Montréal.

M. et Mme Pat. Connelly se sont rendus chez leurs enfants, MM. et Mmes Gauthier et Fournier, de La Broquerie, le dimanche 13 mars.

M. et Mme René Verrier et leurs enfants, Randall et Lois, ainsi que Mlles Patricia et Mirtle Bing, de Winnipeg, ont rendu visite à M. et Mme J.-E. Verrier, parents de M. R. Verrier.

M. et Mme Barrie Daly et leur fils, Marc, ainsi que M. et Mme C. Proctor et leur fils, Marcel, de Warren, visitaient M. et Mme Ernest Gaudry, parents de Mme Daly, dernièrement.

M. et Mme Roland Gaudry et leur fillette, Janine, sont allés, en fin de semaine, visiter leurs parents, M. et Mme P. Préfontaine, de St-Pierre.

Décès de Mme R. Nobess

Le mardi 2 mars, à l'hôpital général de Winnipeg, est décédée Mme Rose Nobess, âgée de 83 ans.

La dépouille mortelle fut exposée à la résidence familiale, le dimanche après-midi 6 mars, jusqu'à l'heure du service le lundi, à 10 h. 30. La messe de Requiem fut chantée par le R. P. L. Brossard et l'enterrement eut lieu dans le cimetière paroissial.

La défunte laisse dans le deuil deux fils, Louis et Alex., de St-Laurent; une fille, Mme A. Hubert (Mary), de Winnipeg; deux soeurs; 16 petits-enfants et 20 arrière-petits-enfants. Son mari, M. David Nobess, la précéda dans la tombe en 1964.

Le salon mortuaire Green Acres était en charge des arrangements funèbres.

Décès de M. Léopold Régou à l'hôpital de N.-D.-de-Lourdes

NOTRE-DAME-DE-LOURDES — Après une longue maladie endurée avec beaucoup de résignation, M. Léopold Bégou rendit son âme à Dieu le 27 février à l'hôpital de Notre-Dame-de-Lourdes, à l'âge de 76 ans et quelques mois.

La dépouille mortelle fut exposée à l'église paroissiale le mardi après-midi et les prières furent récitées le soir. Le service funèbre eut lieu le mercredi matin, à 10 h. M. l'abbé P. Gagné chanta la messe de Requiem, assisté de MM. les abbés O. Moquin, de Somerset, et V. Beaulieu, de Swan Lake, comme diacre et sous-diacre.

Les porteurs furent six neveux du défunt, MM. Lucien et Roger Debreuil, Norbert et Armand Bosc, Denis Danais et Edgar Crites.

La quête fut faite par MM. Joseph Bosc et Maurice Debreuil. L'inhumation se fit au cimetière local parmi un grand nombre de parents et d'amis.

M. Léopold Bégou naquit à Drôme, France, et vint à Notre-Dame-de-Lourdes en 1905, accompagné de ses parents, et y demeura toute sa vie.

Outre son épouse, née Augustine Debreuil, le défunt laisse dans le deuil une fille, Mme Raymond Tinguely (Jeannine), de Winnipeg; cinq petits-enfants, Paul, Charles, Charlotte, Lucille et Micheline Tinguely; deux soeurs, Mmes Joséphine Moniot et Clémence LeTexier, de Vancouver, C.-B., et plusieurs neveux et nièces.

Remerciements

Mme Augustine Bégou et sa fille désirent remercier M. le Dr H. Delaquis, le personnel de l'hôpital et le R. P. Simon Nivon de leurs inlassables services; MM. les abbés Gagné et Bouchard, les Chevaliers de Colomb, les Soeurs Chanoinesses du Foyer et du couvent, la chorale et l'organiste, toutes les personnes qui ont visité le cher malade à l'hôpital, ainsi que tous ceux qui leur ont témoigné de la sympathie, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, gerbes de fleurs ou par leur assistance aux prières et aux funérailles. Un merci spécial aux dames qui ont préparé le goûter après les funérailles.

La Seine dans le Vent

Oui, la Seine était dans le vent! La Boite à Chansons que l'on préparait depuis un mois et que l'on désirait depuis le 4 ouvrait les portes de l'Institut Collégial de Lorette, le mercredi 9 mars, aux gens de Ste-Anne, St-Adolphe, St-Norbert, La Broquerie, Otterburne, St-Pierre, St-Boniface et, bien entendu, aux gens de Lorette.

Tout semblait mystérieux. Qu'allait-il donc se passer? Qu'est-ce que l'on entendait par une Boite à Chansons? La foule se pressait pour se procurer des sièges ou s'asseoir sur le plancher.

Au signal d'ouverture, les chefs de claque de Lorette lancèrent le cri de ralliement de la Relève aux étudiants des cinq écoles de la Division Seine. Les réponses: "Nous y sommes" étaient dans le vent et les élèves donc! Le tambour de Gilbert Tytgat résonnait entre chaque appel. Ça y était! Lumières éteintes, le puissant projecteur promenait son oeil ardent dans toute la salle. Six cents personnes remplissaient le gymnase. Les affiches en avaient réclamé cinq cents, mais la bonne publicité de Christian Leroy à CKSB a largement contribué à obtenir un tel auditoire.

Sur la scène, on remarquait les professeurs et les principaux de la Division Seine, leurs dames, les religieuses de St-Joseph, les Soeurs Grises, les Filles de la Croix, les curés de St-Norbert et de Lorette, (l'abbé Dionne était parmi les élèves) les Pères Dallaire et Lévesque du Collège de St-Boniface, et, pour la première fois parmi nous, Christian Leroy. Tout était moderne! Chansonnettes! Musique! Décorations! Eclairage! Podiums. Bougies sur les tables!

Deux heures et demie de chansonnettes françaises. Le croiriez-vous? A l'intermède, les élèves, assis sur le plancher, se levèrent pour se délasser un peu mais aussi pour entourer nos musiciens qui jouaient de leur mieux. Jamais les Bélairs d'Otterburne et les Envahisseurs de l'Isle-de-Chênes ont été aussi populaires. Il faut dire qu'ils ont été formidables!

Oui, la chansonnette française s'est taillée une place de choix dans le coeur de nos jeunes à l'occasion de cette fameuse Boîte à Chansons. Les chansons interprétées par les élèves des cinq écoles étaient bien choisies et susceptibles de soulever la masse qui écoutait avec attention et réagissait avec dynamisme. Il nous semble entendre encore les applaudissements rythmés. Nos artistes invités de St-Pierre furent merveilleux. Signalons Annette Hébert, Lucille Péloquin et Gérard Curé.

Après la soirée, on ne tarissait pas d'éloges sur les talents de nos jeunes. On fredonnait déjà: Sur la plus haute colline, Oh! yep! yep!, Nous, on est dans le vent, C'est un secret, etc. On demanda plusieurs fois: "A quand la prochaine Boite à Chansons?" Ce sera à St-Norbert à la fin de mai. On dit que St-Pierre et Otterburne en organisent une pour le mois d'avril. Est-ce vrai? Il y aura certainement des gens de la Seine qui s'y rendront.

Le yé-yé français peut être aussi populaire que le yé-yé anglais. Il s'agit de le faire connaître. Plusieurs élèves ont écouté le programme "Tous les garçons et les filles" pour entendre les interviews de Christian Leroy avec les organisateurs de cette soirée inoubliable à Lorette. Ils apprécient déjà mieux la chansonnette française depuis que La Seine s'est lancée dans le vent.

Les Boites à Chansons sont appelées à devenir synonymes de joie, de jeunesse et de fraîcheur. Il faut les encourager. C'est ça de la Relève, parce que pour chanter en français, il faut penser en français.

CANADA 1966

ST-BONIFACE — CKSB — ST-BONIFACE

DIMANCHE

7.55—O Canada
8.00—Nouvelles
8.02—Bonjour dimanche
9.00—Le jour du Seigneur
9.15—Concert du dimanche
10.00—Pour nos malades
11.00—Causerie des Pères Blancs
11.10—Variétés
11.30—Voix célèbres
12.00—Radio-Journal
12.10—Chronique sport.
12.15—Carnet mondain. Avis de décès
12.18—Musique légère
12.25—Nouvelles
12.30—Nations au micro
6 h., 6 h. 30 ou 7 h. — La soirée du hockey selon l'endroit où la partie est jouée.
6.00—Vie croissante
6.20—Horaire
6.25—Nouvelles
6.30—Musique de scène
7.00—Concert populaire
7.30—Le cabaret du soir qui penche
9.00—Trente minutes d'informations
9.10—Tour des capitales
9.30—Détente musicale
10.00—Match intercités
10.30—L'heure exquise
11.30—Nouvelles.

Du lundi au vendredi inclusivement

6.25—Ouverture, O Canada
6.30—Radio-Journal
7.00—Nouvelles
6.44—Réveille-matin
6.54—Chronique sport.
7.05—Réveille-matin
7.15—Prière du matin
7.20—Réveille-matin
7.30—Nouvelles
7.35—Réveille-matin
7.45—Chronique sport.
7.48—Réveille-matin
7.55—Nouvelles

Du lundi au vendredi inclusivement

8.00—Chez Miville
9.00—Nouvelles
9.10—De la cave au grenier
9.55—Rendez-vous chez Eaton
10.00—Nouvelles, Chantez en travaillant
10.55—Nouvelles
11.00—Jeunesse dorée
11.15—Visages de l'amour
11.30—Les Joyeux Troubadours
12.00—Nouvelles
12.15—Chronique sportive
12.19—Rendez-vous
1.00—Nouvelles
1.15—Rendez-vous
1.25—Nouvelles agricoles
1.30—Est-ce ainsi que les hommes vivent
2.00—Fémina
2.15—Un homme vous écoute
2.30—Marie Tellier, avocate
2.45—Vies de femmes
3.00—Ranch 1050
3.30—Annonce éclair-messages
3.35—Ranch 1050
4.00—Nouvelles, Pleins feux sur les succès
4.30—Capsule d'optimisme
4.35—Pleins feux
5.00—Radio-Journal
5.25—Chronique sportive
5.30—Tous les garçons, les filles
6.00—Nouvelles, Tous les garçons, les filles
6.30—Chronique sportive, Tous les garçons
6.45—Le chapelet
7.00—Nouvelles, Carnet mondain
7.15—Détente musicale
9.00—Trente minutes d'informations
11.30—Classiques pour tous
12.00—Nouvelles, Pensée du soir. Fermeture

LUNDI

4.35—A ciel ouvert
7.30—Interview ou intermède
8.00—Le marchand de sable
8.15—Radio Transistor
8.30—Revue des arts et des lettres
9.30—Musique d'aujourd'hui
10.30—Concours national de Radio-Canada
11.00—A ciel ouvert

MARDI

4.35—Un chansonnier et sa muse
7.30—Interview ou intermède
8.00—Marchand de sable
8.15—Radio Transistor
8.30—Place publique
9.30—Les affaires de l'Etat
10.00—Concert symphonique
11.00—Musique de danse

MERCREDI

4.35—Toute la gamme
7.30—Veillée à la chandelle
8.00—Le marchand de sable
8.15—Radio Transistor
8.30—De mémoire de femme
9.30—Concert du mercredi
11.00—Toute la gamme

JEUDI

4.35—Pourquoi pas
7.30—Orchestre symphonique
8.30—Capital et travail
9.30—Nations au micro allemands
10.30—A la rencontre des illustres
11.00—De par le monde

VENDREDI

3.35—Echos de St-Pierre
4.30—Pourquoi pas
7.30—Interview ou intermède
7.45—Nouvelles de France
7.50—Interview ou intermède
8.00—Marchand de sable
8.15—Radio Transistor
8.30—Orchestre de chambre
9.30—Concert léger
10.00—Le temps des refrains
10.30—Musique de scènes
11.00—Pourquoi pas

SAMEDI

7.55—Nouvelles
8.00—Réveille-matin
9.00—Nouvelles
9.10—Matinée musicale
9.50—Rendez-vous chez Eaton
9.55—Nouvelles
10.00—Nouvelles, Tante Lucille
10.30—Chantez en travaillant
10.55—Nouvelles
11.00—Bob Morane
11.30—Divertissement
12.00—Radio-Journal
12.10—Chronique sport.
12.15—Rendez-vous
12.30—Union des électeurs
12.45—Rendez-vous
1.00—Nouvelles
1.05—Prévisions
1.10—Condition des routes
1.15—Rendez-vous
1.25—Nouvelles agricoles
1.30—Carrousel
3.00—Nouvelles
3.05—Ranch 1050
4.30—Capsule d'optimisme
4.35—Quand on file en auto
5.00—Radio-Journal
5.15—Tous les garçons, les filles
6.00—Nouvelles
6.05—Tous les garçons, les filles
6.45—Le chapelet
7.00—Nouvelles
7.05—Carnet mondain
7.15—Détente musicale
7.30—La parole est d'or
8.00—Cabaret du soir qui penche
8.30—Au clavier
9.00—Trente minutes d'information
9.30—Cabaret du soir qui penche
11.00—Musique de danse
12.00—Nouvelles

Haywood

L.F.C.

La réunion mensuelle de la Ligue des Femmes Catholiques avait lieu le mercredi 16 mars.

Un rapport fut donné des projets menés à bonne fin le mois passé. Un bon profit fut réalisé au comptoir du curling lors du bonspiel de la paroisse. La partie de cartes rapporta aussi un montant appréciable.

Comme le mois de mars est le mois de la Croix-Rouge, on demande à tous les paroissiens de se montrer généreux. De petites tirelires ont été placées dans les différents magasins de la localité.

Pour clore la soirée, M. le Curé sut intéresser les dames par une causerie. Il fit la lecture et expliqua quelques passages du "Décret sur l'apostolat des laïcs." Il démontra comment tous ont le devoir de faire pénétrer la religion dans les jeux, les affaires, la politique. Autant que possible on doit faire de l'apostolat et prêcher par l'exemple et la parole. Il expliqua tout le bien que les laïcs peuvent accomplir dans certains domaines où les prêtres ne peuvent pénétrer.

Un délicieux goûter termina cette agréable soirée.

Le dimanche 20 mars le bingo a repris à la salle paroissiale. Quoique les chemins soient mauvais, l'assistance était bonne.

M. et Mme Philias avait la visite de leur fille, Estelle, Mme Emile Beaudry, accompagnée de son mari et ses enfants.

La dignité spirituelle et l'élévation morale d'un peuple se mesurent à la place qu'y tiennent les lettres.

Gaston RAGEOT.



Un autre service d'engrais de Imperial Oil

Livraison GRATUITE

directe à votre ferme d'engrais ENGRO



VOUS POUVEZ MAINTENANT VOUS PROCURER tout l'engrais Engro que vous voulez, quand vous le voulez et où vous le voulez.

Appelez votre agent



ALBERT GIESBRECHT
Ste-Anne-des-Chênes Manitoba

R.-E. "BOB" BREAULT
St-Boniface, Man. Téléphone: 233-2489

Un ancien curé de Ste-Anne-des-Chênes parle de son nouveau pays d'adoption

STE-ANNE-DES-CHENES — On nous apprend que le Père Montpetit est rendu à Montevideo, Uruguay, depuis environ un mois. En effet, il y arriva le 7 janvier dernier après un voyage qui lui a permis de constater et même, à certains moments, de partager la pauvreté de plusieurs pays de l'Amérique latine.

Il a vécu quatre mois au Mexique où il apprit les fondements de la langue espagnole. Ensuite il passa par Panama, le Pérou, le Chili, l'Argentine et il s'arrêta à Montevideo, Uruguay.

C'est au Pérou, plus précisément à Lima, capitale du Pérou, qu'il vit le plus de misère et de pauvreté. A Lima se font remarquer les Pères Oblats canadiens qui sont en train de relever, à tous les points de vue, une paroisse d'au-delà de 30,000 âmes, située en banlieue de Lima. Ce district est l'un des plus pauvres que l'on puisse trouver. Maisons en paille, monopièces, sans aucun service, où vivent trois, quatre familles ayant chacune plusieurs enfants.

A Montevideo, nous dit le Père, c'est l'été. Température qui ressemble bien à nos jours chauds d'été ici au Canada. Passablement humide, puisque la ville est bâtie sur une presqu'île qui s'avance en pleine mer.

Les gens d'origine européenne, continue le Père, ont un style de vie à l'européenne. Ils sont très sympathiques et semblent manifester un attachement tout spécial pour tout ce qui est Français. Beaucoup même parlent le français et l'on sent partout les effets de la culture française.

Au point de vue nourriture, là-bas, les gens raffolent de la viande cuite au brasier.

Le pays est en pleine crise économique, crise qui l'a même conduit à la porte de la banqueroute en octobre dernier. Les difficultés ne sont pas encore surmontées et il semble qu'il devra faire face à des jours encore plus critiques d'ici un an ou deux.

Le communisme, dit-on, est très actif. L'ambassade de l'Union soviétique compte un personnel de 300 personnes venant de Russie. C'est l'ambassade de l'U.R.S.S. la plus populeuse du monde.

Le coût de la vie en Uruguay, si on le compare avec celui du Canada, est très peu élevé. Mais là-bas, tenant compte des salaires, il est très élevé. Les choses se vendent en général la moitié du prix qu'elles se vendent au Canada, à l'exception des automobiles qui coûtent deux fois plus cher qu'au Canada. D'un autre côté, les salaires sont très bas. Le journalier du Canada gagne en trois jours et demi de travail ce que le journalier de l'Uruguay gagne en un mois. Quant aux professionnels, l'Uruguay touche $1.00 lorsque le Canadien en touche $5.00. Alors, vous pouvez vous imaginer les difficultés. Toutefois il semble y avoir moins de misère en Uruguay qu'au Mexique, qu'au Pérou, qu'en Bolivie, qu'en certaines régions du Brésil, etc.

La richesse du pays est la viande et la laine. Et afin de favoriser l'exportation du boeuf, il est défendu d'en vendre dans les magasins et d'en servir dans les restaurants ou hôtels les vendredi, samedi et dimanche de chaque semaine.

Au point de vue religieux, beaucoup d'ignorance, beaucoup de négligence et d'apathie. Les statistiques disent que 5 pour cent seulement de la population pratiquent leur religion. Les parents font baptiser leurs enfants, et c'est tout. Ça fait un amas de baptisés qui ne connaissent rien de leur baptême. Les causes de cette indifférence? "Mystère, du moins pour l'instant", dit le Père Montpetit. Toutefois, ajoute-t-il, il semblerait que les gens ne sont pas les seuls responsables. Cependant il existe une élite de laïcs très actifs et très convaincus qui accomplissent un travail formidable.

Le mouvement liturgique là-bas ressemble assez bien au nôtre. Tout dépend du dynamisme des paroissiens et aussi du clergé. Dans certaines paroisses, il y a de très belles réalisations.

Dans la paroisse où se trouve le Père Montpetit, il y a 11,000 âmes.

Le dimanche, l'on compte 600, à 700 personnes à l'église et une centaine de communions. Il faut ajouter que c'est le temps des vacances et qu'il y a deux autres chapelles sur le territoire de la paroisse. La quête du dimanche à l'église: la valeur de 5 dollars canadiens.

Une chose est certaine: les plages de Montevideo sont beaucoup plus fréquentées que les églises. Les plages, voilà la grande attraction de Montevideo.

Les Rédemptoristes en Uruguay comptent huit Pères (11 si nous y incluons les trois Canadiens), 3 Frères coadjuteurs, 2 scolastiques, 3 maisons dont deux sont rattachées à une paroisse.

Voilà pour aujourd'hui. Nous espérons pouvoir de temps en temps vous donner certains reportages sur cette activité missionnaire qui commence en Uruguay.

Çà et là

M. et Mme Paul Côté, de Kamloops, C.-B., ainsi que leurs trois enfants âgés de 3 à 9 ans, sont venus passer une semaine de vacances chez leurs parents, M. et Mme Hervé Côté. Ils ont aussi visité les autres membres de la famille Côté. Paul demeure en Colombie-Britannique depuis 11 ans.

Sincères condoléances aux familles éprouvées par le décès d'un des leurs: les familles Mondor et Léo Tougas, à l'occasion du décès de Mme Marie Mondor; les familles Dussessoy et McDouglad, par le décès de Mme Julien Van Holst; à M. le Dr Robert Lafrenière, ainsi qu'à sa famille, affligé du décès de sa mère.

Voeux de prompt rétablissement aux personnes qui ont été hospitalisées et qui sont maintenant convalescentes à la maison: Mme Joseph Nault et M. Wilfrid Leclaire. Mlle Yvette Mousseau, institutrice à l'école élémentaire, est aussi convalescente chez elle. Elle a passé des moments très difficiles.

M. Philias Maurice est revenu enchanté d'un voyage à Vancouver, C.-B., où il a visité son fils, Edouard, et sa famille. Il visita aussi son frère et sa soeur à Chilliwack.

Félicitations à Louis Desrosiers, fils de M. et Mme R. Desrosiers et l'un des aînés du Club 4-H de la paroisse, qui a été choisi comme l'un des plus méritants de la province. Il est gagnant d'un voyage dans le Nouveau-Brunswick où il sera l'invité des Clubs 4-H de cette province. Bon voyage, Louis.

Attention, parents

N'oubliez pas de nous faire parvenir au plus tôt possible, noms et adresses des enfants de la paroisse entrés en communauté. Ceci doit se faire avant le 31 mars. Ces personnes seront invitées d'honneur au banquet offert par la paroisse pour fêter les Rédemptoristes et des invitations devront leur être envoyées. Faites connaître ces noms par téléphone à Mme Emile Champagne, 5394; Mme S. Desrosiers, 5401, et Mme Maurice Noël, 5576.

25e anniversaire

Le dimanche 20 février, une quarantaine de membres des familles Champagne et Tougas, de Ste-Anne-des-Chênes, se rendaient au sanatorium de St-Boniface pour y célébrer une grande fête.

En effet, la Rév. Sr Georgine Champagne, fille de M. Charles-Auguste Champagne, fêtait en compagnie d'une centaine de parents venus de tous les coins du Manitoba, ses 25 ans de vie religieuse.

La messe de 4 h. 15 fut célébrée par M. l'abbé Léonce Aubin, cousin de la jubilaire. Durant son allocution, le jeune prêtre démontra en des termes touchants la beauté de la vie religieuse et le grand dévouement que cette vocation requiert de celles qui en font le choix. Il encouragea les jeunes présents à songer sérieusement à leur vocation, et à ne pas reculer devant le devoir si Dieu leur faisait la grâce de les choisir.

Un succulent banquet, offert par gracieuseté de la Rév. Sr Baumann, supérieure du sanatorium, suivit la messe. Le cafétéria des employés avait été artistiquement décoré de fleurs naturelles et du "25" du jubilé d'argent, pour l'occasion.

Etaient assis à la table d'honneur avec Soeur Champagne, son père, sa belle-mère, sa soeur, Mme Cécilia Rivard, ses quatre frères présents, Louis, Emile, Germain et Bernard. M. Gilles Champagne, de Phoenix, Arizona, était absent. Le maître de cérémonies, M. G. Champagne, félicita l'élue de la fête. Une adresse lui fut lue et de nombreux cadeaux furent offerts. Soeur Georgine remercia en termes émus tous ceux qui avaient contribué à l'aider dans sa vocation.

La veillée se termina par une rencontre familiale dans l'auditorium du sanatorium, où chacun put jaser à son aise et rencontrer des parents qu'il n'avait pas vus depuis bien longtemps.

Un grand merci aux bonnes Soeurs Grises, qui ont permis une si belle fête à l'occasion de ce jubilé d'argent.

Soeur Georgine Champagne naquit à Ste-Anne-des-Chênes, y fit ses études et entra au couvent à 18 ans. Après plusieurs années passées auprès des Indiens à Lebret, Sask., et à Fort Frances, Ont., Soeur Champagne suivit un cours de garde-malade à l'hôpital St-Boniface. On lui souhaite encore beaucoup d'années consacrées à se dévouer au service de l'humanité souffrante.

Bons souhaits

La Chambre de Commerce de Ste-Anne-des-Chênes se joint à celle de La Broquerie pour souhaiter bon succès au nouvel abattoir de La Broquerie.

St-Jean-Baptiste

Réunion de la L.F.C.

La réunion mensuelle de la Ligue des Femmes Catholiques eut lieu le 10 mars. En l'absence de la présidente, Mme Raymonde Lavallée, la première vice-présidente ouvrit l'assemblée par un mot de bienvenue. Après la prière récitée par Mgr H. Lapointe, il y eut lecture des rapports de la secrétaire, de la trésorière et des divers comités.

On fit aussi lecture de la correspondance qui comprenait entre autres, une lettre du greffier du parlement provincial, répondant qu'il serait heureux de recevoir les dames de la Ligue de St-Jean-Baptiste pour une visite aux édifices du parlement le 18 mars, durant laquelle elle pourrait assister à une session parlementaire.

Avant de terminer l'assemblée, Mme R. Lavallée invita les dames à aider les jeunes qui tiendraient leur carnaval, le 19 mars, en vue de venir en aide à l'Association juvénile. Il fut aussi décidé qu'une partie de cartes de la Ligue aurait lieu le 24 avril. On prépare un bon programme.

Mgr H. Lapointe prit la parole pour nous faire part des petits changements qui auront lieu à l'avenir.

Mme Léo Ayotte présenta le conférencier invité, M. Gérard Gagné, de l'Office National du Film, qui avait préparé un questionnaire. Le film "Caroline" fut ensuite déroulé et les discussions suivirent.

Mme René Dupuis remercia M. Gagné pour cette soirée intéressante.

Les dames de la Ligue souhaitent bon voyage à leur dévouée présidente, Mlle Rose-Marie Bissonnette, actuellement en tournée au Mexique.

L'assemblée se termina par la prière, et le goûter fut servi par le comité de recrutement.

EUGÈNE LABELLE
représentant des
"Co-op Insurance Services"
Assurances
Auto - Feu - Grêle - Vie - Santé
ST-PIERRE-JOLYS
Manitoba
Téléphone: 334-22

"Le Routier" Drive-In
RESTAURANT DE ST-PIERRE
Commandes préparées pour apporter
M. ET MME LUC DANDENAULT

SALON FUNÉRAIRE SAINT-PIERRE
Chapelle moderne et spacieuse
PRIX RAISONNABLES
Au service des familles catholiques de langue française de la campagne
Pour tous renseignements le jour ou la nuit, appeler
M. LUC DANDENAULT
Téléphones: Bureau 138 Résidence 80-3

ST-PIERRE MOTORS LTD.
VENTES & SERVICE
Authentiques pièces et accessoires General Motors
PRODUITS SHELL — PNEUS FIRESTONE
ST-PIERRE — Téléphone: 11

Lavergne
Electric Ltd.
- Ameublement — Quincaillerie
- Appareils électriques principaux
- Posage de fils — domestique et commercial
- Service de radio et télévision

Téléphone: St-Pierre 67

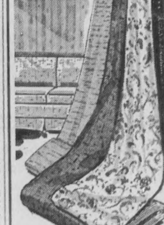
Chez **MULAIRE**
RED & WHITE
Epiceries — Fruits — Viandes
Voyez notre circulaire d'aubaines chaque semaine.
RED & WHITE FOOD STORES
St-Pierre — Tél.: 14

"ACHETEZ CHEZ VOTRE PHARMACIEN"



- Prescriptions
- Vitamines
- Articles de toilette
- Cartes de souhaits ....
- Service de films

PHARMACIE ST-PIERRE
René Mulaire, pharmacien



BROCART
pour robes de dame
de 88c à $2.50
le yard

Velours côtelé
Imprimé
le yard $1.00
Coupons, en moyenne
le yard 70c

Flanelle de coton
Imprimée
le yard 48c

Pour homme	Couvre-chaussures	Attention Mesdames
Chaussures de chasseur	Fermeture éclair et boucle	Sac à main importés
(avec lacet) isolées et avec bout en acier	Marque européenne $2.75	Pochettes du soir, Sacs sans poignée, sacs à bandoulière
$4.95	Marque canadienne No 1 $5.00	$3.95 — $4.95

NU-FASHION SPORTSWEAR LTD.
ST-PIERRE MORRIS

LE COLLÈGE ST-JOSEPH
sous la direction des Clercs de St-Viateur
OTTERBURNE, MAN.

Journée du 19 mars

Nul n'ignore que le 19 mars est la fête de St-Joseph. Le Collège St-Joseph se doit donc d'honorer son patron d'une façon un peu particulière, car on ne doit pas oublier que ce grand saint a toujours veillé sur les destinées du collège et de l'oeuvre qu'il renferme.

Le matin, à la messe, quatre délégués de chacune des classes sont montés au moment de l'offertoire pour entourer l'autel et offrir au Seigneur leur personne et celles de toute l'assemblée. N'est-ce pas d'ailleurs la plus belle oblation à faire en ce moment de la messe? Le geste accompagnant la prière, une solennité spéciale enveloppait la cérémonie.

Et que dire du baiser de paix avant la communion? Chacun donne la main à ses compagnons avant de participer au banquet sacré, suivant le mot d'ordre du Seigneur: "Que chacun pardonne à ses frères avant de s'approcher du sacrement de la vie". Voilà un geste de la liturgie qui dit vraiment quelque chose. Malheureusement, il est difficilement applicable pour une grande assemblée.

Le soir, nous avons eu l'honneur de recevoir à notre table Son Exc. Mgr A. Hacault. En ce jour de liesse, la présence de Monseigneur met en relief la paternité spirituelle et la dévotion filiale qui unissent les fils du Père Querbes et leur pasteur.

Après le souper, Mgr Hacault a bien voulu entretenir les religieux pendant quelque temps sur le concile. Détails intéressants fournis par quelqu'un qui y était présent.

Merci, Monseigneur, d'avoir rehaussé l'éclat de la fête du patron de notre collège par votre si aimable présence.

Films

Les amateurs de films ont été abondamment servis cette semaine, puisque l'écran du collège s'est animé trois fois avec "The Red Badge of Courage" en noir et blanc, "Le Concile Vatican II" en couleurs et "Mutiny on the Bounty" en cinémascope et en couleurs. Trois films bien différents quant à la présentation et au contenu.

Le premier raconte une histoire de guerre dont le roman est au programme d'études de la dixième année; le deuxième, un documentaire, rappelle les principaux moments du dernier concile avec un accent marqué sur le grand déploiement de l'Eglise à l'occasion de la rencontre des évêques du monde entier pour l'avancement et le rajeunissement de la vie religieuse de tous les fidèles; le troisième est une super-production qui a toujours l'heur de plaire à la grande majorité. Ces trois films avaient quand même un certain dénominateur commun: le courage. Courage à la guerre, courage de rompre avec de vieilles traditions, courage de prendre la part des opprimés contre l'égoïsme et le sadisme d'un capitaine qui a pour lui toutes les lois.

Un merci tout particulier au préfet, le Frère Roland Pigeon, de la part de tous les élèves reconnaissants pour le choix et la qualité des films présentés cette année. La correspondance et les démarches abondantes que cela suppose n'est pas une sinécure, mais le travail est toujours accompli avec régularité.

Macbeth

Histoire intéressante à étudier, mais combien plus intéressante à voir évoluer sur l'écran. Les élèves de la 11e année ont profité d'une représentation de cette pièce de Shakespeare à Winnipeg pour aller compléter leurs connaissances des caractères étudiés en classe. Quelle différence! Maintenant les questions peuvent affluer, ils pourront toujours puiser dans la réserve d'images qu'ils se sont faite. Le cinéma peut jouer un rôle de premier plan dans l'enseignement, c'est pourquoi cette technique prend de plus en plus d'ampleur dans les écoles.

Mais pourquoi sont-ils revenus si tard, n'étaient-ils pas partis immédiatement après le souper? Les pauvres, ils ont eu à subir deux crevaisons en cours de route.

Si nous avions été aux temps de Jonas, on aurait pu croire qu'un individu indigne faisait partie de l'équipage et l'on aurait tiré à la courte-paille, et l'un des voyageurs aurait été mis dehors pour revenir à pied. Heureusement que ces temps sont révolus et qu'on a pu se tirer d'affaire autrement.

Aimé-O. DEPOT, C.S.V.

La Broquerie

Assemblée annuelle

Le mercredi 16 mars avait lieu, à l'école élémentaire, l'assemblée annuelle du Contrôle Laitier. M. Frank Pitura, agronome du district, traita du soin des animaux, et M. Marcel Fraser, assistant de M. Peter Herner, du Département d'agriculture, déroula deux films illustrant les étables modernes et les bénéfices que les fermiers peuvent tirer de leur organisation, à laquelle M. Fraser les encouragea à s'associer.

Un trophée fut présenté à M. Roland Gauthier pour le troupeau le plus amélioré durant l'année. Pour la cinquième année consécutive, M. Ernest Troisfontaine remporta le trophée du meilleur troupeau du district. Au congrès des Laitiers tenu à Winnipeg il y a quelques semaines, M. Troisfontaine remportait aussi, pour la deuxième année, le trophée donné aux producteurs de lait.

Un prix de $10, offert par le Transfert de La Broquerie, fut remis à M. Eugène Verrier, propriétaire d'une vache ayant produit cent mille livres de lait durant sa vie.

La soirée se termina par un goûter.

L'exécutif du Contrôle Laitier se compose comme suit: M. Ernest Troisfontaine, président, M. Léo Nadeau, vice-président, et M. Joseph Mireault, secrétaire. Le technicien, est M. Jean Granger.

Sedan Holiday Dynamic 88

L'Oldsmobile la plus souple, la plus douce, vous est offerte aux conditions les plus avantageuses qui soient!

Bien des gens sont persuadés que la souplesse et la douceur de marche sont des qualités exclusives à l'Oldsmobile. Comment pourrait-on les en blâmer? Voyez plutôt les lignes de l'Oldsmobile; n'évoquent-elles pas la continuité du mouvement? . . . Et la perfection du fini, à l'intérieur comme à l'extérieur, ne fait-elle pas présager de la douceur de marche? Prenez le volant. Peut-on imaginer suspension plus douce? Le moteur Super Rocket pourrait-il être plus souple? Vraiment, deux mots, toujours les mêmes, reviennent quand on décrit l'Oldsmobile: douceur, souplesse. Mais il y a plus. Si vous avez déjà fait une bonne affaire en achetant une voiture, vous pouvez faire encore mieux en ce moment même, en achetant une Oldsmobile pendant la Grande Saison des belles occasions du concessionnaire Oldsmobile. Le choix qu'il présente est plus vaste que jamais, la livraison se fait sans délai . . . et les offres qu'il vous fera sont imbattables. Passez le voir sans tarder.

profitez de la
Grande Saison des belles occasions

L'Oldsmobile · GM
mil neuf cent soixante-six

Sedan Holiday Delta 88 Coupé Holiday Cutlass O-366CF

Voyez le concessionnaire OLDSMOBILE de votre localité

Ne manquez pas de regarder "Cinéma International" tous les vendredis soir à 8h.30 et "Cinéma de Paris" tous les jeudis soir à 8h. sur le réseau complet de Radio-Canada.

Avis

Un communiqué en provenance de l'hôtel de ville de Winnipeg, signé par S. H. le maire S. Juba et M. W. D. Hurst, ingénieur de la ville, avise les citoyens de la ville même de Winnipeg que tous les égouts principaux se déversant dans les rivières sont munis de soupapes de contrôle qui permettent de les fermer au cas où les eaux des rivières commenceraient à y remonter. Il y a aussi des stations-pompes pour enlever les eaux qui s'y accumuleraient provenant des usages commerciaux ou domestiques, ainsi que des pluies.

Dans la ville de Winnipeg même, il ne sera donc pas nécessaire de boucher les égouts à l'aide de bondes, tant que le Winnipeg Hydro fournira le pouvoir électrique ininterrompu nécessaire au fonctionnement des pompes et que les digues principales ne seront pas débordées ou ne s'écrouleront.

Les quartiers généraux pour le contrôle de l'inondation sont situés à 156, rue Princess. On peut téléphoner afin d'obtenir des renseignements à: 947-1281.

Avis

Le Manitoba Telephone System annonce que la date limite pour tout changement dans les pages blanches et les pages jaunes de son annuaire est fixée au vendredi 1er avril 1966. Après cette date, on n'acceptera plus de commandes, car l'annuaire sera entre les mains des imprimeurs.

On publiera environ 245,000 annuaires cette année, soit une augmentation de 10,000 dans le nombre d'exemplaires. La livraison se fera dès le début de juin dans le Winnipeg métropolitain.

Chevaliers de Colomb



Conseil Provencher no 2450

Assemblée du 10 mars

Bonne assistance qui, au dire du Grand Chevalier, frère Léon Labelle, pourrait encore s'accroître. Cette assemblée, menée d'une façon expéditive par le frère Labelle, se clôturait par le chant traditionnel à 10 h. Plusieurs candidatures encore pour l'initiation de dimanche prochain qui aura lieu au Conseil St-Boniface. Encore sous les auspices de St-Boniface, le vendredi 25 mars, grande soirée du tirage. Allons voir quels seront les chanceux du hasard.

Nos confrères

Puisqu'ils ne donnent pas trop souvent signe de vie, nos confrères, Après-Tout et Rigoletto, nous pardonneront cette publicité gratuite. Hâtons-nous de remercier Rigoletto de ses bonnes paroles à notre égard et de sa tendre sollicitude pour notre bien-être. Ceci fait, il en profita pour s'esquiver à son tour vers des parages inconnus.

Malade

Notre fidèle visiteur des malades pendant bien des années, le dévoué frère Siméon Garet, est au ralenti depuis longtemps. L'on apprend que son état s'est aggravé. Hospitalisé, il ne reçoit pas de visiteurs pour le moment. Espérons le voir se rétablir sous peu.

Tirage

Il y en a qui ne savent pas flatter le dieu du hasard. Gagnant de la cagnotte, le frère A. Bertrand déclarait que, pour la circonstance, l'assistance aurait dû dépasser 200 membres. A ce compte, même le Grand Chevalier Labelle se serait senti entièrement satisfait.

Ce soir même, 24 mars. Oui, assemblée ce soir même. Rendons-nous aux désirs du frère Labelle pour une assistance plus nombreuse.

La gratitude

Beaucoup de nos officiers du passé, surtout des ex-Grands Chevaliers, qui ont supporté le lourd fardeau et les grandes responsabilités de cette charge onéreuse, ont pu se demander si leur travail avait été apprécié à sa juste valeur; si, encore, la gratitude humaine n'était pas chose désuète.

Ces réflexions nous viennent du frère Laurent Ritchot, l'actif président du "Comité des 6-points". Elles sont bien vraies et toutes à son honneur. Il a l'intention d'y remédier sous peu. Ses plans germent et auront l'entière approbation de tout le Conseil.

Pour ce soir même, vous donne rendez-vous votre frère

Attention!

Attention, chers frères chevaliers!

Contrairement à ce qui a été indiqué dans notre bulletin "Le Provencher", l'initiation aux 2e et 3e degrés n'aura pas lieu le dimanche 27 mars. Elle a donc été remise à la date approximative du 24 avril, ...si l'eau haute de la rivière Rouge ne noie pas la chèvre.

Veuillez en prendre note.

Si vous avez encore des candidats, il serait peut être bon d'attirer l'attention du secrétaire-financier.

N'oubliez pas non plus la soirée au Juniorat de la Ste-Famille le 25 mars. Il y aura le grand tirage. Les résultats suivront...

BISTOURI.



Le mouvement guide est loin d'être en train de mourir au Sacré-Coeur. Une preuve de sa vitalité a été donnée lors de la promesse guide du 11 mars alors que quatre jeunes paroissiennes devenaient membres de la grande famille guide. On voit dans la photo, de gauche à droite, Claudette Havens, Nora Nolette, Myrna Brazeau et Gisèle Désautels.

Les Guides à l'oeuvre de la Paroisse du Sacré-Coeur

Les jeunes d'aujourd'hui seront les paroissiens de demain. C'est une vérité toujours présente à l'esprit de la paroisse. Et voilà pourquoi la cérémonie qui s'est déroulée en l'église du Sacré-Coeur, le vendredi soir 11 mars, méritait d'être soulignée.

A cette occasion, le R. P. B. Pinet, O.M.I., aumônier, a présidé à la cérémonie de la promese de quatre aspirantes Guides: Myrna Brazeau, Gisèle Désautels, Claudette Havens et Nora Nolette. Pour la première fois depuis la fondation de ce mouvement au Sacré-Coeur, une dame de la paroisse, Mme Roméo Boulet, cheftaine de groupe, a reçu la promesse et remis les insignes aux élues. On remarquait aussi au choeur Mlle Claudette Pelletier, cheftaine de la compagnie, son assistante, Mlle Cécile Roy, la cheftaine Lucille Fluet, de St-Boniface, et toutes celles qui font partie des guides de la paroisse. A la suite de la cérémonie à l'église, qui avait été précédée d'une veillée de prières pour les guides seulement, les parents et amis se rendirent à la salle Guertin pour une soirée récréative, suivie d'un délicieux goûter servi sous l'habile direction de Mme A. Nolette et de ses aides.

Au cours de la veillée, l'aumônier adressa quelques mots bien choisis à l'auditoire et Mlle Cécile Roy, assistante, présenta un cadeau-souvenir à Mme R. Boulet, en remerciement de ses services continus au mouvement guide dans la paroisse qui compte maintenant dix aspirantes et huit guides.

Parmi celles-ci, les trois chefs d'équipe, Eileen Davignon, Carol Rondeau et Michèle Sala, firent leur promesse il y a environ un mois et toute la compagnie prit part au ralliement de St-Boniface pendant la Semaine Guide.

Au Sacré-Coeur
(WINNIPEG)

Dialogue interparoissial Sacré-Coeur — Précieux-Sang

Dimanche prochain, 27 mars, à 7 h. 30 p.m., une messe en musique populaire (chant folklorique) sera célébrée dans l'église du Sacré-Coeur. Les jeunes et leurs parents sont cordialement invités à venir prier ensemble.

Immédiatement après cette messe suivra une discussion de groupe sur le rôle des jeunes dans leur milieu social familial et extra-familial. Les membres du panel, qui sera dirigé par M. Roland Marcoux, du Précieux-Sang, discuteront aussi du rôle et de la place du jeune dans la paroisse.

Les membres du panel sauront certainement retenir votre attention; voici leurs noms: de la paroisse du Précieux-Sang, Mlles Marjolaine Beauchemin et Jacqueline Carrier, ainsi que M. Francis Fontaine; de la paroisse du Sacré-Coeur, Mlle Anne-Marie Courchaine, MM. Gérald Cormier et Roger Picard.

Ces demoiselles et ces messieurs se feront un plaisir de répondre aux questions de l'auditoire et aussi, au besoin, de poser quelques questions tant aux jeunes qu'aux parents.

Les parents sont donc vivement invités à venir entrer en dialogue avec les jeunes de la paroisse. C'est une chance à ne pas manquer.

Le même panel se rendra au Précieux-Sang le lendemain, lundi 28 mars. Le même dialogue se tiendra à la salle St-Vincent de la paroisse du Précieux-Sang, à 8 h.

* * *

Encore les dialogues!

En lisant ces lignes, vous vous direz sans doute: "La paroisse du Sacré-Coeur se réveille!" Et bien oui, elle se réveille et a l'intention de se réveiller de plus en plus au moyen de ses dialogues interparoissiaux avec la paroisse du Précieux-Sang.

Celui du mardi 15 mars continua comme le précédent de semer des idées, de faire repenser tous nos concepts de vie chrétienne, et comme le mentionnait le R. P. J. Soulodre, O.M.I., curé, en ouvrant l'assemblée, surtout celui de l'apostolat du laïc, et plus particulièrement dans la paroisse, expliqué brièvement par le modérateur, le R. P. R. Beauregard, O.M.I., de la Maison des Retraites, qui remplit si bien son rôle.

Il fut suivi du premier membre du panel, M. O. Fillion, du Précieux-Sang, qui parla de liturgie et plus particulièrement de l'homélie à la messe. Celle-ci devrait être simple, pratique, courte et surtout porter les paroissiens à réfléchir. "Change-t-elle quelque chose dans notre vie?" C'est à nous d'y répondre.

Les Rév. Srs Birigitte, C.R.-C.P., également du Précieux-Sang, et Jeanne-Agnès, S.N.J.M., institutrice en 1ère année à l'école du Sacré-Coeur, présentaient différents aspects de la catéchèse. "La première nous démontra clairement que la famille est le premirier milieu naturel de l'éducation religieuse de l'enfant et qu'elle doit aussi prolonger l'enseignement de l'école et fournir un climat favorable. La paroisse joue le rôle de témoignage de la foi", dit-elle.

Sr Jeanne-Agnès, à son tour, sut intéresser l'assistance en donnant quelques notions sur le programme d'initiation chrétienne chez les petits des 1ère et 2e années. La prière c'est un dialogue avec Dieu et il faut apprendre aux petits à prier et non à réciter des prières. A la suite de son exposé, certains parents exprimèrent le désir de se renseigner eux-mêmes sur cette nouvelle manière d'enseigner la religion afin d'aider davantage leurs enfants.

Les deux autres exposés par M. A. Nolette et Mme A. Sala, de la paroisse, traitaient de la religion sous ses aspects d'administration et d'associations. "Ce n'est pas au prêtre à s'occuper de finances", disait M. Nolette, et montrait par des exemples que le laïc peut faire une foule de choses. Et un autre champ où tous les paroissiens peuvent et doivent exercer leur apostolat, c'est au moyen des associations paroissiales. Répondent-elles au but et aux besoins de la paroisse en particulier? Est-ce que tous ceux qui le peuvent y appartiennent et font leur part? N'oublions pas que ce qu'on accomplit aujourd'hui aura ses répercussions dans l'avenir. Les enfants, la paroisse, l'Eglise toute entière seront ,les fruits de ce que l'on a semé en 1966. Et pour atteindre l'idéal rêvé, devrait-on revaloriser le but de certaines associations paroissiales. A tous d'y songer.

Décès

M. J.-A. LATOURELLE

A l'hôpital général St-Boniface, le jeudi 17 mars, est décédé M. J.-Alexandre LaTourelle, du 431B, 291, rue Goulet, St-Boniface. Il était âgé de 80 ans.

La messe des funérailles fut célébrée par le R. P. J. Soulodre, O.M.I., en l'église du Sacré-Coeur de Winnipeg, le samedi 19 mars. L'inhumation eut lieu au cimetière Green Acres.

Natif des Etats-Unis, état de New York, M. LaTourelle demeurait au Manitoba depuis 1900. Il exerça la profession d'hôtelier jusqu'en 1951 alors qu'il prit sa retraite.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, Eva, deux fils, Ronald, de Winnipeg, et Raymond, de St-Norbert; une fille, Albina, à la maison, et trois petits-enfants.

Remerciements

Mme Alexandre LaTourelle et ses enfants désirent remercier tous ceux qui leur ont témoigné de la sympathie dans leur épreuve, soit par offrandes de messes, fleurs, ou par assistance aux funérailles.

La vie politique au Manitoba

Problèmes d'Education

Selon l'hon. George Johnson, ministre de l'Instruction publique, la grande unité scolaire est le système idéal au point de vue des résultats académiques. C'est la pensée qu'il exprimait à la suite d'un renseignement que lui demandait M. Molgat, le chef de l'opposition libérale, à savoir si le ministre préférait la consolidation au niveau élémentaire de toutes les commissions scolaires d'une région ou une seule unité d'administration englobant toutes les écoles, élémentaires et secondaires. Son ministère n'impose pas cette consolidation. Les commissions scolaires restent libres de faire les arrangements qu'elles jugent les plus acceptables. En dernière analyse, c'est le peuple qui doit exprimer son choix par la voix d'un référendum.

Le Cours de Français 1 à 12

L'hon. George Johnson, ministre de l'Instruction publique, en réponse à une question de M. Laurent Desjardins, député de St-Boniface, vient de clarifier et de changer les directives de son ministère au sujet des élèves qui peuvent suivre les cours de Français 1 à 12. Seuls les étudiants dont la langue maternelle est le français étaient habilités à prendre ce cours, d'après l'interprétation acceptée depuis septembre 1963.

Cette controverse a commencé à propos de l'école de Windsor Park, à St-Boniface, où des anglophones se sont insurgés contre le projet d'ériger une école, à l'usage des enfants dont la langue maternelle est le français et où on leur enseignerait une heure de français par jour, conformément aux règlements ministériels. C'était, disaient-ils, faire de la ségrégation raciale, contrairement aux stipulations de l'Acte scolaire.

Dorénavant, seront admis à suivre ces cours tous les enfants qui posséderont les aptitudes académiques requises. Le ministère préparera les règlements nécessaires à cet effet. Le ministre a confirmé que la Commission scolaire de St-Boniface avait agit selon ses droits en décidant de construire cette école à l'endroit qu'elle avait choisi. Reste à voir, maintenant, si l'étude du français suscitera autant d'enthousiasme que le problème de la ségrégation raciale.

Le Français, Langue d'Enseignement?

Le député de St-Boniface, M. Laurent Desjardins revient cette année présenter à la législature un projet de loi en faveur du français comme langue d'enseignement dans les écoles que fréquentent les enfants franco-manitobains.

Il souhaite que le Gouvernement du Manitoba accepte, en principe, cette proposition; quitte à mettre graduellement en pratique l'usage du français le plus tôt possible. Les grandes provinces de l'Est, Québec et Ontario, et leurs premiers ministres acceptent le bilinguisme et le biculturalisme, voulant ainsi cimenter davantage l'unité canadienne et favoriser en même temps l'épanouissement culturel de chaque groupe.

Contrairement aux Américains, les Canadiens préfèrent s'unir dans la diversité plutôt que de se fusionner dans un grand tout. L'indépendance du Canada est à ce prix. Lors de sa visite dans l'Ouest, l'automne dernier, l'hon. Jean Lesage rencontra une délégation de la Presse ethnique et du Comité ukrainien du Canada. Ceux-ci lui déclarèrent qu'ils reconnaissaient au pays deux langues officielles et deux cultures, mais qu'ils voulaient avoir le droit d'apprendre à l'école, leur langue maternelle, là où la chose était possible en pratique.

Ici au Manitoba, pas plus qu'ailleurs, le Canadien d'expression française n'a l'intention de forcer qui que soit à apprendre le français. Tout ce qu'il veut c'est que les Canadiens qui désirent apprendre le français —une des deux langues officielles du Canada — puissent le faire en toute liberté, comme il se doit dans un pays démocratique.

M. Fred Groves, député de St-Vital, s'oppose naturellement à ce projet de loi, parce que d'après lui, l'enseignement en français placerait l'élève franco-manitobain, face au monde moderne, dans une position d'infériorité. Deux cents millions de personnes parlent l'anglais sur ce continent. C'est la langue de communication de la très grande majorité. De plus, ces élèves seraient-ils vraiment bilingues? Pour se tirer d'affaire, sauront-ils parler suffisamment bien l'anglais, langue essentielle sur ce continent américain. Du reste, pourquoi enclore ces jeunes les séparant ainsi de l'immense attirance anglo-saxonne?

Encore l'Inondation

La période critique approche et la crête des eaux devrait passer à Winnipeg entre le 6 et le 18 avril prochain. La pluie et la chaleur pourraient faire avancer ou retarder cette arrivée.

Le Premier ministre a mis en branle les comités de coordination requis afin d'organiser l'aménagement des digues et tous les autres services de secours que les circonstances demandent. Les fermiers des régions susceptibles d'être inondées sont priés de transporter immédiatement leur grain aux élévateurs et de conduire leurs animaux en lieux plus sûrs. Si l'eau doit monter au niveau de 1950, au moins, cette fois, la population est mieux préparée à soutenir ce choc. A chacun d'être prévoyant et de prendre les mesures appropriées pour se bien protéger.

Les Travaux de la Chambre avancent

Le Gouvernement a nommé de nouveau un comité chargé d'étudier le crédit au consommateur, source de nombreux excès. Il demandera au Fédéral d'adopter une politique d'aide aux régions de la province les moins développées. Le Ministre de la Santé a annoncé que le gouvernement a l'intention d'instituer un plan d'assurance médicale, à base volontaire, et qui entrerait en vigueur le 1er juillet 1967. Ce plan répondrait aux conditions fondamentales posées par le fédéral afin de percevoir les subventions qu'accorde le gouvernement central.

Les députés ont offert de nombreuses suggestions touchant: le taux d'électricité dans le Nord, la construction d'un chemin entre Portage et Windygates, la nomination d'un vérificateur général en vue de surveiller de plus près les dépenses externes du gouvernement, le prix élevé des médicaments, la pénurie des gardes-malades diplômées. Au dire d'un député, les morts trouvent encore le moyen de se faire inscrire sur la liste électorale.

Y. R.

Un spectacle...

(Suite de la première page)

"Voilà la pièce de résistance", de continuer M. Handbury. "Soudain, le cri d'alarme: "Au feu!" L'édifice du centre est embrasé et l'on entend les bruits réalistes d'un gros immeuble en proie aux flammes, tandis qu'un éclairage en rouge inonde l'édifice d'où s'échappe la fumée. On entend même le bruit des secouristes volontaires et le fracas des murs qui s'effondrent.

"Puis le drame se termine soudainement dans le silence et l'obscurité. Mais on assiste alors à la reconstruction rapide des édifices, symbole du développement rapide du peuple canadien lui-même."

Même si "Son et lumière" constitue un projet du Centenaire, on espère qu'il deviendra au cours des années subséquentes un attrait touristique permanent dans la capitale.

Amphithéâtre spécial

Le président de la Commission de la capitale nationale annonce que les travaux de construction commenceront immédiatement en vue d'aménager le parc de la Pointe Nepean comme amphithéâtre d'où le public pourra assister aux spectacles de Son et Lumière qui se dérouleront autour de la Colline du Parlement en 1967.

On prévoit la construction d'une structure d'environ 1,000 sièges. Celle-ci s'élèvera sur un monticule de terre de remplissage. La CCN construira également un petit kiosque où l'on pourra emmagasiner les dispositifs de projection et de son. Le tout sera construit principalement de béton d'après les dessins de MM. John Leaning et Arthur Capling, architectes de la CCN. On prévoit également un parc de stationnement de 200 automobiles sur l'emplacement actuel du vieil édifice de l'Imprimeur de la Reine qui doit être démoli au cours de l'automne ou de l'hiver cette année.

La statue de Samuel de Champlain sera installée sur le monticule de terre, face à l'Outaouais comme dans le passé. Les travaux de construction ne gêneront aucunement le décor naturel du parc. Aucune nouvelle route n'est prévue.

Le travail sera exécuté en grande partie par le personnel de la CCN au coût d'environ $150,000. On espère terminer ce projet en mai 1967.

Né en France

"Son et lumière" a été conçu en France en 1952. Cette forme d'expression théâtrale est née d'une expérience vécue par M. Paul Robert-Houdin, conservateur du château de Chambord. Témoin d'un orage électrique, il vit dans les effets produits sur le château par l'éclair et le tonnerre, le feu et le fracas des assauts livrés pendant les campagnes des temps révolus. La reconstitution éventuelle de cette expérience au moyen d'éclairages et d'effets sonores devait conduire à la création de "Son et lumière".

Le projet de M. Robert-Houdin reçut l'appui de producteurs de théâtre et de sociétés intéressées, appui des plus perspicace puisqu'il existe maintenant environ 80 programmes "Son et lumière" dans toutes les parties du monde: au Parthénon à Athènes, aux pyramides et au Sphinx en Egypte, au Forum de Rome, au palais royal de Madrid, aux ruines de Baalbec au Liban, au palais Stirling en Ecosse, à la Tour de Londres, à l'église abbatiale de Middleburg aux Pays-Bas et au monastère de Jeronimos à Lisbonne.

Depuis 1952, les techniques se sont améliorées considérablement. Disposant d'un éventail beaucoup plus élaboré pour les éclairages, la musique, la transmission des voix et des couleurs, le directeur peut, de nos jours, faire revivre l'histoire avec une fidélité que les autres arts ne peuvent pas réaliser.

Ne nous lassons pas de faire le bien: en son temps viendra la récolte si nous ne nous relâchons pas. (Gal 6, 9)



Lors du festival de musique tenu à Winnipeg récemment, Mlle Yvonne Caron, que l'on voit ci-dessus, obtint la première place dans les deux classes suivantes: "Division 6 and Junior, Sight Reading" et "Division 6 and Junior, Quick Study". Mlle Beverley Holden se mérita la deuxième place dans la classe "Quick Study", et Mlles Marguerite Aquin et Claudette Caron se classèrent deuxième pour duos des Divisions 5 et 6. De plus, Claudette obtint plus de 80 pour cent pour chacun de ses trois autres morceaux et reçut des paroles très encourageantes de l'adjudicateur. Mlles Gisèle de Montigny, Susan Carew et Diane LaFlèche se sont aussi mérité des éloges et ont obtenu 86, 83 et 82 pour cent respectivement. Félicitations à ces lauréates, toutes étudiantes à l'Académie St-Charles.

Comment prétendons-nous qu'un autre garde notre secret, si nous n'avons pu le garder nous-mêmes?

LA ROCHEFOUCAULD.

Letellier

Grand succès

La série de huit parties de cartes inaugurée en décembre et terminée le dimanche 20 mars, a prouvé que la vieille méthode d'amasser des fonds est encore bonne si non la meilleure. A toute les deux semaines, les paroissiens se sont groupés, à la demande de la Ligue des Femmes Catholiques et de leur aumônier, M. l'abbé M. Messier, curé, et ont organisé des soirées très intéressantes, même pour les personnes venant des paroisses environnantes. Avec ces divertissements, l'hiver a passé assez vite, quoiqu'il fut rigoureux.

Les gagnants du grand tirage à l'occasion de la clôture de la série furent comme suit: couvre-pieds, don de Mme Adrienne Gauvin, gagné par Mme Denis Barnabé; tapis, don de Mme Rose Comeault, par Mme Bernard Ayotte; billet de $5, par M. Brunel Délorme, de St-Joseph.

Les dames désirent remercier tous ceux qui ont contribué à un tel succès. Elles sont maintenant en mesure de faire un don considérable pour la construction d'une nouvelle église.

L.F.C.

Le jeudi 3 mars, 23 membres de la Ligue des Femmes Catholiques se rendirent à la sacristie pour la dernière réunion sous l'exécutif actuel. Le temps des élections étant arrivé, les membres se choisiront de nouveaux chefs en se servant de la formule no 1.

En l'absence de Mme Gilmore, présidente, Mme Gérard Leclair, vice-présidente, présida l'assemblée. Chaque comité donna son rapport. Mme Eudore Cadieux, au nom de la législation donna un résumé du travail accompli pour la Croix-Rouge. Mme Arthur Fontaine lut un texte du 4e chapitre de "Peuple de Dieu en marche", et M. le curé expliqua l'amour de Dieu pour son peuple juif et ses descendants.

Malades

M. Herménégilde Bouchard est revenu d'un séjour à l'hôpital de Morris.

M. Eudore, hospitalisé à Morris depuis plus d'un mois, espère revenir chez-lui prochainement.

M. Roger Gauvin a dû être transféré de Morris à St-Boniface où il devra peut-être subir une opération.

Naissance

Félicitations à M. et Mme Eugène Leclair à l'occasion de la naissance d'une fille, le samedi 12 mars, à l'hôpital d'Altona.

Voyageurs

MM. et Mmes Lucien Cadieux et Urbain Lemay sont de retour d'un voyage en Floride.

M. et Mme Martin Klassen parcourent présentement la Californie.

Aqueduc-Inondation

On dit que d'une manière ou d'une autre, il y aura de l'eau à Letellier.



Voici une scène des "Leçons d'amour de M. Molière" où les comédiens Frédéric Dewancker, Sophie Clément et André Richard s'en donnent à coeur joie. Avec leurs compagnons, Robert Duparc, Nicole Leblanc et Louisette Dussault, tous membres de la troupe canadienne-française "Les Jeunes Comédiens", ils joueront dans divers endroits du pays pendant 26 semaines sous les auspices de "Canadian Players' Production". La représentation aura lieu à Regina, Sask., le samedi 2 avril prochain, à 8 h. p.m., au Darke Hall. Rendez-vous y en grand nombre.

L'APM de Ste-Agathe traite de sujets de grand intérêt

STE-AGATHE — Le mardi 15 mars avait lieu à l'Institut une réunion de l'Association de Parents et Maîtres des plus intéressantes au point de vue renseignements. Après la prière et le mot de bienvenue, le principal, M. Lucien St-Vincent, fit quelques remarques sur la nécessité de l'étude sérieuse pour les élèves qui se préparent aux examens de Pâques. Afin de leur accorder un climat plus favorable, il leur offre de rester à l'étude à l'Institut de 4 h. 30 à 5 h. 30 tous les jours.

Pour se conformer à une promesse antérieure, MM. et Mmes Paul Aubry et L.-D. Nolette (aux noms des commissaires de l'école élémentaire), ont visité les Jardins d'Enfance de St-Pierre et de Ste-Anne-des-Chênes en plus de se renseigner ailleurs pour bien connaitre tout les rouages qui pourraient aider à en établir un à Ste-Agathe. M. L.-D. Nolette fit rapport de ce qu'ils ont été à même de constater.

Intéressantes visites

A St-Pierre ils ont été reçus très cordialement par l'institutrice, Mme Colette Préfontaine, et par les petits avec qui ils ont causé familièrement. Mme Aubry fit remarquer que les enfants avaient l'air heureux et très dégourdis. Ils seront prêts à commencer l'école en septembre prochain dans les meilleurs conditions qui soient, et à en profiter au maximum. A Ste-Anne-des-Chênes, on fut moins heureux. Les deux classes des Jardins d'Enfance n'ouvrent que l'avant-midi. Le principal, M. Freynet, reçut les visiteurs avec affabilité leur faisant visiter l'école et s'attardant aux locaux des tout-petits. Le bel agencement de ces classes fait présager les bons réusltats qu'on doit atteindre.

Une résolution fut passée à l'assemblée que tous les parents du district, intéressés à ces cours pré-scolaires se fassent un devoir strict d'envoyer le nom et l'âge de leur enfant dès maintenant, lequel devra avoir atteint 5 ans avant novembre de cette année pour y être éligible. Sans cette formalité, les commissaires ne peuvent absolument pas entreprendre quoi que ce soit. Si le nombre d'inscription est suffisant, une classe sera convenablement aménagée et l'on trouvera facilement une maîtresse qualifiée pour en prendre la charge.

Avec tact, M. Aimé Delaquis présenta le conférencier, M. Gérard Gagné, de l'O.N.F.. En connaissance de cause, celui-ci parla du bill 39, qui traite de l'amalgamation des écoles élémentaires aux grandes divisions. Il donna tous les détails désirés, notant que la question de changements de bornes des municipalités pourrait être un danger atténué par la bonne organisation des divisions scolaires fortes et bien constituées.

Aux commissaires d'écoles locaux, il resterait de choisir les instituteurs, engager les concierges, faire des recommandations, voir à la bonne organisation du transport des élèves avec la grande division, tandis que celle-ci s'occuperait de toute l'administration des finances. M. Hector Bahuaud remercia le distingué visiteur.

Inondation

M. Emmanuel Lemoine, conseiller municipal, donna des notions sur la manière de se préparer à l'inondation, se dit à la disposition de la population pour tout service jugé préventif ou obligatoire. Un goûter termina gaiement l'assemblée.

Remerciements

Les dames organisatrices du thé de l'A.P.M. dimanche dernier ont été ravies de l'empressement avec lequel on a répondu à leur invitation. Le succès a dépassé les espérances les plus optimistes. Sincères mercis à tous.

Baptême

Le 13 mars: Michelle-Marie-Florence, fille de M. et Mme Denis Courcelles, née le 6 mars. Parrain et marraine, M. et Mme Pacifique Courcelles, grands-parents de l'enfant.

Le 20 mars: Lucille-Irène-Marie, fille de M. et Mme Emile Sorin, née le 7 mars. Parrain et marraine, M. et Mme Robert Dubé, de Pine Falls, représentés par M. et Mme Léopold Chartier, les oncles et tantes de l'enfant.

Divers

Le jeudi 17 mars, c'est avec joie et reconnaissance que Mme Emile Sorin a vu arriver sa mère, Mme Elzéar Dubé, de l'Aventure, Sask., qui vient lui prêter main-forte pour quelque temps.

Mme Adolphe St-Onge a fait un court séjour à l'hôpital de Morris la semaine dernière.

Ste-Geneviève

A la mémoire de M. L. Richard

STE-GENEVIEVE — M. Henri-Louis Richard, pionnier de la paroisse de Ste-Geneviève, me rappelle beaucoup de souvenirs. Je fus témoin pendant plusieurs années des activités de cet homme fort, actif, ingénieux, jovial et d'un bon esprit paroissial.

En 1929 il se fit construire une demeure sur un grand lot au village. A l'automne, il déménagea plus près de l'école élémentaire et ouvrit un magasin général. Il fut secondé dans son travail par une épouse de foi, charitable et joviale, possédant une santé plutôt faible, et qui le précéda dans la tombe en 1958. De leurs sept enfants, trois fils, Michel, Gilbert et Robert virent le jour au village.

Les affaires allaient si bien qu'il fallût agrandir le magasin qui déservait la population de Ste-Geneviève et des environs. Vinrent ensuite les années de dépression. Que de peines et de misères ce couple fut témoin. M. Richard décida donc d'ouvrir un chantier dans le grand bois et fit ensuite construire un moulin à scie et installer une raboteuse dans sa cour. Ces entreprises aidèrent beaucoup la population.

Vint ensuite la guerre de 1939. Le fils aîné de M. et Mme Richard, Henri, s'enrôla dans l'armée active où il perdit la vie. Un autre fils, Gilbert, mourut il y a quelques années.

Une génération vient de s'éteindre. Que l'âme de M. Richard repose en paix.

Ste-Rose-du-Lac

Assemblée annuelle

Le 27 janvier, la Caisse Populaire de Ste-Rose-du-Lac tint son assemblée annuelle dans l'auditorium de l'école élémentaire.

Malgré le grand froid, bon nombre de membres s'y rendent pour entendre discuter et approuver les différents rapports.

En l'absence du président, c'est le vice-président qui souhaite la bienvenue et qui donne le rapport de la direction. Il suggère un boni de 4% sur le capital social.

En feuilletant le livre des rapports, l'on remarque une augmentation de $148,578 dans l'actif depuis 1960 pour atteindre au 31 décembre 1965 la somme de $250,083.

Le comité de crédit rapporte 37 réunions régulières pour étudier 97 demandes d'emprunt au montant de $142,128. Le comité de surveillance a fait au cours de ses réunions: la vérification de l'encaisse, des livres et des pièces officielles, et l'envoi des relevés de comptes.

Le rapport de la gérance et le rapport financier sont donnés par le gérant. Il fait remarquer que l'actif est de $64,083 de plus que l'an dernier et que la Caisse a acquis 81 nouveaux membres.

Les officiers et les membres des comités pour l'année 1966 sont les suivants:

Comité de direction: M. Auguste Pineau, président; M. André Guillas, vice-président; MM. J.-B. Maguet, Florent Lecomte et Jean-A. Callarec.

Comité de crédit: M. Norman Plamondon, président; M. Jean-Louis Brunel, vice-président; MM. Gordon Bishop, Roman Kaminski et Lucien Archambault.

Comité de surveillance: R. P. J. Allarie, président; M. Maurice Valcourt, vice-président; MM. Austin Tucker, Jean Roche et Albert Mongrain.

On regrette la disparition du président du Comité de crédit, M Léon Pineau, mort en décembre dernier. Il s'est dévoué comme membre de ce comité pendant 12 années; sa compétence et ses contributions seront toujours une source d'inspiration.

Les membres de la Caisse offrirent leurs remerciements à M. Guy Guillas qui a servi au comité de surveillance pour plus de dix ans. A son tour, il remercia ses collègues pour leur appui et leur coopération constante.

Les deux visiteurs, MM. Toupin et Jubinville, eurent des paroles d'encouragement et de félicitations.

Le P. F. Turgeon, o.m.i., offrit les remerciements d'usage au personnel, aux comités et aux membres de la Caisse, ainsi qu'aux visiteurs.

Le prix d'entrée fut gagné par M. Léon Mongrain et la soirée se termina amicalement par le goûter.

La bibliothèque régionale

La semaine de la bibliothèque qui a adopté comme thème cette année "La lecture, voie d'accès à un monde en pleine évolution," sera célébrée à la bibliothèque régionale de Ste-Rose, du 26 mars au 2 avril.

Les amis de la bibliothèque ont lancé des concours pour les années 1 à 8, et les élèves des 11e et 12 années ont promis de faire quelques pancartes pour cette occasion.

Le lundi après-midi 28 mars, de 3 h. 30 à 5 h. 30, les amies de la bibliothèque serviront un thé dans la bibliothèque. Tous y sont invités et pourront examiner les dessins et voir qui seront les gagnants des concours; on pourra aussi constater les changements effectués à la bibliothèque depuis l'été dernier. Qu'on vienne avec ses amis passer quelques instants agréables et emprunter un livre ou deux.

Ste-Amélie

Jeunesse en marche

Le vendredi 11 mars marquait une date digne de mention pour l'école St-Vincent-de-Paul. A 8 h. p.m., avait lieu la réunion générale de la "Jeunesse en marche", présidée par M. l'abbé André Gervais, curé, et à laquelle bon nombre de parents ainsi que les religieuses du couvent assistèrent

Voici un résumé de l'intéressant programme: mot de bienvenue, par Daniel Gagnon; "Connaissez-vous notre nouveau mouvement"?, par Edithe Pinette; présentation du sujet à discuter, "l'Education", par Rita Corbel; formation d'équipes avec l'assemblée; panel, présidé par M. l'abbé Gervais et composé de la Rév. Sr M.-Ida-de-Jésus, M.O., supérieure du couvent de Ste-Amélie, M. Georges Vandenbosch et une étudiante. Partie récréative: chant, "Prière du soir", par la chorale; sketch, "Fable d'aujourd'hui", par Denis Pinette, Jean Gagnon et Vivianne Corbel; goûter; remerciements, par Daniel Gagnon.

M. le curé donna ensuite son appréciation du mouvement, félicita les parents et élèves de leur généreuse coopération et donna sa bénédiction.

Au dévoué Pasteur, aux organisatrices et aux chers parents qui ont su se déranger pour encourager ce nouveau mouvement, ainsi qu'à tous ceux qui ont visité les classes pendant la Semaine d'Education, sincère et vive gratitude.

Visiteur

M. Albert Verhaeghe, de Winnipeg, a passé la fin de semaine du 19 mars chez ses parents.







Ci-dessus M. Damien Giordani, consul de France, présente un don de 200 livres français à M. I. Collette, président du Cercle paroissial de l'A.C.F.C. de Regina, Sask.

Don de 200 livres français à la bibliothèque française de Regina

REGINA — Profitant d'un séjour d'affaires dans la capitale saskatchewanienne, M. Damien Giordani, consul de France pour le Manitoba et la Saskatchewan, présenta un don de 200 livres français pour enfants, à la bibliothèque française de la paroisse St-Jean-Baptiste de Regina, lors d'un dîner intime offert par le cercle local de l'A.C.F.C. de Regina, le lundi soir 14 mars, au Golden West Motel de cette ville.

M. le consul fut présenté par M. Albert Dubé, conseiller provincial de l'Association Culturelle Franco-Canadienne. Il loua le dévouement et les efforts de M. Giordani envers les minorités francophones de l'Ouest et en profita pour lui transmettre les remerciements et les voeux de respect des citoyens francophones de Regina.

L'invité d'honneur remercia le cercle de l'A.C.F.C. pour sa cordiale réception et son accueil toujours si bienveillant. Il sut par des paroles d'encouragement et de confiance dans l'avenir, inspirer les dirigeants du groupe francophone de Regina: "Vous faites du beau travail, dit-il. Nous sommes conscients de vos efforts pour sauvegarder et faire épanouir la culture française dans votre milieu. De notre côté, nous voulons faire l'impossible pour vous aider".

Parmi les autres invités d'honneur, on remarquait la présence de M. Charles Fresco, secrétaire commercial de France en Saskatchewan et président de l'Alliance Française de Regina, et du R. P. Benoit Paris, O.M.I., professeur de français à l'Université de Regina.

La bibliothèque française de Regina est administrée par le cercle de l'A.C.F.C. de Regina. Un sous-comité présidé par le R. P. I. Riopel, O.F.M., aumônier du cercle, dirige les activités de cette nouvelle initiative. Il serait bon de noter que cette bibliothèque est ouverte à tous ceux qui s'intéressent à lire en français. Elle n'est pas paroissiale mais régionale.

Duck Lake

Festival de la Chanson française

Un agréable après-midi se passa le 4 mars lorsque le festival de chants français eut lieu à la salle paroissiale.

Dans la section solos et duos les morceaux suivants furent appréciés: "Le petit chaperon rouge", par Jocelyne Baribeau et Eva Pelletier; "Le petit japonais", par Claudette Doucette et Rose-Marie Tournier; "Flocons de neige", par Elise Pelletier; "Les petits chats", par Shirley Bergen et Lynn Mercereau; "Il faut croire au bonheur", par Claudette Lanovaz; "Je marcherai", par Linda et Sharron Samuel; "Ecoute le vent", par Gilles Grenier, Denis Mauvieux et Charles Pelletier; "Berceuse", par Merna Nicolas; "Dis papa", par Julie et Charles Farwell.

Section choeur: "Le petit eskimo", par la 1ère année; "Le petit prince", 3e année; "Dominique", 4e année; "Le joyeux promeneur", 6e année; "A la volette", 2e année; "Pasteur et agneau", 7e et 8e années; "O sari maris", par le Glee Club de la 9e à la 12e année; "Au marché", de la 4e à la 8e année.

Les gagnants furent: première section, Julie et Charles Farwell; mention honorable, Merna Nicolas. 2e section, le Glee Club; mention honorable, 7e et 8e années.

Les juges étaient: Mmes Armand Thomarat, Lucien Piché et M. Joseph Guigon.

Baptêmes

Le 6 mars: Karen, Grada, Ann, fille de M. et Mme Everett Vredegoor. Parrain et marraine M. et Mme T. Berns, de Calgary, Alta.

Le 6 mars: Brigitte-Marie-Claire, fille de M. et Mme Maxime Fiolleau, de Wakaw. Parrain et marraine, M. et Mme Marcel Fiolleau.

Le 6 mars: Kevin, Mark et Keith, James, fils jumeaux de M. et Mme W. Samuel. Parrains et marraines, Gérald Petit et Liliane Pelletier et M. et Mme Jean-Marie Petit, respectivement.

Départ

Mlle Raymonde Perrin est partie le 4 mars pour Kansas City, où elle continuera son cours d'entraînement d'hôtesse de l'air pour la compagnie Pacific Airlines.

Vawn

La reine

Félicitations à Mlle Yvonne Phaneuf qui fut couronnée reine du carnaval, lequel eut lieu à la patinoire de Vawn-Edam le samedi 5 mars.

Décès

Condoléances à M. et Mme Arthur Régnier, d'Edam, leur famille et la famille Lauzon, à l'occasion de la mort subite de leur gendre, frère et beau-frère, M. Amédée Lauzon, de White Fish, Montana, E.-U., survenue le vendredi 11 mars. Il était âgé de 55 ans.

Marié à Emma Régnier, fille de M. et Mme A. Régnier, il vécut quelque temps à St-Hippolyte et Vawn, avant de s'installer à White Fish.

M. et Mme Arthur Régnier, les deux soeurs de Mme Lauzon, Mmes O. Fortier (Clara) et Gilbert Laclare (Marie), son frère, Edouard, son beau-frère, Henri Croteau, ainsi que ses neveu et nièce, M. et Mme Paul Fortier, se rendirent aux funérailles qui eurent lieu le lundi 14 mars. Tous sont revenus le jeudi suivant.

Divers

Souhaits de prompt rétablissement aux malades: M. Léo Pollard, Mmes Dave Weber et Jos. Dion qui ont passé quelque temps à l'hôpital d'Edam.

Les recettes du bingo pour les causes charitables n'ont rapporté que $34.47, vu le froid et les mauvais chemins.

M. Léo Pollard, accompagné de M. C. McCaffrey, assista à la convention des municipalités à Regina les 15, 16 et 17 mars.

L'A.C.F.C. tint une réunion le mercredi 9 mars avec cinq personnes présentes.

La prochaine, qui sera l'assemblée annuelle, aura lieu le 20 avril. Qu'on n'oublie pas cette date et qu'on y assiste nombreux.

COURS DU GRAIN FOURNI PAR

JAMES RICHARDSON & SONS LIMITED

1019, Edifice Grain Exchange, Winnipeg — Tél.: WHitehall 2-3451

Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur

PRIX COMPTANTS A WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
AVOINE —					
C.W. No 2	93.2	93.6	94	93.6	93.4
C.W. No 3	91	92.2	92.4	92.2	92
Fourrage No 1	88.6	89.6	90	89.6	89.4
Fourrage No 2	85.6	86.6	87	86.6	86.4
Fourrage No 3	82.6	83.6	84	83.6	83.4
ORGE —					
C.W. No 2—6 rangs	143.6	143.4	143.4	143	142.6
C.W. No 3—6 rangs	141.6	141.4	141.4	141	140.6
Fourrage No 1	131.6	132	132	131.4	131.2
Fourrage No 2	130.6	130	131	130.4	130.2
Fourrage No 3	127.6	128	128	127.4	127.2
SEIGLE —					
C.W. No 2	128 7/8	129.6	129.2	129.4	129
C.W. No 3	123.6	124 5/8	124 1/8	124.2	123.6
C.W. 2 rej.	122 7/8	123.6	123.2	123.4	123
C.W. No 4	112 1/8	113	112.4	112 5/8	112
Ergot	106 1/8	107	106.4	106 5/8	106
Sur voie net	128 7/8	129.6	129.2	129.4	129

OPTIONS WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
COLZA —					
Mars	266.2	264.6	264.6	260.6	263.2
Mai	268.2	267	267	263.2	264.6
Juillet	267.4	266.2	266 3/8	263 1/8	264.6
Novembre	260.4	258	256.6	256	256.6
AVOINE —					
Mai	92.6	93.2	93 3/8	93 1/8	92 7/8
Juillet	90 1/8	90 3/8	90 3/8	90 1/8	89 7/8
Octobre	88.2	88 1/8	88 1/8	87.6	87.4
Décembre	86 5/8	86 5/8	86 5/8	86 5/8	86 3/8
ORGE —					
Mai	135.6	135 3/8	135.4	134 7/8	134.6
Juillet	132 3/8	132 3/8	132 3/8	132	131.6
Octobre	129	129	129.2	128 1/8	128 1/8
Décembre	128.6	128.6	128.6	128.6	127.2
LIN —					
Mai	300.2	301	302 7/8	301 3/8	300.4
Juillet	300.4	302	303.4	302 3/8	302
Octobre	302 1/8	303.2	304 5/8	303 7/8	304 1/8
Décembre	300 3/8	300.4	302.4	302	302
SEIGLE —					
Mai	131 1/8	132	131.4	131 5/8	131
Juillet	132	133	132.6	132 7/8	132.4
Octobre	134 5/8	135.2	135.2	132 5/8	135 5/8
Décembre	134 7/8	134 5/8	134 5/8	135 1/8	135 1/8

(Pour la semaine du 14 au 18 mars 1966)

Agréable soirée française à Willow-Bunch lors de la distribution des prix de l'A.C.F.C.

WILLOW-BUNCH — Le mercredi soir 9 mars, un grand nombre de personnes se rendaient à l'auditorium de l'école pour assister à une séance française comprenant chants, récitations, saynètes, petites pièces telles que Mme la Neige, Le Lièvre et la Tortue, Le Chat de la Mère Michel, etc.; chaque classe fut représentée.

Comme intermède il y eut la distribution des prix de français de l'A.C.F.C. Les lauréats sont: Madeleine Philippon, Marguerite Roy, Cécile Martin, Laura Bourgeois, Gérard Bisonnette (12e année); Gisèle Martin, Irène Dosch et Gilles Collin, (11e année); Albert Benoit, Adèle Boutin, Fernande Mondor, Collette Rondeau (10e année); Elaine Farewell, Colette Delorme (9e); Angèle Boisvert, Paulette Lapaire (8e); Denise Martin, Louise Mondor, Christine Millard, Rita Bourgeois (7e); Yvette Boutin, Cécile Durand, Yvette Beaudry,(6); Aline Campagne, Suzanne Ingrand, Rita Langlois (5e); Diane Boutin, Robert Therrien, Juliette Laberge, Gérald Martin, Gisèle Philippon (4e); Suzanne Fiset, Paulette Dionne, Jeannette Granger (3e année).

La soirée se termina par le chant, "O Canada". Merci à tous ceux qui y participèrent, surtout aux professeurs et aux élèves qui présentèrent un programme si approprié.

Assemblée annuelle

Le mercredi 9 mars eut lieu l'assemblée annuelle de la Caisse Populaire, avec bonne assistance. L'année 1965 fut un succès; l'actif est monté de 10 pour cent; les dividendes sur les parts s'élevèrent à 4 pour cent tandis que l'intérêt sur les prêts à termes fut de 5 pour cent, ce qui donna aux membres une ristourne globale de $28,750.00. Un surplus de $5000 fut mis en réserve pour des imprévus.

On présenta des certificats de mérite à MM. C. Palinc et Paul Lapaire, officiers sortant de charge. M. Dollard Bissonnette fut élu au comité de direction, et MM. Delmar Dosch et Bernard Philippon, à celui de surveillance. Au cours de l'assemblée conjointe des divers comités, MM. S. G. Sylvestre et A. M. Lautier furent nommés respectivement président et vice-président.

Le Festival de la Chanson française qui eut lieu le 16 mars comportait douze numéros au programme; la chorale Campagne-Boisvert, de Willow-Bunch, les élèves des 7e et 8e années, 9e et 10e, du même endroit, la chorale de Lisieux et celle d'Assiniboia furent choisis pour prendre part à l'enjeu final qui aura lieu à Gravelbourg le dimanche 27 mars. Bonne chance à tous.

M. et Mme Gérard Lapaire ont gardé leur petit-fils un mois, pour aider leur fille, Anne (Mme Caragata), de Wood Mountain, qui donna naissance à une petite fille dernièrement, à l'hôpital d'Assiniboia. Félicitations.

Décès

Condoléances à Mme Armand Duperreault, à MM. Albert et Wilfrid Lemieux dont le frère Jean-Baptiste est décédé à l'hôpital général St-Boniface à l'âge de 58 ans. Tous trois sont allés aux funérailles qui eurent lieu à Winnipeg le jeudi 10 mars.

Malades

Mme Julien Piché est revenue le jeudi 17 mars de l'hôpital de Moose Jaw où elle était patiente depuis le 12 février. Mme Gédéon Boisvert est hospitalisée à cet endroit depuis quelques jours. M. Benoit Giraudier y est également depuis le 10 mars, et ses fils Jean-Benoit, Marius et André, l'y ont visité la semaine dernière.

Allées et venues

M. Robert Laberge, professeur au Collège de Gravelbourg, vint passer la fin de semaine chez ses parents, M. et Mme Alex Laberge.

M. et Mme Paul-Emile Piché, accompagnés de Mme Joseph Bruneau et de sa fille Avilda, se rendirent à Gravelbourg le mercredi 16 mars y visiter M. et Mme Antonio Grégoire, Mme Paul Piché et M. Piché, patient à l'hôpital depuis le 2 mars. Ils visitèrent aussi M. et Mme Georges Martin, Mme N. Soucy, et M. Siméon Ducharme, au Foyer d'Youville.

MM. et Mmes Paul-Emile Piché et Philippe Cayer allèrent à Regina dernièrement, pour affaires, ainsi que Mme Laurent Dionne, Mlle Colette Bonneau, MM. Florent Bonneau et Adrien Marcil; Mlle Georgette Bonneau, de Winnipeg, qui visita ses parents quelque temps, retourna avec ceux-ci jusqu'à Regina, en route pour Winnipeg.

M. Laurent Lespérence, Mlles Mona Heppner, Madeleine et Cécile Philippon, Rosalie Duperreault et Viviane Sabourin, tous de Regina, vinrent passer la fin de semaine dans leurs familles dernièrement.

M. Raymond Camapagne conduisit ses parents, M. et Mme Pierre Campagne, à Moose Jaw pour affaires, le 8 mars.

M. et Mme Dollard Piché eurent la visite de leur fils, Jean-Paul, et son épouse, et leurs deux fillettes, de Radville, récemment, ainsi que leur autre fils, Gérald, également de Radville.

Naissance

Félicitations à M. et Mme Ronald Cayer (Victoria Leduc) pour la naissance d'un fils le 14 mars, à l'hôpital local.

Bellegarde

Concours de diction

Le concours de diction pour les élèves de langue française de la région s'est tenu dans la salle paroissiale de Bellegarde, le 2 mars.

Les juges étaient: le R. F. Georges-Armand, provincial des Frères du Sacré-Coeur et directeur de l'école de Bellegarde, M. Gérald Lafrenière, de Storthoaks, les Rév. Srs Eugénie-Françoise et Rose-Aline, d'Alida, le Frère Robert Allard et Soeur Claire St-Lauernt, de Bellegarde. M. l'abbé L. Savoie, curé, présidait la soirée et le R.F. Brisebois était maître de cérémonies.

Les lauréats du concours de diction furent: 1ère et 2e années, Noël Gervais, d'Alida, "Mon petit chat gris"; 3e et 4e années, Léonard Carrière, de Storthoaks, "J'ai vu le diable"; 5e et 6e années, Léandre Buissé, de Bellegarde, "J'ai perdu mon petit chien", et Lilianne Lemieux, d'Alida, "Le roi boiteux"; 7e et 8e années, Antoinette Poirier, de Bellegarde, "Le renard et le vieux cheval".

Le concours oratoire des écoles secondaires suivit le concours de diction et les gagnants furent: 1er groupe, Rosalie Carrière, de Storthoaks, 9e année, "l'Education"; 2e groupe, Yvon Pauhus, de Bellegarde, 11e année, "Le Patriotisme". Ces deux élèves, ainsi que Mlle Antoinette Poirier, gagnante des 7e et 8e années, se rendaient à Gravelbourg le 12 mars, pour les éliminatoires du sud de la province.Yvon Pauhus et Rosalie Carrière eurent l'honneur de revenir avec un trophée chacun. En plus de son trophée, Yvon Paulhus recevra une somme de $100 qui lui permettra de se rendre dans la belle province aux prochaines vacances.

Félicitations aux élèves gagnants qui ont fait honneur à la paroisse.

Çà et là

Mme Francis Sylvestre a passé une semaine chez sa soeur, Mme Filteau, de Wawota.

Remerciements sincères à M. Emile George pour les services rendus pendant plusieurs années, comme gérant de la Caisse Populaire. Bienvenue au nouveau gérant, M. Roger Paul, et à sa famille.



Yvon Paulhus, fils de M. et Mme Cyrille Paulhus et élève à l'école secondaire de Bellegarde, a été proclamé lauréat du concours oratoire organisé par l'A.C.F.C. parmi les élèves de langue française du sud de la Saskatchewan. Yvon s'est mérité le trophée Mgr Décosse et une bourse de $100 offerte par le poste de radio CFRG de Gravelbourg. Il participera aussi à un voyage organisé dans le but de visiter la province de Québec l'été prochain. Il est l'élève du R. F. Hervé Brisebois, frère du Sacré-Coeur, à l'école de Bellegarde.

Debden

Çà et là

Au début de février, Mme Wilfrid Parent, son fils Louis, et sa fille, Mme Bruno Demers, sont allés à Williams Lake, C.-B., assister aux funérailles de Mme Delaine Reid (Solange Parent). Ils se sont rendus à Victoria.

Mlle Chantal Gaudet, de Bellevue, a passé quelques semaines chez sa soeur, Mme Louis Cyr.

Mme Philippe Lepage a eu la visite de sa soeur, Mme Joseph Rioux, et de son neveu, M. Laurent Rioux, de St-Denis.

M. et Mme Eugène Labrecque, de Rosetown, étaient en visite chez M. et Mme Omer Lajeunesse.

M. et Mme Albert Paquette et Mme Amédée Ruel sont allés à St-Boniface, Man.

Radville

Réunion de la Caisse Populaire

Le 7 mars, en la salle Mémoriale, avait lieu la 23e réunion annuelle de la Caisse Populaire avec 80 membres présents.

M. Paul Rivière, président, donna son rapport pour l'année 1965. Le total des membres a augmenté de 82; ce qui porte leur nombre à 1,224. L'actif se chiffre à $2,340.352, soit $376,423 de plus que l'année précédente. L'intérêt sur prêts et autres placements a rapporté un montant net de $87,335.96. Un boni de 4½% a été payé aux dépositaires.

M. Pierre Bourassa, président du comité de crédit, rapporta que durant l'année écoulée, des prêts, au montant de $864,496 furent accordés, montrant une augmentation de $87,335 par rapport à l'année précédente. $6,382,559 furent prêtés depuis la fondation de la Caisse.

Les élections donnèrent les résultats suivants: MM. Paul Rivière et André Barbarin, réélus pour trois ans, Walter Nimeger pour deux ans et Llyod Schwab, comité de surveillance, fut élu par acclamation pour trois ans.

Les prix d'entrée furent gagnés par Mme Emile Fradette et M. Arvid Thue. Un délicieux goûter, servi par les dames, mit fin à cette intéressante réunion.

Va-et-vient

M. Cleland, de Weyburn, a acheté l'ancien magasin Macleod qui sera converti en salon mortuaire. M. Bill Calibaba a été nommé gérant de cette entreprise.

M. et Mme Henri Rivière, de retour d'un voyage en Californie, ont visité leurs enfants à Ste-Colette et leurs amis à Radville.

Mme A. Brochu, du Manitoba, a rendu visite à ses enfants, de Soda Lake, et à ses soeurs et beaux-frères, MM. et Mmes Albert Fradette et Armand Boucher, de Radville.




Vingt-six, soit 13 hommes et 13 femmes, étaient présents au cours d'adultes de Ferland quand ces deux photos ont été prises. Dans celle de gauche on voit le R. P. Albert Fournier, O.M.I., fils de la paroisse et actuellement professeur au Collège Mathieu de Gravelbourg, qui tient son point lors d'une intermission. Mmes Lucien Beaudoin et Rosaire Chabot et M. Viateur Chabot l'écoutent attentivement. La photo de droite illustre le "coin des dames" pendant le cours. Ces dames semblent bien calmes, mais de fait elles furent particulièrement agressives par leurs questions: de gauche à droite, Mmes Rosaire Chabot, Edmond Tardif, Laurier Chabot, Médelger Chabot, Lucien Beaudoin, Valmore Couture et Alfred Chabot.









En haut à gauche: un groupe d'élèves adultes de langue anglaise de Ferland, très enthousiastes et vivement intéressés aux explications que donne leur professeur de français, la Rév. Sr Marie-Majella. En haut à droite: après quelques heures de travail, on éprouve le besoin de refaire ses forces, comme semble le croire M. Donald Davidson, qui s'est adjugé un sandwich "à la Dagwood". Dans la photo à gauche en bas: tous ont repris leur dignité et leur sérieux pour une photo officielle, mais le sourire de chacun montre qu'on apprend quand même "dans la joie".



A l'occasion de la soirée du 17 mars dernier à Ferland, M. l'abbé J. Bernier, curé, remet à un chef de sizaine chez les Louveteaux, sa troisième "étoile d'ancienneté". A l'arrière-plan, le jeune Alain Couture, qui se réjouit grandement de la scène. Il faut dire que la paroisse de Ferland se cherche toujours un chef de meute... Ce qui soulagerait dans ses bons offices M. le curé.

Ferland a réussi à rompre la monotonie des va-et-vient

FERLAND — Depuis plusieurs mois, les lecteurs de La Liberté et le Patriote se sont certainement rendus compte que la chronique de Ferland était abondamment illustrée. C'est que le correspondant a voulu tout simplement rompre la monotonie des va-et-vient qui, soit dit en passant, ont leur raison d'être. Ici on croit que ce genre de reportage illustré intéresse davantage les paroissiens, les amis du journal et les amis de Ferland qui sont éparpillés par tout le pays. "C'est notre unique but, croyez-le, et nous le faisons avec d'autant plus de joie qu'il nous demande, à nous tous de Ferland, plus de désintéressement". (NDLR. Ce désintéressement est réel, car les paroissiens de Ferland se cotisent régulièrement pour payer chaque cliché publié dans leur journal.)

Les événements récents ont été nombreux. Tout d'abord, une soirée récréative et rémunénatrice organisée par les mouvements scouts, guides, jeannettes et louveteaux. A l'occasion de cette soirée, qui a bien garni les fonds des Oeuvres paroissiales, il y eut distribution de coupes de hockey à la ligue Pee-Wee qui groupait tous les louveteaux de la paroisse. M. l'abbé Joseph Bernier, curé, qui agit actuellement comme Akela, en a profité pour donner certains brevets aux méritants de la meute. Il y eut aussi présentation de diapositives sur la vie des quatre associations de jeunes, les différentes photos étant expliquées par les cheftaines Yolande Couture, Médelger Chabot, Alice Beaudoin et Irène Chabot.

Un événement de non moindre importance qu'il faut souligner à l'attention des lecteurs de La Liberté et le Patriote, c'est la tenue des cours de français pour les adultes de langue anglaise, dirigés par la Rév. Sr Marie-Majella, directrice de l'école de Ferland. Ces cours, qui se donnent tous les quinze jours, groupent les Anglais de la région qui sont désireux d'apprendre à manier la langue française. C'est un bel et louable effort pour aider la cause française. Disons que nos compatriotes de langue anglaise dans la région sont aussi enthousiastes qu'assidus.

Enfin, le clou des événements de la semaine dernière fut la fin des cours de théologie pour adultes. En effet, depuis trois ans, plus de 25 adultes suivent assidûment ces sortes de cours toutes les semaines. Plusieurs professeurs, de différentes opinions parfois, se sont succédés et ont contribué à enrichir le milieu. Le cours du jeudi 17 mars fut donné par le R. P. Albert Fournier, O.M.I., professeur au Collège Mathieu de Gravelbourg. Il expliqua la théologie des sacrements, profitant de l'occasion pour brosser un magnifique tableau de la spiritualité conjugale, sujet bien à la mode aujourd'hui...

Un mot maintenant du renouveau liturgique. Le nouvel orgue y est sans doute pour quelque chose, car depuis quelques semaines les fidèles chantent davantage et prennent ainsi une part plus active aux cérémonies. Les lecteurs et les commentateurs augmentent en nombre. On voit même des enfants lire de façon remarquable l'épître, etc.

Dans le domaine scolaire, là aussi ça grouille. On prépare la célébration du 25e anniversaire d'arrivée des religieuses dans la paroisse, et aussi l'inauguration officielle de la belle école neuve qui est fixée au 3 avril prochain.




Les cours de théologie pour adultes sont terminés à Ferland pour cette année 1965-66. On voit ci-dessus M. l'abbé Joseph Bernier, curé, qui depuis trois ans dirige ces cours à titre d'animateur principal. Il explique ici la valeur des actes humains, au tout début de la théologie morale. La prochaine rencontre permettra à un groupe d'élèves de résumer, devant leurs professeurs, ce qu'ils ont appris et compris depuis trois ans en philosophie et en théologie.

Ferland

Çà et là

Félicitations à Mlle Claire Chabot de la 7e année qui remporta le trophée du concours oratoire lors de la compétition finale à Gravelbourg. Mlle Paulette Chabot participait aussi pour la 12e.

M. et Mme Charles-Henri Fournier passèrent la semaine du 15 mars à Regina où ils suivirent les séances du congrès des municipalités.

M. et Mme Camille Hamel et leur famille allèrent à Ponteix et Frenchville le dimanche 13 mars.

M. et Mme Medelger Chabot se rendirent à Laflèche pour le récital musical auquel Paulette et Michelle Chabot prenaient part. Paulette remporta un trophée et toutes deux gagnèrent le prix pour le "Glee Club" du couvent Thévenost de Gravelbourg. Bravo!

M. Aimé Brisebois passa la fin de semaine dernière à Calgary.

MM. et Mmes Alfred Chabot et Valmore Couture et leurs familles, visitèrent la famille Marcel Monette, de Kincaid, le dimanche 13 mars.

M. Henri Laberge fut de passage le dimanche 13 mars.

Ce même jour, M. et Mme Joseph Couture recevaient toute leur famille dont Mireille, employée à Meyronne, Michel et Richard, du Collège Mathieu de Gravelbourg, Jocelyne et son ami, M. Armand Audette, de Regina.

Mlle Doris Bouffard visita ses soeur et beau-frère, M. et Mme Ernest Douville, de Vulcan, Alberta.

M. René Couture se rendit à un congrès d'Action Catholique rurale à Montréal.

M. Aristide Fournier travaille pour Me McLean à Gravelbourg, pour quelques jours.

M. et Mme Roger Paul, de Mankota, déménageront à Bellegarde à la fin du mois; M. Paul y sera gérant de la Caisse Populaire.

Les religieuses passèrent la fin de semaine à Ponteix.

Mme Jules Gautier et Mlle Susan Skene, de Meyronne, visitèrent M. et Mme Lucien Beaudoin le vendredi 18 mars.

M. et Mme Alfred Chabot, accompagnés de M. l'abbé Joseph Bernier, allèrent à Regina, le samedi 19 mars.

M. et Mme Antonio Chabot eurent la visite de leurs deux filles, Edith, de Moose Jaw, institutrice, et Camille, de l'Université de Regina, actuellement à Moose Jaw pour un stage d'enseignement pratique.

Gravelbourg

Çà et là

M. le Dr et Mme Raymond Piché ont passé quelques jours de congé à Banff.

Mme Juliette Doll a fait un court séjour à Calgary, Alta, et Mme N. S. Rainville a aussi passé quleques jours à cet endroit et à Banff, dernièrement.

Mme W. T. Sheer est revenue de Regina après y avoir subi une intervention chirurgicale.

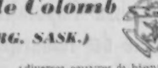
Mme André Baudoin (Irène Levacque), et sa fillette, Cécile, sont à Gravelbourg pour quelques semaines avant de déménager à Montmartre

M. et Mme Hervé Lefrançois et leur fille, Rita, sont revenus de Calgary après avoir assisté au mariage de leur fille, Rose-Anne.

M. et Mme Delisle et Mme Gagnon, de la province de Québec, sont en promenade chez leurs filles, Mlles Louise Delisle et Josée Gagnon, qui travaillent toutes deux au poste CFRG.

Sincères félicitations à M. Roland Freynet pour le beau travail qu'il a accompli lors de la souscription pour l'A.C.F.C. de Gravelbourg.

Chevaliers de Colomb



(GRAVELBOURG, SASK.)

Conseil no 2071

Oeuvres diverses

Certaines gens se plaisent à croire que les Chevaliers de Colomb, et particulièrement ceux de Gravelbourg, ne sont qu'un groupe de gens retraités qui passent leur temps à jouer aux cartes et n'accomplissent rien de bien utile pour la société. Il n'y a rien qui soit plus éloigné de la vérité et les Chevaliers de Colomb sont en mesure de produire des preuves de leurs activités ainsi que des sommes impressionnantes d'argent distribuées à leurs diverses oeuvres de charité.

La liste des divers dons et charités depuis le mois de mai 1965 comprend: Visite au Foyer d'Youville et remise de friandises aux pensionnaires: $30; l'Angélus à CFRG: $72 par année; don à une famille en détresse: $100; charités de l'évêque: $260; Foyer d'Youville (paiement final sur don de $500 pour ameublement d'une chambre: $250); messe du premier vendredi du mois aux intentions des Chevaliers de Colomb: $60 par année; char allégorique pour célébrations du jubilé de la province: $40; équipement pour la ligue de balle mineure: $25; Amérique Latine: $50; orphelinat de Ituna (Sask.): $50; St. Peter's Press: $10.

Les membres du Conseil s'occupent également, et depuis plusieurs années, de faire la quête de porte en porte pour la Propagation de la Foi qui a rapporté l'automne dernier audelà de $1000. Les Chevaliers de Colomb mettent également leur salle à la disposition de diverses oeuvres de bienfaisance locales pour un loyer ridiculement bas. Si l'on additionne tout cela, on obtient le chiffre de $947 qui, tout compte fait, n'est pas si mal, même si nous le disons nous-mêmes.

Notez bien que des montants d'argent semblables, et même plus élevés, ont été donnés à diverses oeuvres au cours des années antérieures.

Cela peut paraître étrange de publier ces chiffres, mais puisqu'il y a des gens qui se demandent sans cesse ce que nous faisons, nous n'avons pas d'autre alternative que de leur soumettre la liste publiée ci-dessus.

• • •

Le Frère Jean Bourrée a été nommé avocat du Conseil de Gravelbourg; il remplacera le Frère Omer Archambault qui a quitté Gravelbourg dans le courant du mois de janvier pour aller habiter Prince-Albert. Le Frère Bourrée est un Chevalier de longue date, très dévoué et bien renseigné, il convient admirablement bien pour cette position importante.

• • •

Nous voulons remercier sincèrement M. Dumont Lepage, directeur-gérant du poste CFRG pour les maints services qu'il a rendus à notre Conseil et spécialement dans le domaine de la publicité. M. Lepage nous a souvent tiré d'embarras en mettant à notre disposition différentes facilités et cela de façon tout à fait gratuite. Merci également à Mlle Jeanne Beauregard qui manie le gestetner avec adresse et ne se fait jamais prier lorsque nous faisons appel à ses bons services.

• • •

Le secrétaire-financier Albert Csada rappelle à tous les Chevaliers que la cotisation annuelle pour 1966 est due maintenant. Le Frère Csada travaille à Nortown Motors et a toujours des chèques de la banque Toronto-Dominion et de la Caisse Populaire à votre disposition. Si vous insistez à payer avec de l'argent comptant, Albert l'acceptera également et vous donnera un reçu officiel en échange.

• • •

Les présidents des différents comités du programme des six points se sont réunis le 9 mars dernier. Chacun d'eux a dressé une liste des Chevaliers qu'il a choisis pour faire partie de son comité. Soyez prêts à l'aider et à travailler pour lui. Si tout le monde fait un peu d'ouvrage, personne ne devra en faire beaucoup.

Une chance à saisir

Le christianisme n'est pas un "conservatoire de bonnes moeurs" ni une série de formules à saveur magique pour s'assurer contre tout risque. Le christianisme est une aventure, un passage, une "pâque". Etre chrétien, c'est opter pour Dieu, sincèrement, humblement, au milieu d'hésitations et de reculs redressés.

Etre chrétien, c'est donc essayer de renoncer à ce qui, en nous, freine ou contrecarre cette marche vers le Père.

Pâques, c'est l'événement annuel qui communique à tous les baptisés de bonne volonté un élan nouveau, parfois un retournement complet. Pâques, c'est Jésus-Christ qui propose à chacun de nous de participer à son triomphe sur la mort et le péché et de communier à la vie avec son Père. Pâques, c'est une chance de VIE qui nous est offerte.

A nous de la saisir.

BREUGHEL.

Plutôt rencontrer une ourse à qui on a ravi ses petits qu'un insensé en son délire. (Prov 17, 12)

Prince-Albert

Activités de la Légion

Lors du tirage de la branche no 2 de la Légion Royale Canadienne qui eut lieu le 9 mars dernier, Mlle H. Wood du 219, 21e rue Ouest, Prince-Albert, fut l'heureuse gagnante du $100 du club 50-50 avec le billet no 92. Le prochain tirage aura lieu le 13 avril, au cours de la réunion mensuelle.

Au cours de cette assemblée régulière du 9 mars, que présida M. George Bristowe, président, il fut décidé d'accorder $100 au Camarade H. Steele, afin de défrayer une partie de ses dépenses comme délégué au congrès annuel de la Légion qui aura lieu à l'hôtel Queen Elisabeth, à Montréal, du 17 au 21 avril inclusivement. Son Hon. le maire Jean Drapeau souhaitera la bienvenue aux congressistes. C'est la première fois depuis 1952 que cette conférence a lieu à Montréal.

Correspondance

Son Hon. le maire Allan Barsky exprima ses regrets de n'avoir pu assister aux "Curling Playoffs" patronné par la branche locale; l'échevin M. Marshall Allbright le remplaça.

Les Dames Auxiliaires de la Légion demandèrent six volontaires avec leurs voitures dans le but de les aider à faire la perception à domicile pour la campagne du Cancer et voici leurs noms: les Camarades Marshall, Laird, Bundon, Dingman, Mullins et Evans.

Il fut voté et approuvé que l'on verse l'argent nécessaire pour les frais des deux délégués Bristow et Hoderveide, représentant cette branche à la Commission des Liqueurs qui aura lieu à Regina le 5 avril prochain.

Cinq nouvelles candidatures furent acceptées pour devenir membres de la Légion.

Com. Hoderveide nota que les citoyens âgés habitant le Pine View Hostel et qui ne peuvent combler l'augmentation de 15 pour cent sur leur pension et logement, pourront s'adresser au Bureau du Bien-être Social.

La Caisse Populaire de St-Front révèle de remarquables progrès

ST-FRONT — La 22e assemblée annuelle de la Caisse Populaire de St-Front eut lieu le 10 mars à 8 h. p.m. dans le foyer du club de curling avec 27 membres présents.

M. Lucien Richard, qui présidait l'assemblée, donna le rapport des directeurs. M. André Strat présenta le rapport du gérant ainsi que le rapport financier pour l'année 1965; M. Robert Bussière, celui du comité de crédit et M. Aurèle Dufault, celui du comité de surveillance.

Les directeurs tinrent 12 assemblées durant l'année avec une très bonne assistance. Le comité de crédit consentit 45 prêts au cours de 1965 au montant global de $29,758. et sept prêts totalisant $8,000. L'actif de la Caisse est de $63,424.20 avec 21,900.20 en dépôts et au 31 décembre 1965 il y avait $29,697 en parts. Les intérêts payés sur les parts sont de 3½ pour cent. Durant l'année le nombre de membres de la Caisse a augmenté de 138 à 150.

Vint le moment d'élire les membres de la direction: M. Joseph Strat fut élu pour trois ans pendant que MM. Joe Plamondon et Emilien Moisan furent réélus pour un mandat de trois ans; les comités de la Caisse se complètent ainsi: direction, MM. Lionel Bussière, Robert Bussière, Paul Fortin, Lucien Richard, Armand Plamondon et Oscar Messier; surveillance, MM. Aurèle Dufault, Eugène Messier et Thomas Daniels, celui-ci réélu pour trois ans. Le président de la Caisse Populaire est M. Lucien Richard; M. Joe Plamondon en est le vice-président; M. André Strat agit comme gérant et secrétaire-trésorier.

Les membres sont très fiers du progrès de leur Caisse ainsi que de l'aide qu'elle fournit aux gens de la place.

Çà et là

M. Roméo Labelle, de Carrot River, est arrivé le 5 mars chez M. et Mme Arthur C. Lamoureux pour quelques jours de vacances. M. Labelle est l'oncle de Mme Lamoureux.

M. et Mme D. Rocher et Mlle Louise Bertoncini, de St-Brieux, visitèrent M. et Mme Louis H. Bertoncini le dimanche 6 mars.

M. et Mme Bernard Schell et leurs trois enfants, d'Edmonton, Alta, ont passé quelques jours de vacances chez les parents de Mme Schell, M. et Mme P.-H. Proulx.

M. et Mme F.-Xavier Bouchard se sont rendus dernièrement à Périgord pour y visiter MM. et Mmes Emile Fortin, Roland Bossé, Henri, Gérard et Omer Langlois; en revenant, ils se sont arrêtés chez M. et Mme Emile Langlois, à Rose Valley.

MM. et Mmes Paul Moisan, Aurèle Dufault et B. Moisan sont allés à Zenon Park le 12 mars y visiter le R. P. G. Massé, p.s.m., et M. et Mme Narcisse Vaillancourt.

MM. Yvon Plamondon et Donald Moyen, de Thompson, Man., ont passé la fin de semaine du 12 mars dans leur famille respective.

M. et Mme Armand Plamondon et leurs enfants, Mme André Strat et Alain, ainsi que Mme Andréa Quessy, Evelyne et Gilles sont allés le 12 mars à Quill Lake y conduire Cyrille Plamondon, Alain Strat et Gilles Quessy pour la joute des Pee-wees de St-Front contre les Pee-Wees de Quill Lake. Après la joute tous se sont rendus chez M. et Mme Verle Tarasoff pour un délicieux goûter.

M. et Mme Paul Dubreuil ont passé la fin de semaine du 12 mars à Choiceland, chez M. et Mme Fernand Hurion et leur famille.

M. et Mme Paul Fortin ont eu, le dimanche 13 mars, la visite de Mme Howard Schemenaeur et Bradley, de Lake Lenore.

M. et Mme Verle Tarasoff, de Quill Lake, ont récemment visité M. et Mme André Strat; leur bébé Darren est hospitalisée à Quill Lake.

Mme Laurent J. Plamondon est allée subir un examen médical à l'hôpital Université de Saskatoon, le 9 mars dernier.

Les personnes suivantes sont allées vendre leurs animaux au marché de Tisdale le mardi 8 mars. MM. Emile Samson et Lionel Bussière y amenèrent chacun un camion de porcs; MM. Robert Bussière, Martial Dufault et Emilien Moisan, quelques animaux. M. Paul Fortin les acompagna pour faire des achats.

Accident

Murray, jeune fils de 4 ans de M. et Mme Donald Sunderland, a eu la malheureuse idée de mettre un doigt de sa main droite dans une poulie en marche: le doigt fut coupé à la première jointure, un autre est bien endommagé.

Décès

Sincères condoléances à Mme Lucien A. Plamondon à l'occasion de la mort de son père M. Arthur Détillieux, à l'hôpital de Prince-Albert.

Visite du Consul de France à Saskatoon

M. Damien Giordani, consul de France à Winnipeg, rendait visite à Saskatoon le mardi, 15 mars dernier.

Le but officiel de sa visite était double: d'un côté, organiser la venue, au début de mai de cette année, en Saskatchewan, de Son Exc. M. François Leduc, ambassadeur de France au Canada. Son Excellence a manifesté le désir de connaître le groupe franco-canadien de la Saskatchewan. De l'autre côté, M. Giordani venait présenter un don considérable de livres français à l'Association culturelle franco-canadienne ainsi qu'à l'Ecole Canadienne de Saskatoon.

L'on sait que l'Ecole Canadienne de Saskatoon fut officiellement ouverte le 7 mars dernier. C'est une école privée française, fondée et supportée entièrement par les parents canadiens-français de Saskatoon qui n'ont pu obtenir la moindre miette de justice de la part du Separate School Board de Saskatoon, représentant l'élément anglo-catholique de la ville. Au départ, l'Ecole Canadienne compte 28 élèves et la directrice en est Mme Eliette Campeau. Cette dernière est secondée par la Rév. Mère Marie de Fatima, F.d.l.P., M. et Mme Gilbert Sylvestre et Mme Louise Haudegand. L'on se souviendra que c'est le Comité Scolaire de Saskatoon, porte-parole des parents canadiens-français et dont le président est M. Ernest Bourgault, qui prit l'initiative de la lutte scolaire il y a déjà presqu'un an.

M. Giordani a d'abord rencontré le personnel enseignant du département de français de l'Université de la Saskatchewan et a ensuite pris le déjeuner en compagnie de S. H. M. E. Cole, maire de Saskatoon. Au milieu de l'après-midi, il rendait visite à l'Ecole Canadienne où il fit don des livres français au nom de son gouvernement. Vers les 5 heures, l'A.C.F.C. le recevait à un coquetel chez Mme Annette Loiselle, vice-présidente de l'Association, suivi d'un souper organisé par M. Gérard Audette, secrétaire général. Auparavant, M. Giordani avait rendu visite au poste de radio CFNS ainsi qu'aux locaux de l'Association.

Le Consul de France a profité de son contact avec l'élément français pour se mettre au courant, sur place, des problèmes du groupe franco-canadien de Saskatoon, l'encourager à maintenir ses efforts sans relâche et lui promettre toute l'aide qu'il serait en mesure de lui apporter.

Celui qui prend garde à l'instruction prend le chemin de la vie; mais celui qui néglige la réprimande s'égare. (Prov 10, 17)

— No 471 —

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2											■	
3				■						■		
4				■								
5				■		■	■					
6			■							■		■
7		■				■						
8								■				
9			■		■		■		■			
10						■					■	
11		■						■				
12												

HORIZONTALEMENT

1—Action de crepir de nouveau.
2—Action de revêtir d'une armure.
3—Personne bavarde. — Muse qui prédisait à l'élégie. — Courte fuite.
4—Choisi. — Croitre de nouveau.
5—Trois fois. — Lumineux.
6—Carte à jouer. — Nettoyées.
7—Possédée. — Magnat hongrois.
8—Rendras impur. — Elle fut célèbre par sa beauté.
9—Terminaison. — Article.
10—Comm. de Belgique. — Profusion.
11—Général romain. — Eau de raisin.
12—Action de donner un baiser.

VERTICALEMENT

1—Femme qui raccomode grossièrement.
2—Magistrats romains. — Partie d'une courbe quelconque.
3—Moteur humain. — Article espagnol. — Sorte de cabriolet.
4—Petit ruisseau. — Ustensile de table.
5—Etonner. — Lettre grecque.
6—Epoux. — Année — Enlise.
7—Ministre mahométan. — En toute suite. — Parcourus des yeux.
8—Se dit de tout organe qui a la forme d'une soie de cochon. — Fin, adroit.
9—Poète suédois.
10—Déformation de "ad". — Possessif. — Ote.
11—Passée au crible. — Préfixe.
12—Supplice moral. — Se dit des figures d'animaux dont on ne voit que la partie supérieure dans le haut de l'écu.

SOLUTION DU PROBLEME No 470

■ **Horizontalement:** 1. Perce-oreille; 2. Adirer — Noir; 3. Se — Itération; 4. Tnc — Isolé — Ne; 5. Oyo — Sire; 6. Unioniste; 7. Rond — Dais — Et; 8. Erg — Héros — Ré; 9. Li — Adné — Ir; 10. Lambel — Semer; 11. Eider; 12. Sasse — Axiles.

■ **Verticalement:** 1. Pastourelles; 2. Eden — Noria; 3. Ri — Coing — Mes; 4. Cri — Yod — Ibis; 5. Eétion — Ede; 6. Ores — déale; 7. Rossard — Ra; 8. Alitions; 9. Intéressée; 10. Loi — Mol; 11. Lion — Serie; 12. Ernée — Terres.

La Caisse Populaire de Zenon Park possède un actif de $385,538

ZENON PARK — Le vendredi 11 mars avait lieu, dans la salle paroissiale, l'assemblée annuelle de la Caisse Populaire Notre-Dame Limitée. La réunion fut ouverte par le président, M. Maurice Renaud, qui, d'abord, remercia les membres, dames et messieurs présents et, comme porte-parole du bureau de direction, souhaita à tous la plus cordiale bienvenue.

Après ces quelques remarques, M. Renaud invita le gérant et secrétaire, M. Fernand Rémillard, à faire la lecture du rapport financier dont voici les grandes lignes pour l'année 1965: membres au 31 décembre, 493; déposants au 31 décembre, 280; en parts ordinaires au 31 décembre, $165,910.70; intérêt sur emprunts, 7 pour cent; prêts aux fermiers et résidents du village, 94; montant des prêts, $218,490; actif au 31 décembre, $385,538.68; passif au 31 décembre, $200,684.67; réserves au 31 décembre, $184,854.01; revenus pour 1965, $16,534.82; dépenses pour 1965, $10,849.72; revenu net, $5,685.10; boni proposé pour 1965, 3 pour cent; chiffre d'affaires, $6,000,000.

Après la lecture, discussion et adoption de ce rapport, M. Renaud remercia les directeurs, les membres des comités de crédit et de surveillance de leurs travaux durant l'année. Il remercia aussi M. F. Rémillard pour son dévouement, comme gérant et secrétaire, envers tous les sociétaires et autres personnes faisant affaire avec la Caisse et aussi pour l'amabilité qu'il a su montrer dans ses rapports avec le public en général.

Les officiers pour l'année 1965 étaient: M. Maurice Renaud, président; Mme Rita St-Pierre, vice-présidente; MM. Ernest Chabot, G.-A. Leblanc, Henri Poulin, Henri Hamelin, Henri Fortier, Richard Daoust et W. Carpentier, directeurs; Mme Jeanne Hudon, MM. Georges Pelletier et Jean-M. Lebel, comité de surveillance; M. Fernand Rémillard, gérant et secrétaire.

Tous les directeurs se sont déclarés très satisfaits des opérations de l'année 1965, surtout de constater que l'actif avait augmenté de $100,000 en comparaison de l'année 1964, et que le revenu net fut de $5,685.10 et porté à l'acompte du surplus avec boni de 3 pour cent.

Le local actuel de la Caisse est situé dans une bâtisse neuve près du centre du village, non loin du bureau de poste et possédant toutes les commodités modernes telles que: bureaux bien éclairés à l'électricité, chauffage au gaz, eau courante, téléphone automatique, et un appartement de plusieurs pièces pour l'usage du gérant et de sa famille.

Les résidents de la campagne et du village de la localité sont bien satisfaits des services rendus à tous par cette Caisse dont l'avenir semble assuré si on se base sur les rapports donnés par les différents comités à l'assemblée annuelle de ces jours derniers.

Chronique de CFNS

1170 Kilocycles

La plus belle réalisation de l'A.C.F.C., votre poste CFNS, vous présente chaque jour une "Capsule d'optimisme", un 5 minutes de fortifiant au début de la journée. C'est la manière du Père Desmarais de vous faire sortir du lit du bon côté. La "Capsule d'optimisme" est l'instant où l'on se fixe un idéal pour la journée. Il s'agit donc de ne pas manquer tous les matins, à 6 h. 55 et 9 h. 45, notre moment d'aiguilllonnement spirituel, la "Capsule d'optimisme", avec le R. P. Marcel-Marie Desmarais, dominicain.

Maintenant pour tous ceux qui ont des idées noires, pour tous ceux qui sont encore maussades après une longue journée de travail, 1170 a prévu quelque chose pour vous... Une fontaine de gaieté, une fontaine de joie de vivre, la "Jouvence" de la Saskatchewan... C'est le "Disc-O-Club 1170". Le programme des auditeurs jeunes, le programme qui fait danser les copains de 9 à 99 ans, sur des airs de Watusi, de Jerk et même parfois de petite valse. Il y a là un hôte qui adore ne pas se prendre au sérieux, qui a pour principale copine, la bonne humeur, l'ami Réal D'Amours. C'est une émission qui tape sur les nerfs des timorés et des pessimistes. C'est l'émission qui redonne le regain de vie nécessaire à la soirée qui s'en vient.

Qu'on se le dise, qu'on se le chuchote, qu'on se le chante "Disc-O-Club 1170" tous les soirs, entre 7 h. et 8 h., avec le copain Réal.

Et avant d'aller se coucher, à l'heure où l'on repasse les bons et les mauvais moments de la journée, il est temps de se demander: "Est-ce ainsi que les hommes vivent?".

"Est-ce ainsi que les hommes vivent?" est la demi-heure de vérité de fin de soirée. C'est l'analyse du genre humain avec une pointe d'humour. "Est-ce ainsi que les hommes vivent?", 11 h. tous les soirs, du lundi au vendredi inclusivement.

Et faites parler votre radio en français, syntonisez 1170, la voix française du nord de la Saskatchewan.

Gilbert BOUCHARD.

Palmarès au Disc-O-Club

1. Mirage — Les Sa-ab
2. Les marionnettes — Aline
3. Reviens Sloppy — Richard Proulx
4. Je croyais — Pierre Lalonde
5. La balade de l'amour — François Deguelt
6. Michelle — Les Atomes
7. Les Bums de la 33e — Jean-Pierre Ferland
8. Je t'appartiens — Pierre Lalonde
9. Aline — Christophe
10. Jamais personne avant toi — Claude Ciari

Nouveautés

On dit que l'on sait — Les Classels
Mer morte — Les Jaguars

Chronique de CFRG

Les gagnantes de notre Concours du Coin des tout-petits pour la semaine dernière furent: Brigitte Monette, de Kincaid, et Diane Gauthier, d'Assiniboia.

Ces petits bouts de choux ont dit qu'à leur avis, le Nil était le plus long fleuve du monde. Bonne réponse qui nous prouve une fois de plus que la valeur n'attend pas le nombre des années. Bravo à nos deux petites auditrices.

La question-concours de cette semaine est la suivante: "De quel pays les Pharaons étaient-ils les rois?".

Au moment où vous lirez ces lignes, les gagnants ou les gagnantes auront déjà été désignés. Et le Concours continue et s'achemine vers un beau succès.

Nos sympathiques compagnes, Louise Delisle et Josée Gagnon, ont eu, vendredi dernier, la "surprise de leur vie".

Sans crier gare! Les parents de Louise et la maman de Josée sont arrivés de Québec pour quelques jours de visite. Josée et Louise s'attendaient à tout, sauf à cette surprise, qui les surprit d'une manière tellement surprenante, que de cette surprise, elles ne sont pas encore remises.

Enfin, imaginez-vous! Etre loin de sa famille depuis quelques mois, et d'une minute à l'autre tomber nez à nez avec votre mère ou votre père au moment où vous vous y attendez le moins... Il y a de quoi rire, pleurer, parler, dire n'importe quoi, n'importe quand... Ça faisait plaisir à voir cette joie débordante, cette joie de nos deux amies de revoir leurs parents, car ce sont vraiment de bons parents, tout ce qu'il y a de bon et à la page... dans le vent, ça fait l'affaire de J. M... en courant soit dit...

CFRG se prépare au grand événement de l'année. Le Festival de la Chanson française qui aura lieu le dimanche 27 mars au gymnase du Collège Mathieu de Gravelbourg.

Comme chaque année, le festival se déroule en trois phases: festivals régionaux à Willow-Bunch, Gravelbourg et Ponteix, ensuite la finale à Gravelbourg. Nous devrions dire l'Apothéose. Mais nous aurons l'occasion d'en reparler.

M. M.

Saint-Isidore de Bellevue

Remerciements

Les familles Théoret et Houle désirent remercier tous les parents et amis qui leur ont témoigné de la sympathie, soit par offrandes de messes, assistance aux prières et aux funérailles ou de tout autre manière, à l'occasion du décès de M. l'abbé Anatole Théoret.

Albertville

Présentation d'une tragédie

Le dimanche 13 mars, une tragédie en français a été présentée par un groupe d'élèves de l'Institut des Filles de la Providence de Prince-Albert.

Félicitations aux jeunes artistes, félicitations aux religieuses qui les ont préparées, félicitations aussi pour le choix de la pièce "Ça suit", d'une haute portée morale; elle a rappelé non seulement que la prière est remède à tous maux, mais que pour être plus efficace elle doit être accompagnée de sacrifices.

Musique d'entrée, exécution de la pièce, chants d'entractes, tout a contribué, oubliant soucis matériels, à faire passer à tous d'agréables moments. Tout comme les applaudissements que l'auditoire attentif, parfois ému, a prodigués, que ces quelques lignes soient pour les étudiants et le personnel de l'Institut un témoignage de reconnaissance et d'encouragement.



Ce marchand a exposé beaucoup d'objets singuliers, n'est-ce pas? Regardez-les pendant une minute, couvrez ensuite l'image avec un petit bout de papier et tâchez d'écrire les objets vus.



Les progrès de la Science



Les merveilles de la nature!





Parmi les oiseaux qui volent le mieux, il faut compter l'hirondelle de nuit. Il est difficile d'égaler sa vitesse et son endurance. Elle passe la majeure partie de son existence dans l'air: en cours de vol elle attrape les insectes dont elle se nourrit. Même à la tombée de la nuit — lorsqu'il faudrait se coucher — elle préfère l'air et l'altitude au repos. L'hirondelle de nuit n'arriverait guère à dormir si elle ne disposait d'une technique de planeur découverte par les aviateurs à voiles, au cours de ce siècle: à savoir l'utilisation des trombes d'air. Il s'agit d'une cloche d'air dont le diamètre peut atteindre plusieurs centaines de pieds. Chauffée par le soleil au cours de la journée, elle monte le soir.

Le mouvement ascendant de ces cloches d'air permet à l'avion à voiles de se maintenir ou encore de monter dans l'air. L'hirondelle manoeuvre de la même façon et s'en trouve bien. A la tombée de la nuit, elle entre dans une cloche d'air et monte jusqu'au plafond. Elle y trouve un permanent courant ascendant, la température intérieure de la cloche d'air étant de 73°F., tandis que l'air extérieur est beaucoup plus froid. Sur ses ailes déployées, l'hirondelle de nuit jouit d'un repos parfait. Les couches d'air qui montent l'empêchent de tomber. Vers l'aube, la cloche se refroidit progressivement, le mouvement ascendant cesse et l'hirondelle se réveille en planant, glissant vers le bas. Lorsqu'elle ne vole pas, l'hirondelle de nuit s'agrippe à un appui vertical. Un seul élément convient parfaitement à cet oiseau: c'est l'air.

LES SORTIES

"Moi, je sors tous les soirs; je rentre à l'heure qui me plaît et personne ne s'inquiète à la maison", confie un garçon de 16 ans. "Mes parents me laissent le champ libre et je sors aussi souvent que je le veux", proclame à son tour une adolescente qui a préféré à l'étude le plaisir des sorties et le hasard des rencontres.

Où vont-ils?

Où courent donc ces jeunes lancés ainsi sur les routes de la vie, exposés à toutes les aventures? Ils s'enfuient au gré de leurs désirs, de leurs fantaisies, de leurs rêves qui peuvent les attirer sur des chemins pleins de mirages et combien dangereux parfois.

Ce n'est pas à conclure que toutes les routes adolescentes ont des guet-apens et débouchent sur des désenchantements, non; mais certaines, les plus faciles, conduisent aisément à des déceptions amères parce qu'elles sont suivies avec insouciance, inexpérience et sans guide.

Les sorties ne sont pas une panacée . . .

Il ne s'agit pas de supprimer toutes les sorties à la mode et qui tendent se multipliant. Ce qu'il faut, c'est que les jeunes ne s'imaginent pas que les sorties sont une panacée, ce qui arrive hélas! trop souvent pour ceux qui, à la maison, n'entendent que querelles, ne constatent qu'incompréhensions de toutes sortes, ne voient qu'un père trop souvent absent ou bougon, qu'une mère fatiguée ou plaignarde. Une telle atmosphère, en effet, déprime même les adultes, à fortiori les jeunes, qui ont des ailes et brûlent de vivre, de connaître une ambiance d'enthousiasme et de joie.

Sorties nécessaires

Les sorties sont, évidemment, un moyen d'évasion. Et c'est peut-être uniquement cet aspect que les adolescents envisagent ordinairement. Elles sont, bien sûr, nécessaires ces sorties, pour procurer distractions et variété dans l'existence. Sans doute, il faut les prévoir dans le rythme continu des semaines: elles ont leur place importante, indéniable.

Le danger existera surtout lorsqu'elles deviendont envahissantes, anormales et qu'elles laisseront la porte ouverte à la paresse, à la vie facile, à l'abandon de tout effort.

Chance d'intégration au monde

Mais il existe des sorties intéressantes, qui ne sont pas sans comporter quelques risques peut-être, mais qui peuvent s'avérer tonifiantes et occasions d'épanouissement. Tout dépend de la nature de la sortie et de ce que les jeunes y trouvent. Ce peut être lors d'une sortie individuelle ou en groupe, d'une excursion en ski, d'une randonnée en auto ou en bicyclette, d'une soirée de ciné-club, d'une conférence, d'une danse. Aux jeunes, s'offrent alors des circonstances particulières pour cultiver le sens social, pour acquérir de nouvelles idées, pour s'entraîner à triompher de leur égoïsme, pour apprendre, petit à petit, à s'intégrer au monde, à poursuivre, en quelque sorte, cette éducation personnelle qui ne se termine jamais.

Pas de gaspillage d'énergies

Toutefois, la vie du jeune exige, comme toute vie d'adulte, un certain rythme régulier, qui ne soit pas continuellement perturbé, ce qui non seulement ne préparerait pas l'adolescent à son existence de demain mais l'étiolerait prématurément. Et ces années qu'il gaspillerait dans des sorties appauvrissantes, tant au point de vue pécuniaire qu'au point de vue moral bien souvent, le placeraient dans un état pire que s'il n'était pas sorti du tout.

De l'observation et de l'adresse

Il reste tout de même que les sorties se justifient pour développer la personnalité du jeune, l'ouvrir au monde et l'épanouir graduellement. C'est ici, à l'occasion des sorties, que les parents auront spécialement l'oeil ouvert. Sans se montrer inquiets et tourmentés pour des riens, sans brandir à tout moment, de façon importune et tracassière, un mécanisme de défense, ils sauront aiguillier leurs garçons et leurs filles de manière à les amener à comprendre qu'ils veulent non les surprotéger mais tout simplement leur éviter des pannes toujours possibles, quand, dans le vent de la verte jeunesse, on mesure mal ses possibilités de résistances.

Un peu de discipline

Les pères et mères ont donc leur mot à dire au sujet des sorties de leurs adolescents. Ardis Whitman, dans un article paru dans "Woman's Day" et reproduit dans "Sélection" de février 1966, écrit: "Il paraît incontestable que les parents qui ont le moins de tracas avec leurs enfants sont ceux qui ne badinent pas avec la discipline. Les psychologues, si tolérants il y a quelques années, déclarent maintenant que le pire tort que nous puissions faire à nos enfants, c'est de nous montrer trop indulgents à leur égard, car les enfants que leurs parents aiment trop pour les punir sont comme des piétons circulant au milieu des voitures sans la protection des feux de signalisation. Dans leur affolement, les enfants sont capables, en pareil cas, de défier leurs parents en se livrant à des écarts de conduite de plus en plus graves".

Témoignage

Les jeunes apprécient généralement les parents qu'ils respectent, et habituellement peu, ceux qu'ils font toujours opiner du bonnet. A preuve, voici la pensée d'une élève d'école commerciale, qui n'est pas une exception. Cette grande fille s'exprime ainsi: "Beaucoup de jeunes considèrent le comportement de leurs parents d'un oeil plutôt critique: ceux-ci sont ou bien vieux jeu, ou trop sévères en matière d'éducation . . .

Quant à moi, il me faut avouer que je n'ai encore jamais rien eu à reprocher à mes parents. Ils parviennent à s'adopter au monde moderne. Ils sont jeunes de coeur. Peut-être ne comprennent-ils pas toujours l'attitude des jeunes, mais ils ne s'y opposent pas. Ceci ne veut pas dire que mes parents manqueraient de sévérité dans l'éducation. Lorsque Papa ou Maman ont dit oui, cela reste oui, et leur non demeure un non . . . Il m'arrive quelquefois de différer d'opinion, mais après, je constate mon erreur, et je suis forcée de leur donner raison, bien que je ne l'exprime pas explicitement. Oui, il y tout lieu pour moi d'être fort reconnaissante d'avoir de tels parents".

Ce témoignage ne vaut-il pas d'être retenu et pour les parents et pour les jeunes? .

Concluons en soulignant que ce n'est pas en satisfaisant à tout instant leurs désirs de sortir que les jeunes prépareront une vie intéressante et réussie: c'est en comprenant que la plupart des sorties doivent plutôt demeurer des récompenses que l'on s'accorde après l'effort, le travail. Alors surtout, les sorties auront vraiment valeur de récréation et seront un levier puissant pour stimuler dans la poursuite persévérante d'autres labeurs.

Georgette DURAND.

Bijoux et bibelots

Coffret de Rosette

Même si le printemps est commencé officiellement depuis le 21 mars, il tarde à se manifester dans certaines régions d'un pays aussi vaste que le Canada. Ce qui le signale particulièrement est l'arrivée des premiers rouges-gorges. Et ce n'est pas tout, car au bord des petits criques et des mares, le dégel commence. Les petits garçons joueront bientôt à essayer de marcher là où ils patinaient un mois plus tôt. Même la présence d'eau à la surface de la glace ne suffit pas à les avertir du danger. Hélas! ce n'est souvent qu'en voyant un compagnon tomber à l'eau à travers la glace qu'un enfant se rend compte du danger. Les parents doivent s'efforcer d'éloigner les enfants des endroits dangereux. Les accidents qui surviennent chaque printemps ont parfois une fin heureuse lorsque le courage d'un adulte ou d'un jeune sauve un petit de la noyade. Parfois le sauveteur devra recourir à la respiration artificielle de bouche à bouche. Enseignez à vos enfants cette méthode de sauvetage — surtout faites-leur apprendre à nager. Protégez-les en tout temps contre les dangers du dégel.

✦ ❊ ✦

Deux chasseurs se rencontrent en Afrique:

— Tiens, je ne savais pas que vous pratiquiez la chasse à l'éléphant.

— Oh. En fait, je suis venu pour la chasse aux papillons, mais récemment, j'ai perdu mes lunettes.

✦ ❊ ✦

Pour avoir des coudes doux, brossez-les à l'eau tiède et au savon. N'utilisez qu'une brosse à poils doux, sinon vous les écorcheriez. Rincez, séchez. Faites ensuite tremper pendant un quart d'heure dans deux soucoupes pleines d'huile d'olive. Vous pourrez très bien lire dans cette position. Vous vous laverez au savon pour dissoudre l'huile.

Ne grattez jamais les taches de bougie sur une table; vous risqueriez de la rayer. Frottez très fort avec un chiffon imbibé d'huile.

✦ ❊ ✦

Pour nettoyer une corbeille en osier, employez une petite brosse trempée dans l'eau savonneuse à laquelle vous aurez ajouté un filet d'ammoniaque. Rincez, égouttez et laissez sécher à l'air.

✦ ❊ ✦

Réponse d'un enfant de 8 ans:

Quelle est la plus grande invention de tous les temps?

— Le batteur à oeufs.

Pourquoi?

— Parce que c'est le meilleur machin à lécher.

✦ ❊ ✦

Le choux: contre l'eczéma et, employé régulièrement, contre les verrues. Vous appliquez sur vos verrues pendant plusieurs jours de suite le suc de choux rouge cru et sur votre eczéma, le suc de feuilles de choux pressées.

✦ ❊ ✦

"Il est bon de dire du bien de soi-même, observait Marcel Achard, ça se répète, et on finit par ne plus savoir d'où ça vient".

✦ ❊ ✦

En mettant sur leur "tête" les bouteilles de bière commencées, leur contenu restera frais, pétillant ou mousseux beaucoup plus longtemps.

✦ ❊ ✦

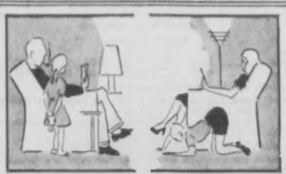
Téléphoner à quelqu'un qui n'attend pas votre appel, c'est un peu vous introduire par surprise dans l'intimité de son foyer et de sa pensée. Excusez-vous toujours et tâchez de deviner dès la première réplique si le moment est bien choisi.

✦ ❊ ✦

— Garçon, je voudrais un autre morceau de sucre dans mon café.

— Mais, monsieur, vous en avez déjà mis sept.

— C'est vrai, mais ils ont tous fondus!



La Semaine du Livre du 26 mars au 2 avril

Votre bibliothèque publique, lieu ordinairement silencieux et tranquille, prendra la vedette pendant la semaine du 26 mars au 2 avril.

Le ton de conversation qui s'y maintien d'habitude au niveau d'un murmure va s'élever quelque peu. C'est que la bibliothèque accueillera un public plus nombreux, grâce aux exhortations de la presse, de la radio, de la télévision et d'affiches spéciales soulignant l'importance du livre dans la vie de tous, jeunes et vieux.

Pour des milliers de gens, la bibliothèque publique tient à peu près lieu d'université. La carte de bibliothèque peut servir de clé pour des études qu'ils ne pourraient aborder autrement et que des milliers de livres, mis gratuitement à leur disposition, leur permettent de poursuivre. Hommes et femmes, étudiants et chercheurs y puisent des connaissances de toutes sortes.

L'intellectuel n'est cependant pas le seul à tirer profit de la bibliothèque. On y trouve aussi de quoi satisfaire quiconque cherche à se détendre et à se reposer. Celui qui ne peut se payer le luxe de voyages en des pays lointains peut s'installer dans son fauteuil et les parcourir dans les pages d'un livre. La ménagère trouvera à la bibliothèque quantité de livres de cuisine qui l'aideront à préparer de vrais repas de gourmets.

Celui ou celle qui fait des projets en vue de sa retraite, y découvrira des livres pleins d'idées, de passe-temps et de travaux pour occuper ses heures de loisirs.

Les parents, amis et connaissances qui désirent aider un enfant à se constituer une petite bibliothèque feraient bien de s'adresser à un bibliothécaire qui comprend les enfants. Celui-ci pourra indiquer les livres qui conviennent le mieux aux plus jeunes, compte tenu de leur âge et de leurs goûts.

Rendez-vous donc souvent à votre bibliothèque publique.

Elle ira s'installer avec ses trois enfants à l'hôtel de ville

KITCHENER — Une femme domiciliée à Kitchener, Ont., a annoncé qu'elle ira s'installer avec ses trois enfants à l'hôtel de ville, à moins que la municipalité ne prenne des mesures pour arrêter la hausse des loyers dans cette ville.

Mme Vivian Wilkins dit que le loyer de son appartement comportant deux chambres à coucher, a été haussée de $100 à $112.50 par mois, alors qu'elle ne peut assumer cette augmentation.

Les propriétaires de quelque 400 appartements ont augmenté les loyers pour des logis de deux chambres à coucher, à une moyenne de $120.

Mme Wilkins fait partie d'un groupe de locataires d'appartements qui tentent d'organiser une protestation collective contre la hausse des loyers.

Mars aller-retour pour $6,400 l'an 2001

WASHINGTON — En l'an 2001, un homme de 160 livres pourra, en principe, s'offrir un voyage aller et retour sur la planète mars pour $6,400, a prédit le Dr Eugène Konecci, du Conseil national de l'aéronautique et de l'espace au cours d'une interview.

Mais son collègue Wesley Kuhrt des "United Aircraft Laboratories" — moins optimiste que lui — a estimé le prix de ce billet à $35,000.

Le Dr Konecci — qui a fait ces déclarations à l'occasion du symposium "L'âge spatial dans l'année fiscale 2001" — a estimé à $10 par livre le coût d'un transport interplanétaire cette année-là. Le coût du transport d'un homme de 160 livres coûterait donc en principe $1,600. Le coût final devrait pourtant atteindre $6,400 en raison des frais de transport d'oxygène et de nourriture destinés à l'excursionniste spatial.

Prière à saint Jude apôtre des causes désespérées

Pour faveur obtenue

Saint Jude, apôtre glorieux fidèle serviteur et ami de Jésus le nom du traître Judas est la cause que vous êtes oublié par plusieurs, mais l'Eglise vous honore et vous invoque universellement comme patron des cas désespérés. Priez pour moi si malheureux qui vous implore: usez en ma faveur du privilège qui vous est accordé d'apporter visiblement et promptement le secours nécessaire dans les cas sans espoir

Venez à mon aide dans ce grand besoin afin que je reçoive les consolations et secours du ciel dans toutes mes nécessités, tribulations et souffrances, particulièrement et que je bénisse Dieu avec vous et tous les élus durant toute l'éternité

Je vous promets, ô saint Jude, de me souvenir de cette grande faveur, et je ne cesserai jamais de vous honorer comme mon patron très spécial et de faire tout en mon pouvoir pour encourager votre dévotion.

Saint Jude, priez pour nous et pour tous ceux qui vous invoquent et vous honorent.

Ainsi soit-il.

En reconnaissance pour grâce obtenue et pour demander une faveur.

P.

Patron imprimé

9180 — 2–10

by Marian Martin

Numéro du patron: 9180
Grandeurs: 2 à 10
Prix: 50c

Envoyez votre commande

Marian Martin Dept.,
La Liberté et le Patriote,
60 Front St. West, Toronto, Ont.
(non à Winnipeg)

Ecrire lisiblement le numéro du patron, la grandeur, votre nom et votre adresse.

(Paiement en monnaie seulement, les timbres ne sont pas acceptés.)

Billet du jeudi

Donat Kavanagh qui mourut trop vite

Donat Kavanagh, qu'une défaillance du coeur vient d'emporter, fut l'un des meilleurs journalistes de sa génération.

Il le fut jusqu'à la fin, jusqu'à la mort, sans jamais songer à quitter le métier pour devenir rond-de-cuir ou secrétaire d'un quelconque pacha.

Il n'était pas un homme de rédaction, mais d'information, comme il est convenu de dire, et il s'acquit une réputation sans avoir signé un article.

Pendant cinquante ans, il forma autour de lui des douzaines de jeunes — qui ne le sont plus aujourd'hui — lesquelles garde un heureux souvenir de sa compétence, son franc parler, sa sévérité, et lui sont reconnaissants d'une orientation sûre.

Natif de Papineauville, il était logique qu'il débutât au **Droit d'Ottawa,** à l'époque où le journal, vieux de trois ou quatre ans, logeait au-dessus d'une succursale de la **Banque Nationale,** au coin des rues Dalhousie et George.

En ce temps-là, J.-Albert Foisy était rédacteur en chef du **Droit** et Charles Gautier, qui vient aussi de mourir, courriériste parlementaire.

Gautier devait succéder à Foisy en mai 1920, et Kavanagh avait alors sous ses ordres — depuis plusieurs mois déjà — ce qu'il appelait l'équipe des trois B: Emile Boucher, Edgar Boulet, Harry Bernard.

Les trois ne sont pas prêts de l'oublier.

Car il était le plus chic des camarades, même s'il n'était pas toujours commode, et il rachetait ses rudesses par des amabilités imprévues, au moment où on ne les attendait pas.

Deux ou trois fois la semaine, un moment de loisir le permettant, il s'en prenait, pour leur plus grand bien journalistique, aux disciples qu'il dominait par deux ou trois ans d'âge.

Nous l'entendons encore, la voix mordante et riant dans la barbe qu'il n'avait pas:

— On ne commence jamais une nouvelle par une indication de temps ou de lieu — ce qui est le premier péché en journalisme.

— On n'écrit pas les **bâtisses, mais les édifices** du Parlement; le Parlement c'est pas une écurie!

— Depuis quand la Pologne a-t-elle Warsaw pour capitale? Est-ce que Varsovie ne suffit pas, et pourquoi ne pas consulter votre dictionnaire, ou votre voisin du bureau, si vous ne savez rien?

— Vous vous rendez au Château Laurier pour une conférence, et l'on vous apprend qu'il n'y aura pas de conférence. Dans un cas comme dans l'autre, il y a nouvelle pour le journal. Si vous ne pouvez résumer la conférence, racontez pourquoi celle-ci n'eut pas lieu.

Avec ses trois B, travaillant comme eux et plus qu'eux, corrigeant leurs textes et farbriquant pour eux les manchettes qu'ils n'arrivaient pas à équilibrer selon la typographie du temps, Kavanagh réussissait chaque jour, six jours par semaine, à mettre sur pied un quotidien présentable.

L'après-midi vers trois ou quatre heures, selon la besogne ou la saison, il s'en allait lire à sa chambre ou à la bibliothèque de l'Institut canadien-français, sis à deux pas rue Rideau, disparaissait dans une salle de cinéma ou s'allait baigner à la baie Britannia, sur la rivière Ottawa, accompagné d'un de ses aides.

Quand le prix de journalisme, de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, échut à Harry Bernard en 1961, il tint à se rendre au banquet de l'hôtel **Windsor,** peu après.

Il manqua de pleurer, y entendant confirmer que le récipiendaire lui avait rendu hommage à la radio, rappelant qu'il lui devait le meilleur et le plus sûr de ce qu'il savait, en matière de journalisme.

Il l'avait entendu dire, mais il n'arrivait pas à le croire, ne se croyant pas tellement méritant.

La scène peint l'homme, sensible à l'extrême malgré sa rugueuse écorce, journaliste jusqu'au bout des ongles et riche, à cause de cette qualité, de multiples curiosités: livre, théâtre et cinéma, musique, arts plastiques.

Donat Kavanagh mourut trop vite, sans maladie préalable, presque en cachette.

C'est le seul trait que lui reprochent ses élèves et amis.

L'ILLETTRE.



Q. — Merci pour le bien que vous accomplissez par votre courrier. Je viens vous faire part de mon expérience et aussi vous demander conseil.

Voici: je suis mariée depuis cinq ans. On m'appelait "la vieille fille"; j'avais 34 ans et hâte de me marier. Je désirais plusieurs enfants. Nous sommes fermiers et avons deux petites filles. Elles m'énervent, et souvent je les bats, au point qu'elles en portent des marques (j'agissais ainsi même lorsqu'elles étaient bébés). Je les pince, je les frappe avec ce que j'ai dans la main. Je leur crie aussi des injures, les traitant de diables, vaut rien, etc. Je réalise maintenant que je n'aurais jamais dû me marier.

Ce qui m'enrage, c'est qu'elles font exprès pour ne pas m'écouter, être malpropres, etc. Je trouve que nous avons bien assez de ces deux enfants, mais mon orgueil me pousse à laisser entendre que j'en désire d'autres. Si je deviens enceinte, je trouverai moyen de régler cela, malgré que j'hésite devant cet acte. Mon mari respecterait mes désirs, j'en suis certaine, par la continence. Il n'est pas au courant que je brutalise mes petites, car lorsqu'il entre dans la maison, il en prend soin et elles aiment beaucoup leur père. C'est vrai qu'il est bien bon. Elles lui disent parfois que Maman les a tapées. S'il me lance un regard interrogateur, je me sauve ou je me mets à chanter, ou je me prépare à lui dire quelques nouvelles, etc. J'ai réellement honte. Mon mari ne critique pas, est charitable, n'a pas une très bonne santé, mais est un très bon travailleur. Il a un bon caractère, ne fume ni ne boit. Je le fais beaucoup souffrir en relevant les travers des membres de sa famille, même de sa mère. Jamais il ne critique les miens, malgré que certains sont très déplaisants pour lui.

Je suis furieuse de me voir si peu sincère. Comment se fait-il que je sois aussi malheureuse et méchante. Moi qui désirais tellement me marier. Que faire, je ne peux me décider à demander de l'aide. Vous êtes la seule à qui j'ose m'ouvrir. Ma santé est bonne. Merci.

Qui regrette son mariage.

R. — Quoi que vous en pensiez, chère Madame, votre santé n'est certainement pas bonne. Vous devez, au plus tôt, consulter votre médecin et lui raconter exactement ce que vous m'avez écrit. Il vous enverra sûrement chez un psychiatre, car si vous n'avez rien exagéré dans votre lettre, vos enfants sont en grave danger. Vos petites ne sont que des bébés. C'est normal pour des enfants de salir leurs vêtements et de taquiner leur maman. Il se peut qu'à votre âge vous commenciez la ménopause et que vos nerfs soient très difficiles à contrôler. Avec les nouvelles découvertes médicales, on saura vite vous soulager, croyez-moi. Pour le bonheur de votre famille et le vôtre, de grâce, rendez-vous immédiatement chez votre médecin avant qu'un malheur irréparable n'arrive.

☆ ☆ ☆

Q. — Est-ce convenable pour mon mari et moi d'envoyer des souhaits à une religieuse qui a passé de longues années dans notre paroisse et qui a été d'une grande bonté pour nous et pour nos enfants? On me dit que cela ne se fait pas. Merci. — **Campagnarde.**

R. — Mais, il est même plus que convenable de saluer ainsi une religieuse qui s'est dévouée pour vous. Les gens qui vous disent le contraire ont tort. Il est toujours convenable, gentil et délicat de savoir exprimer ses remerciements et son estime envers ceux qui nous ont fait du bien, qui qu'ils soient. Je vous remercie de vos bonnes remarques.

LOUISE.

Feuilleton de "La Liberté et Le Patriote"

Hélène de mon coeur

par

GEORGES DEJEAN

NUMERO 12

— Mademoiselle, dis-je d'une voix ferme, je vous jure que je suis victime d'une ignoble machination. L'auteur du vol, désirant faire retomber sur moi les conséquences de son acte, a caché le bracelet dans ma chambre. Je ne voudrais pour rien au monde porter un jugement téméraire mais j'ai la conviction de ne pas me tromper en accusant Monsieur de Barigny: celui qui précisément a fait les plus visibles efforts pour découvrir le coupable.

De violentes protestations soulignèrent mes paroles. Evidemment, personne ne pouvait me croire. A quoi eût servi à mon ennemi de voler le bracelet s'il devait ensuite le faire retrouver chez moi? N'était-ce pas Mme de Barigny qui, la première, avait parlé de ce bijou. Si son mari était coupable, ce qu'elle ne devait pas ignorer, elle se fût bien gardée de donner l'éveil.

Pendant que je me défendais, Mlle de Chaugny avait levé les yeux sur moi et je pouvais lire dans son regard une indicible pitié. Penchait-elle vers mon innocence ou mon indignité? Je ne savais.

Sa perplexité, en tout cas, devait être grande et son dégoût aussi car, de Barigny ou de moi — l'un des deux, elle le pensait — devait être un fieffé gredin.

Enfin, après un court silence, elle dit simplement:

— Je n'accuse personne, Monsieur. Si vous dites la vérité, tant mieux pour vous. J'ignore qui est l'auteur du vol, c'est affaire entre lui et sa conscience, mais vos accusations contre Monsieur de Barigny, accusations que vous n'appuyez d'aucune preuve, sont trop graves pour que vous puissiez rester ici plus longtemps. Je vous prie donc de vous retirer. J'aviserai mon oncle demain matin de votre départ.

Je chancelai. Il me semblait qu'un coup de massue venait de s'abattre sur mon crâne. De ma vie, je n'avais subi pareil affront.

C'est alors que le peintre Fordy s'avança et dit à la jeune femme d'une voix vibrante:

— S'il en est ainsi, je me retire aussi, Mademoiselle. Monsieur Vinzier garde toute mon estime, car je le crois absolument incapable de ce vol. J'ai la conviction qu'il a dit la vérité en parlant d'une odieuse machination.

Mlle de Chaugny n'était pas revenue de sa surprise que Gaston Girard fit une déclaration analogue. Ce fut pour moi une douce satisfaction que de les entendre. Je remarquai aussi avec plaisir que les yeux, légèrement embués de larmes, de Mlle Greyfier m'accompagnaient dans mon exil. Fordy et Girard m'entraînèrent chacun par un bras. Ils me réconfortèrent de leur mieux.

— De Barigny est un vulgaire aventurier, me dit le peintre; j'en suis convaincu. Il appartient à cette abominable cohorte de filous qu'on pourrait appeler la vermine du monde. Mademoiselle de Chaugny regrettera sûrement de lui avoir accordé l'hospitalité.

Je les quittai devant la grille des Hespérides après les avoir chaudement remerciés. Je me souviens d'être rentré dans la villa pour prendre ma valise, que je laissai dans un café à un kilomètre de là; puis, je m'acheminai à pied dans la direction d'Evian. J'arrivai dans cette ville au milieu de la nuit. L'affluence des touristes y était déjà telle que je faillis coucher à la belle étoile; par bonheur, le propriétaire de la Brasserie Hevétia, un ancien parachutiste, me procura une chambre où je dormis fort mal jusqu'au matin.

Dans l'après-midi, pourtant, je devais connaître un certain réconfort moral. L'Amiral, au courant des événements de la veille, était accouru chez maître Ferrier. J'eus la chance de m'y rendre au moment où il s'y trouvait. L'excellent homme déplorait mon départ, convaincu, disait-il, de ma complète innocence.

Des larmes me vinrent aux yeux en l'écoutant.

Ah! l'aimable vieillard! Comme il était loyal dans ses amitiés! Je le vois encore me pétrissant les mains, le regard chargé d'indignation au souvenir de ce qui s'était passé.

— Je viens d'avoir une scène très vive avec ma petite-nièce. Je ne lui ai pas caché ce que je pensais de cet esbrouffeur qui a tenté de vous déshonorer hier. Au fond, elle commence à se méfier; mais elle est si volontaire, si orgueilleuse — disons le mot, — qu'elle n'admettra qu'à la dernière extrémité avoir mal placé sa confiance.

"Voler un bracelet, allons donc! J'ai trop vu combien vous vous intéressiez aux choses de réelle valeur, aux merveilles que nous ont laissées les anciens potiers de Grèce, de Phénicie, de Rhodes ou de Persépolis, pour supposer un instant que vous puissiez être pris par un de ces colifichets de femme qui témoignent à la fois de leur sottise et de notre naïveté. Bref, je me suis prononcé, tout comme vous, pour la culpabilité de Barigny — qui a voulu se venger, c'est clair. D'ailleurs, je ne désespère pas de démasquer ce gredin. Pour l'instant, j'ai annoncé à ma nièce mon intention de la quitter. Maître Ferrier vient de me louer l'ancienne propriété du baron de l'Epée, près du lac de Montriond. C'est un endroit un peu sauvage mais qui conviendra parfaitement à mon caractère — à nos caractères, dois-je ajouter — car vous m'accompagnerez, Vinzier, j'y compte bien. J'ai donné l'ordre d'y transporter les collections. Dans trois jours, tout sera prêt, là-haut, à nous recevoir. En attendant, nous logerons à l'hôtel. Rien n'est plus réjouissant.

Enchanté de cette proposition, je ne pus cependant m'empêcher de témoigner quelques craintes au sujet de Mlle de Chaugny.

— Il me semble que vous abandonnez bien légèrement votre nièce. Plus que jamais, elle a besoin de votre expérience et de vos conseils.

— Laisse-moi faire, me dit-il d'un air convaincu. Ce n'est pas la première fois que je plie bagages. Soyez tranquille. Elle sait bien que je ne veux que son bonheur. De Barigny aura plus de peine maintenant à la gruger.

* * *

Je profitai de ces trois jours de congé pour revoir le Capitaine et me rendre en Suisse. Je désirais retourner à Genève, Lausanne, Vevey et Montreux, ces villes accueillantes dont j'avais gardé le meilleur souvenir.

— Ce Barigny est décidément un vilain merle, me dit l'officier quand il fut au courant, mais nous finirons bien par le démasquer, car je suis convaincu qu'il dissimule sa véritable identité sous ce titre nobiliaire.

Nous étions installés devant un apéritif à la terrasse du restaurant "La Couronne", à Bons, où Nerval m'invitait à déjeuner. Tandis que nous savourions les crêpes fourrées aux crevettes du chef, une spécialité de l'établissement, le Capitaine me dit:

— Avez-vous commencé à rechercher le rapport du Commandant?

— J'ai examiné pas mal de poteries de près, dis-je; il y en a plusieurs centaines et je n'ai encore rien découvert. J'ai accordé naturellement plus d'attention aux vases ornés de dragons, mais je n'en ai remarqué aucun qui portât également, comme ornement, un serpent d'or.

— Continuez! Ne perdez pas patience. L'essentiel est que ce rapport ne passe pas en d'autres mains. Je me suis demandé si de Barigny n'est pas intéressé, lui aussi, à cette recherche. Vous me disiez qu'il s'entretenait volontiers avec l'Amiral et flattait sa manie de collectionneur.

C'est possible! déclarai-je. Je pensais pourtant que c'était surtout pour conquérir la sympathie de Monsieur Hautier qu'il agissait ainsi. Je n'ai jamais soupçonné qu'il ait eu connaissance de l'existence du rapport.

— C'est une bonne chose que les collections soient transportées à Montriond, conclut l'officier. J'ai l'impression, après vous avoir entendu, que l'aventurier ne sera jamais l'hôte de l'Amiral et qu'il n'aura aucun prétexte pour franchir le seuil de sa nouvelle demeure.

— Rien n'est plus réjouissant, ajouterait Monsieur Hautier à votre place, ajoutai-je en riant. Cet homme est bien le vieillard le plus aimable et le plus courtois que j'aie jamais connu.

— Il n'a pas volé sa réputation, me dit l'officier. Mon chef, le Commandant Raynal, qui le connaît bien, le tient pour le véritable type du Français distingué, affable et bienveillant, ce qui ne l'a pas empêché d'être un brillant marin.

J'avais quelques amis à Genève, où je me rendis le lendemain. Après avoir parcouru les rues de la vieille ville, bouquiné quelques librairies, je m'acheminai vers les quais, dont j'admirai la belle ordonnance et surtout le panorama qui s'offrait au regard. Le coteau de Cologny était baigné d'une lumière douce, la chaîne des Alpes resplendissait sous le soleil, les touristes déjà nombreux animaient ces larges artères bordées de gazon fleuri habilement orné de décorations artistiques.

J'avais rendez-vous au centre de la Cité avec un rédacteur d'un des grands quotidiens genevois. Nous déjeunâmes dans un restaurant de bon aloi, où le patron faisait lui-même la cuisine. Mon ami me questionnait sur mon séjour en Indochine et je le soupçonnai de vouloir consacrer un papier à cette contrée que nous avions dû abandonner sans espoir de retour, après tant de vains sacrifices.

L'après-midi, je me rendis à Lausanne. C'est une ville souriante dont bien des boutiques, par l'élégance et la beauté des vitrines, peuvent rivaliser avec celles de Paris. De là aussi, la vue sur les grandes Alpes est d'une sereine beauté. J'y eusse volontiers séjourné une quinzaine si les circonstances me l'avaient permis; mais je voulais revoir, le lendemain, dernier jour de liberté, Vevey et Montreux.

A Lausanne, je connaissais un brigadier de gendarmerie, Antoine Pahud, qui avait servi à la Légion. C'est le type du militaire de vocation, aventureux, ignorant la peur et d'une loyauté à toute épreuve. Nous eûmes beaucoup de plaisir à nous revoir. Comme il comptait prendre une semaine de congé, le mois suivant, je réussis à lui faire accepter de me rejoindre en Savoie. Il y a de bons hôtels à Montriond, lui dis-je, et nous pourrions nous voir chaque jour.

— J'adore la pêche, déclara-t-il. Tu vois, je suis devenu un homme pacifique et il y a, paraît-il, beaucoup de truites dans le torrent de la Dranse.

— C'est exact, confirmai-je, et le lac de Montriond lui-même est poissonneux.

Malgré les exigences de son service, je pus passer de bons instants avec Pahud.

Il m'aurait volontiers retenu à dîner; mais il n'était pas libre et il me proposa de déjeuner avec lui le lendemain.

— Impossible, déclarai-je, je pars de bonne heure pour Montreux; mais nous pourrions nous retrouver ce soir, vers onze heures, quelque part . . . puisque, à ce moment-là, tu pourras disposer de ton temps.

— Entendu, Gilbert. A onze heures, au Café Central.

A l'heure dite, il était là. Nous sortions de l'établissement un peu plus tard quand je m'arrêtait brusquement. Sur le trottoir, à quelques pas de nous, deux hommes discutaient. Je les voyais de profil, mais je reconnus sans peine les gangsters qui m'avaient emmené de force dans leur voiture et matraqué.

— Qu'est-ce qu'il y a? me demanda Pahud, étonné.

(à suivre)

Petites Annonces

Tarif, 3 sous par mot. Minimum, $1.00. — Chaque insertion supplémentaire, 2 sous par mot. Minimum, $0.50. — Pas de changement de texte. Ajouter 25c si l'annonce doit être placée dans un cadre.

Vol. 53—No 50

TISANE CISBEY — Vous pouvez maintenant vous procurer la célèbre TISANE CISBEY chez M. E. Sabourin, 195, avenue Provencher, St-Boniface, par la poste: $1.06 franco. 132-T.F

PENSION ET SOINS SPECIAUX pour dame âgée ou invalide. Dans foyer catholique et de langue française dans un des beaux quartiers de St-Boniface. Faites vos réservations maintenant. Pour plus de renseignements, signaler: 453-0774. 33-411-T.F.

ON DEMANDE — Pour le 1er avril, fille pour aider au soin du ménage et de 3 petites filles. S'adresser à Mme Adélard Lagacé, La Salle, Man. 49-452-50P.

ON DEMANDE — 2 hommes avec automobiles, pour travail à temps partiel, 2 ou 3 heures, 4 soirées par semaine. Argent garanti. Ecrire à World Wide Distributors, C.P. 32, Station "C", Winnipeg. 50-468-3C.

ON DEMANDE

Journaliste reporter très actif, pouvant écrire articles de fond pour le plus grand hebdomadaire rural du Manitoba.

Ecrire à E. Derksen
THE CARILLON NEWS
Steinbach, Manitoba.

KLEM'S CATERING SERVICE

Mariages, réceptions, banquets, repas cuits à la maison, holubci servi avec repas chauds.

Cartes de banquets et salles disponibles.

256-0101
37, Bernier Bay, St-Boniface
47-401-5C.

A LOUER — St-Boniface. Logis non meublé: 3 pièces. Salle de bain et entrée privées. Pour adultes. Garage. Signaler: CE 3-1253. 48-439-50C.

A LOUER — St-Boniface, près hôpital. Logis complètement privé. 2e étage. Non meublé. $45. Disponible: 1er avril. Signaler: CH 7-0279. 49-447-50C.

Votre corsetière SPENCER

Corsets, gaines et soutiens-gorge faits sur mesure, aussi supports chirurgicaux pour femmes et enfants. Pour rendez-vous, appeler Mme Aldéa Fillion. Téléphone: 233-5490.

Pas de cheveux gris . . .

Si vous faites usage du merveilleux produit JAMAIS GRIS.
Ecrivez pour dépliants gratuits.
C. C. Jamieson
Boite postale 22, Transcona, Man.
Téléphone: 222-4492

St. Boniface 'ESSO' Service

Provencher et Taché
Téléphone: CE 3-4654
Norbert Tétrault, prop.
Mise au point des moteurs
Assortiment complet de produits Atlas
Ouvert tous les jours de la semaine de 7 h. a.m. à 11 h. p.m.

Tél.: 233-3839 Rés.: 233-3872

Dufault Electronics

Radio et TV — Vente et Service
Techniciens bilingues
Travail garanti
Service d'une journée
313, rue Cathédrale
Visite à domicile: $3.50

Signalez 247-4288

Transit Shell Service

567, rue Marion, St-Boniface
(près de l'hôtel Transit)
Gabriel Tétrault, propriétaire
Entretenons automobiles de toutes les marques
Lubrification, réparation de pneus

Réparations et ventes de toutes machines et articles de bureau

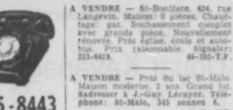
RELIABLE OFFICE EQUIPMENT & SUPPLY CO.

276, avenue Taché
St-Boniface
Téléphone: 233-1796
ROGER-A. SABOURIN
propriétaire



PHARMACIE **Préfontaine** PHARMACY
243, rue Marion, Norwood
A l'angle de la rue Traverse à mi-chemin entre les rues Taché et Des Meurons
Téléphone: CHapel 7-3533
Nous livrons à domicile

Pour vos Petites Annonces



Signalez: 775-8443

entre 9 h. du matin et midi, ou entre 2 h. et 4 h. de l'après-midi
Heure finale: mardi midi

A LOUER — St-Boniface, immeuble Cusson, rez-de-chaussée. Logis: 3 pièces. Poêle, réfrigérateur, lessiveuse, antenne tous canaux. Stationnement disponible. Adultes de préférence. $85. Appeler M. Lonergan à CH 7-3084. 46-398-T.F.

A LOUER — St-Boniface. Près hôpital. Logis spacieux: 3 pièces, réfrigérateur, poêle, lessiveuse, séchoir, stationnement. $95 par mois. Signaler: CE 3-5543. 46-386-T.F.

A LOUER — St-Norbert. Maison spacieuse: 2 étages. Commodités. Grand terrain. Jardin. Garage. Libre immédiatement. Signaler: 247-8465. 49-464-50C.

A LOUER — St-Boniface. Appartement non meublé: 3 pièces. Entrée privée. Près de toutes commodités. Nouvellement décoré. Possession immédiate. Pour personne tranquille. Signaler: 233-7438. 49-456-50C.

A LOUER — St-Boniface, centre. Logis meublé: 3 pièces. Salle de bain privée. Couple ou gens assez âgés. Signaler: CH 7-7634. 48-442-50C.

A LOUER — St-Boniface. Près Précieux-Sang et autobus. Logis: 4 pièces. Pour personnes tranquilles. Signaler: CH 7-7907. 48-438-50C.

A LOUER — Rue Langevin. Logis: 6 pièces, 3 chambres à coucher. Au 1er étage d'immeuble-appartements. Près de toutes commodités. Libre: 1er avril. Signaler: 233-3673. 48-435-50C.

A LOUER — St-Boniface. Appartement très moderne: 3 pièces. Dans immeuble-appartements le plus près possible de la Cathédrale. Construction la plus récente, entièrement électrique, à l'épreuve du feu, etc. Idéal pour couple semi-retiré. Visite sur rendez-vous seulement. Pour plus de renseignements, signaler: CH 7-3004. 34-232-T.F.

A LOUER — St-Boniface. Logis: 3 pièces. Poêle e réfrigérateur, salle de bain et entrée privées. Place de stationnement. Près de toutes commodités. Pour dame ou couple tranquille. Signaler: 247-9692. 48-437-T.F.

A LOUER — 145, avenue Monck. Logis: 3 pièces, poêle, réfrigérateur, lessiveuse, 3e étage. Au 2e: grande chambre avec poêle et réfrigérateur, ainsi qu'une petite chambre complètement meublée. Signaler: 247-8205. 49-458-50C.

A LOUER — Avenue Brandon, près autobus. Appartement moderne: 4½ pièces. Poêle, réfrigérateur, usage de lessiveuse et sécheuse. Place de stationnement. Possession immédiate. Signaler: 453-8806. 49-430-50C.

A LOUER — St-Boniface, boul. Dollard. Logis: 3 pièces. Salle de bain privée. Signaler: 233-5023. 50-475-50C.

A LOUER — St-Boniface. Logis meublé: 3 pièces. Entrée et salle de bain privées. 1er étage. Libre immédiatement. Signaler: CH 7-3648. 50-474-50C.

A LOUER — St-Boniface, rue St-Jean-Baptiste. Chambre meublée avec facilités de cuisine. Pour homme qui travaille seulement. Libre: 1er avril. Signaler: 233-2027. 50-473-50C.

A LOUER — St-Boniface, rue Notre-Dame. Maison et garage. Revenu mensuel: $45 ou $65. Loyer: $100. Logis: 3 pièces complètement privée en haut. Pour adultes. Pour rendez-vous, appeler SP 2-3982 après 5 h. p.m. la semaine, à toute heure en fin de semaine. 49-461-T.F.

CHAMBRE ET PENSION à Norwood. Pour homme ou demoiselle. Signaler: 453-2922. 50-469-1C.

A VENDRE — Téléviseur "Columbia" 23". Cabinet: bois blond. Très bon état. $50. Signaler: 247-4271. 50-471-50C.

A VENDRE — Ferme: 455 acres, 400 cultivées. Maison moderne, puits d'eau douce, 1 mille de route pavée. Aussi, ¾ section pâturage louée à long terme avec ou sans animaux et machineries. S'adresser à Honoré Tardiff, C.P. 257, Ste-Rose-du-Lac, Man. 50-466-1P.

A VENDRE — Grand lot avec beau bungalow: 5 ans, 8 pièces. Eau chaude et toilette. Soubassement, fournaise automatique. Près église, école. Grand garage. Jardin. 20 milles de Métro. $10,000. S'adresser à Boite 465, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2. 50-465-1P.

ROVATZOS "Flowerland"

Spécialité: fleurs pour mariages
Bouquets de corsage et autres
Couronnes mortuaires
418, avenue Portage, Winnipeg
Téléphone: 943-2934

PIANOS ET ORGUES A VENDRE

Agent exclusif pour les pianos Heintzman et Sherlock-Manning et les orgues Hammond. Communiquez avec notre représentant français, M. Jean Carignan.

J. J. H. McLean & Co. Ltd.
Angle Graham et Edmonton, Winnipeg - Tél.: WHitehall 2-4231
Affilié à la Procure Générale

GUERTIN Frères

MARCHANDS DE PEINTURES
— Gros et détail —
Accessoires pour peintres
270, ave Assiniboine, Winnipeg
Téléphone: 947-0491



Ernst, Liddle & Wolfe Ltd.
ASSURANCES — IMMEUBLES — HYPOTHEQUES
ADMINISTRATIONS DE PROPRIETES
100, édifice Paris — Téléphone: WHitehall 3-5408 — Winnipeg 2

JOS. PIERSON

Votre vendeur personnel de
• Chevrolet • Corvair • Chevelle
• Oldsmobile • Chevrolet II
• Camions Chevrolet

CARTER MOTORS LTD.
Bureau: SP 2-2431 — Résidence: 533-4018
Automobiles usagées "garanties" de première condition

A VENDRE — St-Boniface, 424, rue Langevin. Maison: 8 pièces. Chauffage: gaz. Soubassement complet avec grande pièce. Nouvellement rénovée. Près église, école et autobus. Prix raisonnable. Signaler: 233-4419. 46-395-T.F.

A VENDRE — Près du lac St-Malo. Maison moderne, 2 ans. Grand lot. S'adresser à J.-Guy Lécuyer. Téléphone: St-Malo, 345 sonnez 4. 49-451-50P.

A VENDRE — Deux maisons, une de 3 chambres à coucher et une de deux. Complètement finies. Armoires de cuisine. S'adresser à M. Arthur Laurin, Richer, Man, ou signaler: GA 2-5119. 42-334-T.F.

A VENDRE — Rue Lipton, Winnipeg. Bungalow: 2 chambres à coucher. Près écoles publique et paroissiale. Titre clair. Appeler propriétaire: CE 3-6531. 50-470-50C.

A VENDRE — Ste-Anne, Man. Maison avec grand lot, propriété de feu Mme Marie-Louise Ducharme. S'adresser L.-A. Régnier, avocat de la succession 304, 265, avenue Portage, Winnipeg. Téléphone: WH 2-3924. 50-467-1C.

J. CARRIERE REALTY

A VENDRE
Maisons, fermes et propriétés
289, rue Taché, St-Boniface 6
Téléphone: 247-5204
41-327-T.F.

MARION REALTY LTD.

1601, chemin Ste-Marie
Appelez ED.-A. BRISSON
CE 3-2280
ou LOU ENGEL — 256-5420
43-353-T.F.

VETERANS REALTY

302, édifice McIntyre
Téléphone: WHitehall 2-7125

A VENDRE

Winnipeg centre — Grande salle de billiards avec salon de barbier, dépôt, tabac, journaux. Même propriétaire depuis 35 ans. Prend retraite. Vendrait ou échangerait sur immeuble-appartements ou duplex. Chiffre d'affaires annuel: $12,000 à $15,000.

Norwood — Près Holy Cross. $6,500. Petit bungalow très propre. Chauffage: gaz. Garage. Comptant requis: $800.

St-Boniface — Rue Berry. $9,300. 3 chambres à coucher. Comptant requis minime.

Duplex: 9 pièces. 3 ans. A échanger sur ferme de culture ou d'élevage. Revenu mensuel: $105. Tout près église et autobus.

Norwood — Bungalow: 4 pièces. Grand lot. Soubassement complet. Chauffage: gaz. $500 comptant. Possession immédiate.

Si vous voulez vendre ou acheter une maison, faites affaire avec un homme d'expérience et honnête qui vous donnera tous renseignements gratuits et confidentiels.

N. BERNIER
594, rue St-Jean-Baptiste
Téléphone: 233-2027
49-418-50C.

PAUL'S REALTY LIMITED

120, avenue Provencher
angle Taché et Provencher
St-Boniface

SI VOUS DESIREZ UN SERVICE PROMPT ET COURTOIS POUR LA VENTE DE MAISONS, TERRAINS, ETC., OU POUR PLACER DES HYPOTHEQUES, VEUILLEZ, S'IL VOUS PLAIT, VOUS CONFIER A NOTRE PERSONNEL EXPERIMENTE.

A LOUER

ST-ADOLPHE

60 acres de terrain jardinage. En bordure de rivière. Site idéal.

A VENDRE

ENFIELD CRESCENT

Près Précieux-Sang. Grande maison: 6 pièces, 3 chambres à coucher. Soubassement complet. Garage. Plein prix: $9,500.

BOULEVARD DOLLARD

Charmant bungalow. Presque neuf. 4 pièces, 2 chambres à coucher. Soubassement complet. Garage. Beau grand lot. Très beau site. Prix raisonnable.

ST-BONIFACE

Immeuble - appartements: 6 logis. Très central. Bon revenu. Propriétaire se retire. Doit être vendu prochainement. Comptant requis: $4,000.

RUE DESAUTELS

Près Académie St-Joseph. Grande maison: 7 pièces. 2 salles de bain. Présentement occupée comme duplex. Soubassement complet. Garage. Beau lot. Plein prix: $9,900.

Pour plus d'informations, signaler, s.v.p.,
Bureau: 247-9267
J. RIVARD: 247-4927 ou
Paul GAGNON: CH 7-7603
47-420-50C.

A VENDRE

N. L. BROUSSEAU REALTY Co., LTD.

Vous vendez votre propriété? Nous demandons terrains, maisons ou autres propriétés n'importe où dans la ville.

VENTE — SUCCESSION

Fort Garry. Commerce d'antennes. Bâtisse: stuc. Logis: 6 pièces en haut. Lot: 83' sur Pembina près Corydon. 3 camions. Mettez-vous en affaires dès maintenant. $10,000 comptant seulement. Considérerait échange sur maison de ville. Termes.

85, BRAEMAR

Attrayante maison: 1½ étage, 4 chambres à coucher. Stuc et devanture lambris aluminium. Salon: 17' x 11'; tapis mur à mur; 2 chambres à coucher: 11' x 12' chacune; cuisine: 18' x 12'. Salle de bains: 4 unités en bas; 2 grandes chambres à coucher en haut; salle de jeu finie avec bar et évier. Taxe: $360. Nouveau garage double. Près école Holy Cross.

ST-BONIFACE

Triplex — $5,000 comptant

1 ans. Logis: 6 pièces attrayant pour propriétaire. 3 chambres à coucher. 2 logis privés: 3½ pièces. Loués: $160 par mois. Soubassement complet prêt pour autre logis. Chauffage: électricité. Lot: 50'. Près hôpital et école Provencher. Demande: $37,000.

EUGENIE — $2,000 comptant

Stuc: 1½ étage, 4 chambres à coucher. En face de l'école. 15 ans seulement. Soubassement complet. Garage. Prix: $13,800. Balance au propriétaire à $100 par mois.

ST-BONIFACE

DES MEURONS — $8,400

1½ étage: 5 pièces rénovées. Lot: 33'. Taxe: $164. Soubassement complet. Garage. Près école Provencher et autobus. $1,000 comptant seulement. Pourquoi louer?

ERNIE BUCKO
Le jour GLobe 3-0741 — Le soir CEdar 3-4574
43-463-50C.

La Division Scolaire de St-Boniface No 4

Sollicite demandes pour positions dans l'enseignement aux années élémentaires et secondaires

Echelle de salaires

Classe	1	2	3	4	5	6	7
Minimum	3275	3575	4100	5100	5550	6000	6400
Maximum	4450	5350	5700	8100	8650	9100	9800

Cette échelle doit être re-négociée en novembre 1966.

Placement: Classe 1-3, huit années à $125 par année jusqu'à un maximum de $1000.
Classes 4-7, six années à l'échelle jusqu'à un maximum de de $1700.

Congé sabbatique: Demi-salaire après 5 années de service.

On demande aux candidats d'écrire pour demander une formule. Des interviews seront prévues.

Le Surintendant, C.P. 89, St-Boniface

ON DEMANDE

Instituteurs ou institutrices qualifiés pour l'école élémentaire de St-Pierre.

Salaire selon l'échelle suivante:

	Classe 1	Classe 2	Classe 3	Classe 4
Minimum	3100	3400	3700	4500
Maximum	4200	4800	5300	7500
Augmentation	7x150	9x150	6x150	6x150
	1x50		2x200	10x200
			1x100	1x100

Expérience passée — 5 années.

Pour toutes autres informations, s'adresser au Secrétaire-trésorier, District Consolidé de St-Pierre no 2395, St-Pierre, Manitoba.

47-421-50C.

Des centaines de milliers de dollars abandonnés dans les banques

OTTAWA — La Gazette du Canada a fait savoir en fin de semaine que des milliers de personnes avaient oublié, ne s'étaient jamais inquiétées ou étaient mortes tout en laissant, au cours des neuf dernières années, un grand total de $863,383.88 dans les coffres des 10 banques à charte du pays. Ces sommes sont sous forme de comptes, de chèques, de traites ou de mandats-poste.

Ces divers montants plus les dividendes accrus, qui n'ont jamais été réclamés durant les cinq dernières années doivent être rapportés au gouvernement. Ceux qui seront encore sans propriétaire à la fin de l'année seront remis à la Banque du Canada.

Le montant le plus élevé ainsi délaissé est de $20,631.07. Il se trouve dans une succursale de la Banque de la Nouvelle-Ecosse, à Halifax, dans un compte au nom de Mme Eugenia Chandris, de Lausanne, en Suisse. La dernière opération rapportée en liaison avec ce compte remonte au 6 septembre 1956.

Vient ensuite un montant de $14,962.37 à la Banque de Montréal. Le compte est au nom de Laurier Freighters Ltd. et n'a pas été touché depuis le 1er août 1956.

A VENDRE

RUE WILLIAM

Bungalow: 4 pièces. Lot: 37½' x 110'. Plein prix: $2,500.

ST-BONIFACE

Duplex: 6 et 3. Salle de récréation. Garage. Tapis mur à mur. Lot: 46' x 120'. Prix: $19,500.

NORWOOD CENTRE

Immeuble-appartements: 6 logis. Construction: blocs de béton. Très bon état. Prix: $24,000.

Pour chat, vente ou échange, estimation gratuite
Appelez
A.-J. DESAULNIERS
Agent d'immeubles
407, rue De la Morénie
CEdar 3-5874
50-472-50C.

ALEXANDER AGENCIES LTD.

Mall Center, Polo Park
Winnipeg 12

St-Norbert — Maison: 4 pièces, non moderne. Eau et égouts sur la rue. Lot: 55'. Seulement $6,500.

St-Norbert — Rue St-Pierre. Grand bungalow: 3 chambres à coucher. Salon en "L". Belle cuisine. Salle de récréation et chambre supplémentaire au soubasseemnt. Garage attenant. Grand lot clôturé. Près écoles et église.

Parc Windsor — Maison: 3 chambres à coucher. Près église et école. Hypothèque à 6½%. Paiements mensuels P.I.T.: $110. Possession immédiate.

St-Norbert — 2 bungalows: 3 chambres à coucher. Sur grands lots. Prêts pour mai.

Avons besoin de propriétés à vendre à St-Boniface, Norwood et St-Vital.

Appeler PIERRE PINEAU
SPruce 5-8463 ou 453-1977
47-423-50C.

A VENDRE

LA BROQUERIE, MAN.

Terre de 240 acres, 200 acres en culture. Pas de roches. Très bons bâtiments. Puits artésien. 30 bêtes à cornes. Machinerie aratoire complète. Plein prix: $26,900.

RUE RITCHOT

Maison: 4 pièces, 2 chambres à coucher. 15 ans. Grand lot. Garage. Prix: $10,500. $1,500 comptant. Propriétaire assumera balance.

ST-PIERRE, MAN.

Atelier en blocs de béton: 26' x 36'. Grand lot de rivière. Chauffage: gaz. Prix coûtant: $6,000. Sacrifierait pour $4,000, $1,000 comptant. Balance: $50 par mois.

ST-VITAL

Avenue Greendell. Maison complètement moderne: 4 pièces, 2 chambres à coucher. Garage. Prix: $8,500, $1,500 comptant.

Appelez
J.-R. POIRIER REALTY
Suite 11, 561, avenue Warsaw, Winnipeg 9
Téléphone: GR 5-1876
47-422-50C.

ARMAND AYOTTE REALTY ET ASSURANCE GENERALE LTEE

191, boulevard Dollard
St-Boniface

A VENDRE

St-Vital — Chemin Ste-Marie. Immeuble-appartements: 5 logis, 3 pièces, 2 de 4; 1 de 6. 13 ans. Construction: brique. Revenu mensuel: $858. $15,000 comptant. Balance: termes.

St-Norbert — Maison de famille 8 pièces. 5 chambres à coucher. Lot: 100' x 110'. Garage. Comptant minime.

St-Boniface — Rue Tremblay. Bungalow: 2 chambres à coucher. Chauffage: gaz. Prix et comptant raisonables.

St-Boniface — Rue Masson. Maison moderne: 5½ pièces, 3 chambres à coucher. Gaz. Propriété de choix. Grand terrain. $3,000 comptant. Balance portée par propriétaire.

Fort Garry — $8,700. Maison: 4 pièces, 2 chambres à coucher. Un étage. Grande cuisine: 12' x 16'. $3,000 comptant.

St-Boniface — Rue Archibald, face au terrain de golf. Bungalow: 5 pièces, 3 chambres à coucher. Grand terrain. $2,000 comptant. Balance: termes.

APPELER
A. Ayotte: CE 3-5845
ou
Mme Simone Couture: CE 3-5143
48-440-50C.

AVIS

Les chroniques de Winnipeg, Sacré-Coeur et Chevaliers de Colomb du Conseil Provencher paraissent en page 9.

SOUMISSIONS

Ministère des Travaux publics du Canada

DES SOUMISSIONS CACHETEES, adressées au Secrétaire, Ministère des Travaux publics du Canada, pièce B 326, édifice Sir Charles Tupper, promenade Riverside, Ottawa 8, et portant la mention "SOUMISSION POUR RAJOUT DE RESERVOIR D'HUILE, BAKER LAKE (T.N.-O.)", seront reçues jusqu'à 3 heures de l'après-midi (H.N.E.), le MERCREDI 13 AVRIL 1966.

On peut se procurer les documents de soumission sur dépôt de $10.00 sous forme d'un chèque bancaire VISE établi au nom du RECEVEUR GENERAL DU CANADA, par l'entremise de: L'architecte régional, 201, édifice Fédéral, 269, rue Main, Winnipeg 1 (Man.); et on peut les consulter à pièce C 705, édifice Sir Charles Tupper, promenade Riverside, Ottawa (Ont.), et aux bureaux de poste à Churchill (Man.) et Baker Lake (T.N.-O.), ainsi qu'au "Builders' Exchange" à Winnipeg (Man.).

Le dépôt sera remis dès que les documents seront renvoyés en bon état dans le mois qui suivra le jour du décachetage des soumissions.

On ne tiendra compte que des soumissions qui seront présentées sur les formules fournies par le Ministère et qui seront accompagnées du dépôt spécifié dans les documents de soumission.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER, Secrétaire.
DPW-ARCH-66-21

ACHAT VENTE ECHANGE
Maisons, propriétés, immeubles
Service prompt et courtois
Ron Lachance
SP 4-2483 — CH 7-8437

À VENDRE

1958 **Chevrolet** sedan, 6 cylindres, radio $450.00
1959 **Chevrolet** sedan, 6 cylindres, radio $750.00
1959 **Pontiac** sedan, 6 cylindres automatique $525.00
1959 **Pontiac** sedan, 6 cylindres automatique $825.00
1961 **Chevrolet** "Station Wagon", 6 cylindres, 4 portières $1,150.00
1963 **Chevrolet** sedan, 6 cylindres $1,495.00
1962 **Camion Chevrolet** ¾ de tonne, transmission 4 vitesses $1,395.00
Tracteur, 1952, I.H.C., W.D. 6 .... $850.00
Malaxeur de nourriture pour animaux "Farmhand" 10 h. d'usage seulement pour démonstration $1,250.00
1961 **Chevrolet** sedan, 6 cylindres, Biscayne $1,100.00
Bulldozer ajustable à tracteur à chenilles John Deere $175.00

BRODEUR FRÈRES
St-Adolphe, Man.
Téléphone 329-2-2
le soir après 7 heures
284-0923

RUDY'S FURNITURE

Plan achat-louage de téléviseurs
$8.00 et $10.00 PAR MOIS
133, rue Marion
247-3752 ou 247-9074 — En soirée: GL 3-1711

LA DIVISION SCOLAIRE DE LA RIVIERE SEINE No 14

Invite les demandes d'instituteurs (trices) qualifiés pour enseigner dans les écoles secondaires de la Division.

Les salaires seront payés d'après l'échelle en vigueur pour l'année scolaire de septembre 1966 à juin 1967.

S'il vous plaît, donner les qualifications dans la première lettre, ainsi que d'autres renseignements sur expérience et sujets préférés. **S. Bisson, secrétaire-trésorier, C.P. 160, Ste-Anne, Manitoba.**

47-419-T.F.

ON DEMANDE

Instituteurs (trices) pour l'école consolidée de Ste-Anne no 2379. Echelle actuelle de salaires:

Classe 1	$3,200-$4,200
Classe 2	3,500- 4,800
Classe 3	3,900- 5,300
Classe 4	4,300- 7,100

Chaque professeur devra enseigner à une classe seulement. **Pour plus de renseignements, s'adresser à la Secrétaire, District Consolidé Ste-Anne, Ste-Anne, Man.**

49-455-T.F.

ON DEMANDE

Pour l'école consolidée de St-Lazare numéro 2366, des instituteurs bilingues pour les 2e, 3e, 4e, 5e années, ainsi que pour deux classes "Opportunité" commençant à l'automne 1966. Salaire selon l'échelle du Département d'Education. Boni dépendant des qualifications et expérience. Loyer à prix raisonnable. **S'adrusser à: P.-E. Fouillard, sec.-trés., St-Lazare.**

48-431-50C.

L'INSTITUT COLLEGIAL DE POWERVIEW, DIVISION AGASSIZ No 13

Désire 5 instituteurs (trices) qualifiés, bilingues de préférence, pour enseigner les sciences, les mathématiques et l'anglais des années 9 à 12 pour l'année scolaire 1966-67. L'échelle des salaires est la suivante:

Classe 3	$4,300-$ 5,900
Classe 4	5,100- 8,100
Classe 5	5,500- 8,600
Classe 6	5,900- 9,200
Classe 7	6,300- 10,000

Avec un degré et 12 semaines en éducation: $4,800. **S'adresser à M. Emmanuel Bouvier, St-Georges, Manitoba, ou à la Principale. 367-8401.**

49-453-2C.

ON DEMANDE

Pour septembre prochain, 2 Instituteurs (trices) bilingues pour école élémentaire à 2 classes, l'école séparée St-Charles, située dans village de Courval, Sask.

1 — Instituteur (trice) pour les années 1, 2, 3 (1ère division) avec classe de 11 élèves.
2 — Instituteur (trice) pour les années 4, 5, 6 (2e division) avec classe d'environ 16 élèves.

Enseignement du français et du catéchisme. Résidence moderne, complètement fournie si désirée, à prix très modéré. Salaire selon qualifications et expérience d'après l'échelle de salaire de l'Unité scolaire de Moose Jaw no 22. Positions très alléchantes pour couple enseignant. **Pour tous renseignements, s'adresser à Lionel Tremblay, sec., Ecole séparée St-Charles no 8, Courval, Sask.**

49-445-8 en acct.

PAUL PAQUIN

Assurances générales
989 AUTUMNWOOD
ST-BONIFACE
Boite 68, St-Boniface, Man.
Téléphone: ALpine 3-9805

ON DEMANDE

Pour l'école élémentaire de Richer no 1026, une institutrice qualifiée pour enseigner commençant en septembre 1966. Salaire selon l'échelle du gouvernement. **S'adresser à J.-P. Lanouette, sec., Richer, Manitoba. Téléphone: GArden 2-5163.**

49-444-50P.

ON DEMANDE

Pour l'école consolidée de St-Georges no 2403, instituteurs (trices) bilingues pour l'année scolaire 1966-67. Echelle de salaires:

	Classe 1	Classe 2	Classe 3
Minimum	3400	3600	4000
Maximum	4400	5100	5800
	2 x 150	2 x 150	2 x 200
	3 x 200	6 x 200	5 x 250
	1 x 100		1 x 150

Rétribution de salaire pour toutes les années de service. **Pour plus de renseignements, s'adresser à Jean Dupont, sec.-trés., St-Georges, Man.**

50-436-5C.

Tél. 253-0888
LÉO E. MONDOR
CREUSEUR DE PUITS
383, chemin Ste-Anne
St-Vital, Winnipeg 8, Man.

DE L'ARGENT?
Louez-en de Crescent

Comblez tous vos désirs MAINTENANT! Appelez-nous d'avance. Louer l'argent nécessaire, c'est aussi simple que louer une voiture ou de la machinerie. Et c'est la façon moderne de faire comme bon vous semble et d'envisager des jours plus heureux. Chez Crescent, vous pouvez louer $50 ou un montant plus élevé selon vos besoins. Des clients satisfaits ont déjà loué en 10 minutes seulement. Pour un service aussi rapide, appelez Crescent dès aujourd'hui.

PLAN DE LOCATION D'ARGENT CRESCENT

Vous pouvez louer	pour	et rembourser par mois
$ 52.88	12 mois	$ 5.00
105.75	12 mois	10.00
310.78	20 mois	19.00
306.94	30 mois	22.00
758.89	30 mois	32.00
1,014.07	30 mois	42.00
2,034.20	36 mois	76.00

Des montants plus élevés sont disponibles sur demande.

Nos bureaux sont ouverts le soir.

Crescent Finance
Transigez à la moderne chez Crescent
1298, rue Marion
Téléphone: 233-1426

un service complet de bureau



BRODEUR TV SERVICE

Licencié du gouvernement — tout travail garanti
SERVICE COMPLET DE TELEVISION, RADIO, TRANSISTORS
Gramophones, Haute fidélité, Stéréophoniques, Magnétophones
Téléphone: 284-1443

CONSTRUCTION

de bungalows, duplex et blocs à appartements faite sur demande sur lots selon votre choix à
ST-BONIFACE, NORWOOD, ST-VITAL, ST-NORBERT et ST-ADOLPHE
Voyez nos constructions nouvelles.
Tout ouvrage fait par un personnel qualifié.
Pour plus amples renseignements et estimation gratuite, appelez
PAUL GAGNON 247-9267 ou CH 7-7603

À VENDRE

Les 299 pds à l'extrémité ouest des 369 pds les plus au sud du ¼ sud-ouest de la section 31-4-3E comprenant 2½ acres.

1 petite maison—10 x 14 avec véranda
1 maison d'école—16 x 28 avec véranda
1 maison d'école—14 x 22 avec véranda et appentis

Ces bâtisses qui sont situées sur le terrain décrit ci-haut peuvent être vendues séparément.

L'acheteur devra enlever ou enterrer les fondations et niveler le terrain.

Des soumissions seront reçues par le sous-signé jusqu'à 12 h. (midi), le mardi 12 avril 1966. La soumission la plus élevée ne sera pas nécessairement acceptée.

G.-M. Chénard,
secrétaire-trésorier,
Municipalité rurale de Salaberry

Chocolats
Cadeaux
Souvenirs
Nouveautés
Cigarettes
Remèdes brevetés



Le nouveau Magasin
Provencher Sundries
182, avenue Provencher
Saint-Boniface
Tél. 247-4940
Cartes françaises et anglaises pour toutes occasions
Films développés
Livraison à domicile
L. Fontaine, propriétaire — A. L'Heureux, gérant